3 1761 07881907 5

WEKERLIN,

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesvauxdevirepub00leho

Caen 9 avril 75.
34. Boulevard St Pierre

ilas!

nay

de

nuy

fut

ère

M. Gaste combat l'opinion de M. Travers, qui a soutenu qu'admettant même l'existence de Bandin, il n'a pu faire que des chansons à boire, et que les chansons patriotiques mises sous son nom ne sauraient appartenir ni à lui ni aux compagnons du Vau de Vire.

M. Gaste maintient le contraire tout en reconnaissant que les pièces de la compagnie de Bandin ont été confondues avec celles des autres compagnons, surtout avec celles de Jean le Houx; il est bien difficile de les distinguer aujourd'hui.

Quérard et Barbier Supercheries I, 468 - cf.

Caen 9 Avril 75.
39, Boulevard St Pierre

Cher Monsieur

Très flatté, très flatté de votre aimable demande : mais hélas ! je ne puis vous envoyer mon image, — je n'en ai plus. Dès que le photographe, aidé du soleil, aura reproduit mes traits, je vous enverrai le personnage. Quand ? je n'en sais trop rien. Mais soyez-sûr que je ne vous oublierai pas. Laissez une page blanche derrière

J. Le Roux : je vous donnerai une épreuve, non collée sur Caston, qui se puisse adapter facilement sur la susdite feuille.

—

Nous vous verrons à Caen, n'est-ce pas pour les fêtes d'Auber. Vous, ton locataire vous ne sauriez y manquer.

—

Seriez-vous assez gentil pour me donner (format du Grand papier) la musique ancienne de Beau nez avec votre accompagnement

vers, le tout signé de vous.
Je joindrais cette page à
mon exemplaire sur papier
Whatman : ce qui me
ferait pour mes vieux
jours une rareté bibliographique
que je montrerais à
mes petits enfants.

—

Je vous envoie la photographie
d'un dessin que j'avais fait
faire jadis — mais je n'en
suis pas très-satisfait. On
ne reconnaît pas le poète
qui a dit de lui
Foible en complexion etc

ré j. ai tous que j'ai vous
envoie crème de Santé

Rappelez-moi, je vous prie
au bon souvenir de M.
& Mme de la Renaudière
& croyez-moi votre bien
dévoué

Armand Gasté

Armand Gasté

LES VAUX DE VIRE

DE JEAN LE HOUX

LES

Vaux de Vire

DE

JEAN LE HOUX

Publiés pour la première fois
sur le manuscrit autographe du poëte

AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

ARMAND GASTÉ

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
PASSAGE CHOISEUL

M DCCC LXXV

LIBRARY
NOV 25 1969
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1628
L33
1875

INTRODUCTION

I

LES *Vaux de Vire* ATTRIBUÉS JUSQU'ICI A BASSELIN DOIVENT ÈTRE RESTITUÉS A JEAN LE HOUX.

USQU'ICI, les VAUX DE VIRE que nous publions sous le nom de Jean Le Houx ont été, pour la plus grande partie, attribués à Olivier Basselin. Le nom de Jean Le Houx figure, il est vrai, dans les éditions précédentes, mais à quelle distance du nom de Basselin! Basselin, disait-on, a fait les chansons à boire qu'on a depuis appelées *Vaudevilles*. Mais comme « ces chansons, composées

dans le XVe siècle, tenaient de la barbarie du style du temps et de la grossièreté de l'auteur, Jean Le Houx les corrigea le siècle d'après et les mit dans l'état où nous les voyons à présent[1]. »

Voilà, en résumé, ce qu'éditeurs des Vaux de Vire et auteurs de Dictionnaires biographiques ont répété, à la suite l'un de l'autre, et à peu près dans les mêmes termes, depuis 1759. C'est, en effet, à cette date, que Moréri[2], trompé par un de ses correspondants normands, propagea cette erreur, qui partait de Vire, et qui depuis a si bien fait son chemin.

Donc, d'après la tradition viroise, Basselin, le vieux foulon, aurait fait les VAUX DE VIRE, et l'avocat Jean Le Houx, humble disciple, se serait contenté de rajeunir les chansons du maître, osant quelquefois, il est vrai, chanter le bon vin pour son propre compte.

Depuis assez longtemps des protestations se sont élevées contre cette tradition invraisemblable, protestations timides d'abord, mais qui se sont de jour en jour accentuées.

MM. J. Travers, Boisard, E. du Méril, Boiteau et Paul Lacroix se résignaient difficilement à admettre la tradition viroise; mais,

1. *Nouveau Dictionnaire historique.*— Caen, G. Leroy, 1786, t. II, p. 75.
2. Tome II, p. 165.

faute de preuves, ils étaient bien forcés de passer outre. En 1858, M. Eugène de Beaurepaire, après un examen approfondi de la question, déclara nettement qu' « il était temps de restituer à Le Houx la paternité à peu près exclusive des chansons attribuées à Basselin [1]. » Nous enfin, mettant à profit les travaux de nos devanciers et apportant de nouvelles preuves, nous espérons avoir établi d'une façon incontestable les points suivants [2] :

Le manuscrit de la bibliothèque de Caen, que nous publions aujourd'hui, est écrit *tout entier* de la main de J. Le Houx, et, dans ce manuscrit, J. Le Houx s'attribue la composition de *toutes* les chansons qui y sont contenues ;

Les ratures, les corrections qu'on y voit en grand nombre, les indications mises en tête de plusieurs Vaux de Vire prouvent clairement que l'auteur ne cesse de remanier son œuvre en vue d'une édition définitive ;

Dans le manuscrit de Caen, J. Le Houx parle de lui-même en mainte occasion, et nous fournit des renseignements sur sa personne, sur son rôle littéraire et sur les événements arrivés de son temps ;

1. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t.* XXIII.

2. *Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du* XVIe *siècle.* Caen. V^e Le Gost-Clérisse, 1874.

On y trouve des allusions fréquentes à la profession d'avocat, et un assez grand nombre de termes de jurisprudence, que seul pouvait employer un auteur versé dans la science du droit;

Des mots grecs, des mots latins, des imitations d'auteurs de l'antiquité indiquent la main d'un lettré, et d'un lettré du XVIe siècle;

Des emprunts faits à Rabelais, à Ronsard, à Bonaventure des Périers, des chansons mises sur des timbres, dont les paroles sont de Malherbe ou de Guédron, maître de musique de Henri IV, des rhythmes empruntés à Ronsard ou à des poëtes de la Pléiade donnent aux chansons du manuscrit de Caen une date certaine;

Des mots inconnus à Basselin, et qui, par conséquent, n'ont pu être employés par lui, des dates historiques — batailles ou traités de paix — fixent évidemment à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe la composition des Vaux de Vire du manuscrit de Caen.

Et notre conclusion, bien facile à tirer, a été celle-ci : la tradition viroise, qui fait de Jean Le Houx l'arrangeur des chansons de Basselin, ne s'appuie sur aucun fondement solide; et, Basselin n'étant pas l'auteur des Vaux de Vire publiés jusqu'ici sous son nom, ces chansons doivent être restituées à J. Le Houx, *qui en est l'unique auteur.*

II

OLIVIER BASSELIN.

Que reste-t-il à Basselin, dira-t-on? Ce n'est donc pas lui l'auteur du joli Vau de Vire :

Beau nez, dont les rubis ont couſté mainte pippe
De vin blanc & clairet,
Et duquel la couleur richement particippe
Du rouge & violet;

Gros nez, qui te regarde a travers vn grand verre
Te iuge encor plus beau;
Tu ne reſſembles poinct au nez de quelque herre
Qui ne boit que de l'eau, &c., &c.;

et de tant d'autres chansons si gaies, que tous les recueils de littérature citent à l'envi?

Non, nous le répétons, Basselin n'est pas l'auteur des chansons qu'on lui attribue généralement; mais la part qui lui reste est encore assez belle.

Je n'ai nulle envie de renouveler ici une querelle déjà bien ancienne (avril et mai 1866); mais qu'il nous soit permis de dire encore aujourd'hui ce que nous disions alors [1], et ce que nous avons eu le plaisir de voir appuyé de la

1. *Étude sur Olivier Basselin et les Compagnons du Vau de Vire.* — Caen, Le Gost-Clérisse, 1866.

grande autorité de MM. Henri Martin et Gaston Pâris [1].

L'existence d'Olivier Basselin est incontestable. On ne connaît ni la date de sa naissance, ni la date de sa mort; mais ce qu'on peut sûrement affirmer d'après de Bourgueville, sieur de Bras [2], La Fresnaye-Vauquelin [3], un chansonnier anonyme du manuscrit de Bayeux [4], et d'après J. Le Houx lui-même [5], Basselin était un foulon du val, ou plus exactement des vaux de Vire.

C'était un joyeux compagnon; il « soulloit »

..... gayement chanter
Et defmener ioyeufe vie,
Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normandie [6].

Basselin, nous dit Le Houx, ou du moins un chansonnier contemporain de l'avocat virois,

1. *Jean Le Houx et le Vau de Vire à la fin du* XVIe *siècle.* — Caen, V^e^ Le Gost-Clérisse, 1874, p. 14.

2. *Recherches & antiquitez de la prouince de Neuſtrie.* Éd. de 1588, p. 56.

3. *Art poétique,* liv. II, et *Satire à Lefèvre de la Boderie,* p. 399.

4. Ce manuscrit a été publié par nous (Caen, 1866), sous le titre de *Chansons normandes du* XVe *siècle.*

5. Voir le *Vau de Vire* 85 de la présente édition.

6. Manuscrit de Bayeux, chanson 38.

Baſſelin fut de fort rouge viſage,
Illuminé, comme eſt vn cherubin [1].

Entouré de ses amis qui se réunissaient dans son « moulin fouleur, » il composait ses chansons

Qu'on nomma partant Vaudeuire,
Et leur enſeignoit a les dire
En mille gentilles façons [2].

C'était vers la fin des guerres anglaises que Basselin et ses « compaignons » remplissaient les vaux de Vire de leurs refrains. Cet heureux temps ne dura guère. Les Anglais « firent grand vergogne [3] » au foulon virois, et le « mirent à fin [4]. »

Basselin fut tué par les Anglais, voilà ce que disent deux chansonniers, à plus d'un siècle d'intervalle. C'est là, en effet, l'écho d'une tradition constante dans le Bocage virois, d'après laquelle Olivier Basselin aurait péri, les armes à la main, vers l'époque de la bataille de Formigny (1450). — Sa mort, véritable deuil public, fut déplorée par ses amis et ses « disciples » survivants :

1. Voir plus bas, p. 147, et les notes.
2. Voir plus bas, p. 101.
3. Voir p. 146.
4. *Chansons normandes du* XVe *siècle*, p. 65.

Hellas! Olivier Baſſelin,
N'orron nous plus de vos nouuelles?
Vous ont les Engloys mis a fin.

Vous foulliés gayement chanter
Et deſmener ioyeuſe vie,
Et les bons compaignons hanter
Par le pays de Normandye.

Iuſqu'a Sainct Lo, en Cotentin,
En vne compaignye moult belle,
Oncques ne vy tel pelerin.

Les Engloys ont faict deſraiſon
Aux compaignons du Vau de Vire :
Vous n'orrez plus dire chanſon
A ceulx qui les foulloient bien dire.

Nous priron Dieu de bon cueur fin
Et la doulce Vierge Marie,
Qu'il doint aux Engloys male fin.
Dieu le Pere ſi les mauldye!

Ces plaintes touchantes et la lecture attentive des manuscrits de Bayeux et de Vire [1] nous donnent le droit d'admettre que Basselin et le groupe de chansonniers dont il était le chef, « les Compaignons du Vau de Vire, » ont composé, non-seulement des airs à boire et des chansons d'amour, mais encore des chants de

1. *Chansons normandes du* XVe *siècle, publiées pour la première fois sur les manuscrits de Bayeux et de Vire.* — Caen, 1866.

guerre contre les Anglais, ces oppresseurs de la Normandie.

Mais, encore une fois, que reste-t-il de Basselin? C'est là une question à laquelle il est difficile de répondre. Nous avons essayé de le faire dans notre *Étude sur Olivier Basselin et les Compagnons du Vau de Vire* [1], et nous ne croyons pas nous être trop aventuré en donnant à Basselin et à « son école » un assez grand nombre de chansons bachiques et de chansons amoureuses, et quelques chansons guerrières, animées d'un vrai souffle patriotique.

Nous en citerons une de chaque genre :

Gentilz gallans, compaignons du raiſin,
Beuuon d'autant au ſoir & au matin,
Juſqu'a cent ſolz,
Et ho!
A noſtre hoſteſſe ne payeron poinct d'argent,
Fors vng *Credo*.

Si noſtre hoſteſſe nous faiſoit adiourner [2],
Nous luy diron qu'il faut laiſſer paſſer
Quaſimodo,
Et ho!
A noſtre hoſteſſe ne payeron poinct d'argent,
Fors vng *Credo* [3].

1. Voir p. 26 et suiv.
2. Citer en justice.
3. *Chansons normandes du* XV*e siècle*, p. 74.

Royne des fleurs, la fleur du Val de Vire,
Quant ie vous voy, mon cueur eſt en eſmoy;
S'il vous plaiſoit vous tenir empres moy,
Vos oſteries mon cueur hors de martire.

Or, oſtez donc doulleur, melancholie,
Puiſqu'ainſi eſt que ſuys donné a vous,
Et que vous eſtes ma dame par amours;
Ce mois de may, meſnrois ioyeuſe vie.

Pluſt il a Dieu, le doulx fils de Marie,
Que nous fuſſions tous deux en vne tour;
Vous monſtreroys vrayment mainct petit tour,
En rabaiſſant toute ma fantaiſie.

Or, me baiſez encore vn coup, m'amye,
En attendant que puiſſiez reuenir.
De loing de vous ie ne puis deſpartir,
Tant eſt de vous la mienne amour rauye.

Belle, de vous deſpend toute ma vye.
Quant dolleut ſuys, m'y donnez guariſon;
Et, ſi captif, me iectez hors priſon.
Benoiſt le iour qu'oncques vous ay choiſie.

Or, n'eſt il fleur, ne roſe eſpanouye,
Ne lavende, qui porte grand odour,
Ne rouſſignol, qui chante au poinct du iour,
S'il eſtoit mort, qui n'en revinſt en vye[1].

Et cuidez vous que ie me ioue,
Et que ie voulſiſſe aller
En Engleterre demourer?
Ilz ont vne longue coue.

1. *Chansons normandes*, p. 23

Entre vous, gens de village,
Qui aimez le roy Françoys,
Prenez chaſcvn bon courage
Pour combattre les Engloys.

Prenez chaſcvn vne houe,
Pour mieux les deſraciner.
S'ilz ne s'en veulent aller,
Au moins faictes leur la moue.

Ne craignez poinct a les batre,
Ces godons, panches a pois.
Car vng de nous en vault quatre,
Au moins en vault il bien troys.

Affin qu'on les eſbaffoue,
Autant qu'en pourrez trouuer,
Faictes au gibet mener,
Et que nous les y encroue.

Par Dieu! ſe ie les empoigne,
Puiſque i'en iure vne foys,
Je leur monſtreray ſans hoigne
De quel peſant ſont mes doigts [1].

III

JEAN LE HOUX.

Les Anglais ruinèrent le Bocage normand et dispersèrent les Compagnons du Vau de Vire. Las! s'écrie l'un d'eux,

1. *Chansons normandes*, p. 92.

..... je n'y chanteray plus!
Mon cueur eſt trop doulloureux,
Quand le Vau de Vire eſt jus,
Qui ſoulloit eſtre ioyeux [1].

Vauquelin de la Fresnaye en dit autant, en parlant des chansons normandes :

..... les guerres, helas les ont miſes a fin.

Il regrette les « beaux Vaudevire & mille chanſons belles, » et désire qu'il naisse à Basselin un disciple, pour en faire

..... a l'avenir ouïr quelques nouuelles.

Ses vœux furent exaucés. Les *Vaux de Vire* devaient revivre d'une vie nouvelle à la fin du XVIe siècle.

Un avocat virois, Jean Le Houx, ne voulut pas laisser plus longtemps morne et silencieuse la vallée si gaie et si bruyante autrefois :

Voyant en ces vallons virois
Des moulins fouleurs la ruine,
Ou noz chantz prindrent origine,
Regrettant leur temps, je diſois :
« Ou ſont ces moulins, o vallons,
Source de noz chantz biberons [2] ? »

Il composa donc les *Vaux de Vire nouueaux*, ceux qu'on a si longtemps attribués à Basselin,

1. *Chansons normandes*, p. 61.
2. Voir plus bas, p. 100.

et que nous restituons aujourd'hui à leur véritable auteur.

Selon toute vraisemblance, Jean Le Houx naquit à Vire, vers le milieu du XVIe siècle.

On ne sait pas au juste ce que faisait son père, François Le Houx; mais ce qui est certain, c'est qu'il appartenait à l'une des bonnes familles bourgeoises du pays. François Le Houx eut trois enfants : Pierre, qui devint contrôleur du domaine du Roi; Marie, qui épousa Thomas Halbout, sieur de la Becquetière, enquesteur; et Jean, l'avocat-poëte.

Jean Le Houx fit ses études de droit, à Caen probablement; et, reçu licencié aux lois, revint à Vire grossir le nombre, déjà considérable, des avocats du Bailliage. Il ne plaida guère : il fallait « le contraindre, » nous dit son compatriote, le satirique Sonnet de Courval, pour l'amener à l' « auditoire, » car il

Deteſtoit du barreau la chicane & le bruit.

« Foible en complexion, mélancholique, » ennuyé par une femme acariâtre, il cherchait, pour se distraire, ceux qui étaient « de jovial' humeur; » et c'était au milieu d'eux, à la taverne, en les regardant boire, et en buvant, lui aussi, quelque peu, qu'il composa ses « gentilz » Vaux de Vire.

Les chansons de J. Le Houx, imprimées

vers 1570, ne tardèrent pas à sortir du Bocage virois et à « prendre leur cours en la patrie. » Ce fut un malheur pour le pauvre poëte. On était au milieu des guerres de religion. La ville de Vire fut prise et pillée quatre fois en six ans par Montgommery et par le duc d'Étampes. Protestants et catholiques s'égorgeaient tour à tour. Le temps n'était guère aux joyeux refrains. Aussi n'est-il pas étonnant que, poussés par les ennemis du poëte qui s'en allaient

..... disant : Ce n'est qu'yurongnerie
Que les Vaudeuire nouueaux,

les prêtres de Vire aient refusé l'absolution à J. Le Houx. En bon chrétien, Le Houx courba la tête et alla docilement à Rome, d'où il revint « pardonné, » mais avec le surnom de *Romain*.

Le clergé virois dut exiger un autre sacrifice de J. Le Houx; il lui ordonna, sans nul doute, de détruire l'édition des *Vaux de Vire nouueaux*. Ce qui le ferait croire, c'est qu'il est aujourd'hui impossible de retrouver un seul exemplaire de cette édition *princeps*.

De retour à Vire, J. Le Houx se tint tranquille, rimant encore, mais pour lui seul et pour quelques amis discrets, des Vaux de Vire qui ne devaient pas être publiés de son vivant. Puis, la mort approchant, il dit adieu aux

chansons à boire, et pour réparer, autant qu'il était en lui, le mal causé par ses Vaux de Vire, pourtant bien inoffensifs, il composa trente-deux noëls. Après le vin clairet et le pommé normand, il chanta l'enfant Jésus :

> Beau petit garçon, petit prince,
> Ton pouuoir n'eſt pas raccourcy
> Ainſi que ton corps foible & mince.
> Naiſſant que doux eſt ton foury!
> Que benin tu es en ton bers[1]?...

Enfin, bien qu'il fût assez gêné dans ses affaires, il donna des rentes aux confréries du Saint-Nom de Jésus et de la Sainte-Trinité, afin qu'on dît des messes pour le repos de l'âme de ses parents, et aussi pour les pauvres gens que la misère de leur famille laissait sans prières.

Jean Le Houx mourut vers le milieu de l'année 1616[2]. Il fut enterré dans l'église, et l'auteur de la *Satyre Ménippée contre les poignantes trauerſes & incommodités du mariage*, Thomas Sonnet, « ſieur de Courval, gentil-

1. *Noels virois*, par J. Le Houx, publiés pour la première fois, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Caen, par A. Gasté. — Caen, 1866, p. 2.

2. J. Le Houx, si nous avons bien consulté les registres de la mairie de Vire, se maria deux fois et eut cinq enfants de son vivant, deux du premier lit et trois du second. Une fille posthume, née peu de temps après la mort de J. Le Houx, reçut au baptême le nom de Jeanne.

homme virois, » comme il s'intitule, fit à son ami une pompeuse épitaphe, qu'il faut consulter, malgré les louanges exagérées dont il accable lourdement le gai Vaudeviriste. La voici :

TOMBEAV

DE M. IEAN LE HOVX

ADVOCAT A VIRE

STANCES

Paſſager viateur, qui viſite ce Temple,
Arreſte vn peu tes pas, & de grace contemple
Ce Tombeau, dans lequel giſt le docte le HOVX,
HOVX touſiours verdoyant en vertus immortelles,
En cent perfections admirablement belles,
Qui le faiſoient paroiſtre vn Soleil entre nous.

Il fut Peintre excellent, & tres-ſçauant Poëte,
Tres diſert Aduocat : mais ſon Eſprit celeſte
Deteſtoit du Barreau la chicane & le bruit,
Peu ſortable à vne ame extrémement pieuſe,
Comme la ſienne eſtoit, ſe monſtrant peu ſoigneuſe
D'exercer ſon Eſtat qui les plus fins ſeduit.

Si quelquefois contraint, il plaidoit au Barreau,
C'eſtoit vn Ciceron; vn Apelle au pinceau,
En Latine Poëſie vn Maron tres-habile,
Et pour les Vers François Ronſard il égaloit;
De ſorte que luy ſeul tout l'honneur il auoit
De Ronſard, Ciceron, d'Apelle, & de Virgile.

Paſſant, va t'en en paix, & n'eſperes apprendre
D'autres ſiennes vertus, que l'on ne peut comprendre.

Sur ce plan raccourcy, remarque ſeulement
Que le docle le HOVX, Poëte, Orateur, & Peintre,
Eſt giſant en ce lieu, qui fait enſemble plaindre,
Les Arts, Themis, Parnaſſe, auprés ſon monument[1].

IV

BIBLIOGRAPHIE DES *Vaux de Vire.*

MANUSCRITS :

I. — *Le manuscrit de Caen* (nº 27) fut acheté par la bibliothèque de cette ville, en 1833. Il provient de la bibliothèque de M. d'Amayé, à Hérouvillette. C'est un in-8 sur papier. Voici les deux titres généraux de ce manuscrit :

Le Recueil des Chanſons nouuelles du Vaudeuire, par ordre alphabetique & autres poeſies, par M. Jeàn Le Houx, aduocat virois.

Le Recueil des chanſons nouuelles du Vau de Vire, par ordre alphabetique, plus y ſont adiouſtés a la fin quelques cantiques ſpirituelz pour le jour ou nuict de Noël, par M. J. L. H. V.

Ce manuscrit se compose de quatre parties :

1º Une dédicace en prose « à Bacchus; » deux sonnets, l'un « à son livre, » l'autre « aux censeurs; » des distiques latins « contre les avares »; enfin un douzain adressé « à l'autheur

1. *Les Œuures ſatiriques du ſieur Courval-Sonnet.* — Paris, p. 342.

ſur ſon liure » par un ami qui signe I. P. V. (Jean Porée, Viresne ou Virois?)

2° Quatre-vingt-neuf Vaux de Vire, rangés par ordre alphabétique. Ce sont, en grande partie, ceux qui ont été attribués jusqu'ici à Basselin par les précédents éditeurs.—*N. B.* Deux feuillets ayant été enlevés, les V. de V. 27, 28, les deux tiers du V. de V. 42 et presque tout le V. de V. 43 ont disparu.

3° Un second recueil de Vaux de Vire, au nombre de vingt-sept, avec ce titre : *Second recueil des chanſons du Vaudeuire nouuelles, par Me J. Le Houx aduocat virois.* 1611. — Ces vingt-sept chansons ont été publiées pour la première fois par M. Julien Travers, en 1833.

4° Trente-deux noëls. Voici le titre de cette dernière partie : *Nouueaux Cantiques de Noel, par M. Jean Le Houx, aduocat virois.* Ces noëls ont été publiés par nous, pour la première fois, à Caen, en 1866.

En général, en tête de chaque Vau de Vire se trouve une lettre, à figure grotesque, assez grossièrement enluminée[1].

A la suite des noëls, se lisent des chansons, sonnets, épigrammes, etc., qui paraissent avoir été copiés par un des propriétaires du manu-

1. Nous en donnons deux, que nous avons dessinées et gravées.

scrit, et qui n'ont rien de commun avec les chansons et noëls de J. Le Houx.

II. *Manuscrit Polinière.* — Le manuscrit Polinière, ainsi appelé du nom d'un médecin de Vire qui l'avait acquis vers la fin du siècle dernier, ou au commencement de ce siècle, est un in-16, sur papier. Il comprend cent-seize Vaux de Vire en deux recueils. Le premier recueil en contient quatre-vingt-onze, et le deuxième vingt-cinq. — Quatre chansons sont répétées deux fois. — On trouve dans ce manuscrit *dix* chansons qui ne sont pas dans le manuscrit de Caen [1].

Deux écritures différentes, de la fin du XVIe siècle. On lit cinq fois les noms des copistes de ce manuscrit : celui de Michel Le Pelletier (bien que gratté) aux Vaux de Vire 5, 13, 18 et 21 du premier recueil; et au V. de V. 23 du deuxième recueil, celui de J. Porée (peut-être l'auteur du douzain du manuscrit de Caen [2]).

1. Nous en publions six dans cette édition.

2. Ce manuscrit, qui appartenait à Mme V^e Le Gost-Clérisse, libraire à Caen, vient d'être vendu par elle 150 francs à M. J. P. Muirhead. M. A. (Hasely Court, Tetsworth, comté d'Oxford, Angleterre.) — M. Muirhead traduit en ce moment et va bientôt publier les *Vaux de Vire* de J. Le Houx. Nous avons pu lire des fragments de cette traduction en vers, et nous pouvons assurer qu'elle est aussi élégante que fidèle.

ÉDITIONS :

I. Édition princeps. — Jean Le Houx a dû publier ses *Vaux de Vire nouueaux* (ceux du premier recueil du manuscrit de Caen) vers 1570. Cette édition a complétement disparu.

II. Édition de Jean de Cesne. — Près d'un siècle après, vers 1669[1], un imprimeur de Vire, Jean de Cesne, réimprima l'édition *princeps*, dont il s'était conservé à Vire au moins un exemplaire. Voici le titre de cette deuxième édition : *Le liure des Chants nouueaux de Vau de Vire, corrigé & augmenté oultre la précédente impreſſion. A Vire, chez Jean de Ceſne, imprimeur & libraire.*

L'édition de J. de Cesne, horriblement imprimée, est un petit in-16 de 106 pages, et contient un sonnet de l'auteur « à son livre[2] » et quatre-vingt-quatre chansons (quatre-vingt-deux du premier recueil du manuscrit de Caen, et deux du second).

Il est plus que probable que, si l'édition de J. de Cesne ne porte pas de nom d'auteur,

1. Voir la note 4 du Vau de Vire LXXXI.

2. Voir la description du manuscrit de Caen, première partie.

c'est que le nom de Jean Le Houx ne se trouvait pas non plus sur l'édition *princeps*. Cette absence de nom d'auteur est, à notre avis, une des causes principales qui ont fait attribuer les *Vaux de Vire nouveaux* à Basselin. S'il s'est formé à Vire, vers le milieu du XVIIe siècle, une tradition erronée, qui s'est depuis, grâce au dictionnaire de Moréri, répandue par toute la France, il faut en rendre un peu responsable Jean Le Houx lui-même, qui n'avait pas osé ou voulu signer son recueil imprimé. Au commencement de ce siècle, on connaissait deux exemplaires de l'édition de Jean de Cesne. Celui qui fut consulté par les éditeurs de 1811, et qui avait été acheté par M. Flaust, maire de Saint-Sever, à la vente de la bibliothèque de M. By (Catal., n° 1297), a disparu. L'autre, qui est à la Bibliothèque nationale (n° Y. $\frac{6084}{B}$ P. Réserve), avait appartenu à Daniel Huet, évêque d'Avranches, et porte ses armes. Il passa après la mort de Huet dans la bibliothèque des Jésuites. On lit, en effet, en tête du titre : *Domus Profes. Paris. Societ. Jes.*; et au bas : *Ne extra bibliothecam efferatur. Ex obe.*

III. Édition de 1811. — Cette édition, comme on peut le lire au verso du titre, fut

faite aux frais et par les soins des habitants de Vire, dont les noms suivent :

MM.

ASSELIN, Aug., sous-préfet.

CORDAY (de), membre du collége électoral du département.

DE CHEUX DE SAINT-CLAIR, membre du collége électoral du département.

DESROTOURS DE CHAULIEU, Gabriel, maire de la Graverie, membre du collége électoral du département.

DUBOURG D'ISIGNY, membre du conseil de l'arrondissement.

FLAUST, maire de Saint-Sever, membre du collége électoral du département.

HUILLARD D'AIGNAUX, premier adjoint du maire de la ville de Vire, membre du collége électoral du département.

LANON DE LA RENAUDIÈRE, avocat, maire de Tallevende-le-Petit.

NORMAND (le), receveur principal des droits réunis de l'arrondissement de Vire.

ROBILLARD, receveur des droits d'enregistrement, et conservateur des hypothèques de l'arrondissement de Vire.

Cette édition, tirée à cent-quarante-huit exemplaires, in-4° et in-8°, parut sous ce titre : *Les Vaudevires, poésies du* XVe *siècle, par Olivier*

Basselin, avec un discours sur sa vie et des notes pour l'explication de quelques anciens mots. — Vire. 1811.

Imprimerie de F. Le Court, à Avranches, XXXVI, 131 pages.

Le *Discours préliminaire sur la vie et les ouvrages d'Olivier Basselin* et les notes sont signés Aug... A... (Auguste Asselin).

Les Vaux de Vire attribués à Basselin sont au nombre de soixante-six. Cette édition est, on peut le dire, la grande source des erreurs qui depuis se sont propagées de tous côtés. Nous avons montré dans notre *Étude critique et historique sur Jean Le Houx*[1] comment a été faite cette édition. M. Asselin et ses amis avaient sous les yeux le manuscrit Polinière et l'édition de Jean de Cesne. Ni le manuscrit, ni la vieille édition ne portent de nom d'auteur. Les éditeurs de 1811 n'en ont pas moins attribué à Basselin les chansons qu'ils avaient *extraites* de ces deux recueils. *Extraites* est le mot propre. Car, au lieu de publier *toutes* les chansons du manuscrit Polinière et de l'édition de J. de Cesne, ils ont pris les chansons qu'il leur plaisait de prendre, et les ont mises sous le nom de Basselin, en supprimant celles qui auraient fait reconnaître la main de Le Houx.

1. Pages 17 et suiv.

Cependant on ne peut pas dire qu'en faisant ce choix arbitraire, ils aient manqué de bonne foi. Convaincus, comme beaucoup de Virois le sont encore, que J. Le Houx « n'a fait que retoucher les chansons de Basselin, » ils ont cru très-probablement que le « disciple » avait glissé ses chansons au milieu de celles du « maître. » Aussi n'ont-ils pas manqué d'écarter les Vaux de Vire qu'ils ne pouvaient pas ne pas attribuer à J. Le Houx.

IV. Édition de 1821. — *Vaux de Vire d'Olivier Basselin, poëte normand de la fin du* XIVe *siècle, suivis d'un choix d'anciens Vaux de Vire, de bacchanales et de chansons, poésies normandes, soit inédites, soit devenues excessivement rares, publiés avec des dissertations, des notes et des variantes par M. Louis Du Bois, ancien bibliothécaire, membre de plusieurs académies de Paris, des départements et de l'étranger. — A Caen, de l'imprimerie de F. Poisson, rue Froide; à Paris, chez Pluquet, libraire, rue de Tournon, n° 4; à Londres, chez Martin Bossange et Cie, Great Malborough street, 1821.* — In-8, 271 pages, tiré à 500 exemplaires.

Cette édition contient, outre une *Dissertation* de L. Du Bois *sur les Chansons, le Vaudeville et Olivier Basselin, auteur des Vaux de Vire,* soixante et onze Vaux de Vire attribués à

Basselin, et précédés d'un titre de l'invention de l'éditeur; trente-quatre chansons normandes prises dans le manuscrit de Bayeux[1]; quatre chansons normandes anciennes, tirées de recueils imprimés devenus très-rares; vingt-deux bacchanales et chansons, tirées d'un recueil imprimé au commencement du XVIIe siècle; enfin un choix (douze) de Vaux de Vire de J. Le Houx[2].

V. Édition de 1833. — *Les Vaux de Vire édités et inédits d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, poëtes virois, avec discours préliminaire, choix de notes et variantes des précédens éditeurs, notes nouvelles et glossaire, publiés par Julien Travers, membre de la Société des Antiquaires de Normandie. — A Paris, chez Lance, libraire, rue du Bouloy, n° 7. — 1833.*

Avranches, imprimerie d'E. Tostain. Petit in-12 de 252 pages, tiré à 1000 exemplaires.

M. Julien Travers, après avoir reproduit le *Discours préliminaire* de l'édition de 1811.

1. Que nous avons publié en entier en *1866*.

2. Une autre réimpression des Vaux de Vire a eu lieu — nous ne l'oublions pas — dans les ouvrages de M. Richard Seguin, de Vire. (*Histoire de l'industrie du Bocage. Vire, imp. Adam, 1810; — Histoire militaire des Bocains. Vire, imp. Adam, 1816: — Histoire archéologique des Bocains. Vire, imp. Adam. 1822.*)

publie, pour la première fois, quarante et un Vaux de Vire de Jean Le Houx (les vingt-sept du deuxième recueil du manuscrit de Caen et quatorze, négligés par les éditeurs de 1811), « que le hasard, dit-il dans sa *Préface*, lui a procurés, au moment même où il préparait son édition de Basselin. » Si nos souvenirs ne nous trompent pas, M. Travers devait la communication de ces Vaux de Vire inédits à M. Mérite-Longchamp, qui lui-même, paraît-il, les avait transcrits d'après une copie faite par M. Pluquet sur le manuscrit autographe de Jean Le Houx, que la bibliothèque de Caen devait bientôt acheter.

Les Vaux de Vire attribués à Basselin par M. Travers sont au nombre de soixante-douze.

Le volume se termine par un *Appendice* qui contient deux chansons du manuscrit de Bayeux et un pastiche composé par M. Travers lui-même, vers 1828, et donné par l'auteur comme un Vau de Vire inédit du xve siècle [1].

VI. Édition de 1858. — *Vaux-de-Vire d'Olivier Basselin et de Jean Le Houx, suivis d'un choix d'anciens Vaux-de-Vire et d'anciennes chansons normandes, tirées des manuscrits et des imprimés, avec une notice prélimi-*

1. Voir *Mémoire inédit lu en Sorbonne le 4 avril 1866.* — Caen, Le Blanc Hardel, 1867.

naire et des notes philologiques par A. Asselin, L. Du Bois, Julien Travers et Charles Nodier, nouvelle édition revue et publiée par P.-L. Jacob, bibliophile. — Paris, Adolphe Delahays, libraire-éditeur, 4, 6, rue Voltaire, 4, 6. — 1858.

Imprimerie Simon Raçon et Cie, rue d'Erfurth, 1, Paris. — In-16, XXXVI, 288 pages.

Sauf un *Avertissement* de l'éditeur, Paul Lacroix (bibliophile Jacob), et des notes de Charles Nodier, tirées d'un manuscrit de date récente (Biblioth. nation. F. nouv. acquis. 162), cette édition n'est guère que la reproduction de celle de L. Du Bois.

V

DE L'ORTHOGRAPHE ET DE LA PONCTUATION DES *Vaux de Vire*.

L'orthographe de J. Le Houx est assez capricieuse. Le même mot est souvent écrit de plusieurs manières. Ainsi on lit *sidre* aux V. de V. 18, 37, 38 du premier recueil, 17 du deuxième; et *sildre* aux V. de V. 59, 82, 83 du premier recueil et 15 du deuxième. — Dans le même V. de V. (48) le poète écrit *chopine* et *choppine;* dans un autre (85), *vallons* et *valons*. Tantôt on voit *Vau de Vire* en trois mots, tantôt en un seul, *Vaudeuire*, etc., etc.

Nous avons scrupuleusement respecté cette orthographe, heureux de nous rencontrer sur ce point avec notre éditeur, M. Alphonse Lemerre, qui, dans son *Livre du Bibliophile*, nous dit si judicieusement : « Il est fréquent de voir dans les textes originaux des écrivains du XVIe et du XVIIe siècle un même mot écrit de deux façons différentes, à quelques lignes d'intervalle. Nous n'avons jamais été tenté, comme on l'est communément encore, d'adopter pour les deux endroits une seule forme grammaticale. Les deux leçons nous paraissent, au contraire, utiles à garder comme un témoignage de l'indécision dans laquelle a si longtemps flotté l'orthographe française. »

Quant à la ponctuation, comme elle est presque toujours absente dans le manuscrit de Caen, nous nous sommes permis de la mettre dans cette édition, toutes les fois que le sens paraissait l'exiger.

A. G.

Caen, octobre 1874.

A BACCHUS

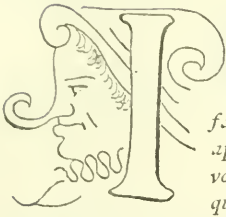

IE vous dedie cecy, bon Denis, chasse-soing, pere de liesse; aussi bien auez vous esté la source cheualine qui m'a faict produire ces joyeusetez, apres auoir esté abbreuué de votre souefue & viuifiante liqueur. La bonne a produit les meilleurs vers, & la mauuaise les pires. Toutesfois, s'ilz ne sont assez bien limés & rythmés, je ne m'en soucie gueres, esperant que les bons compagnons, qui les praticqueront sur le vin, ne daigneront perdre vn seul coup a boire, pour s'abuser a les correcter. Je crains neantmoins la dent famelicque & la langue alterée de ces auares rechignez, qui, ayans les celiers pleins, se laisseroient plustost emporter au rheume & a la toux, que se rechauffer l'estomach d'vn verre de

leur bon vin, qu'ilz ne boyuent s'il n'eſt aigre & pouſſé. Leur chappeau gras, leur viſage bleſme, leur mine triſte & leur œil enfoncé, qui ſemble touſiours aguigner l'heritage de leurs voiſins, font iuger que chez eux on ne pourroit faire mourir la ſoif, ſans preiudice du ventre & de la ſanté. Qu'ilz murmurent donc, le bec en l'eau, tout leur ſaoul, tandis que vos bons ſuppoſtz, faute de plus ſerieux diſcours, s'eſiouiront honneſtement enſemble, le dos au feu & le ventre a la table, taſchans a ne laiſſer le vin au pot.

SONNET

Si croyez mon conſeil, en public vous n'irés;
De ces vieux vſuriers qui ne beuuans qu'eau pure,
Et, eſpargnans leurs biens, haſtent leur ſepulture,
Petis vers biberons, vous ſerez cenſurés.

Allez donc, malgré moy, puiſque le deſirés,
Mais hantés ceux qui ſont de ioyeuſe nature,
Et qui n'eſtans pouſſez d'auarice ou d'vſure,
Cherchent le meilleur vin quand ilz ſont alterés.

Fuyez ces beuueurs d'eau & ces viſages fades,
Le regime, la diette & ces tables mauſades,
Ou l'auare ne boit, ſinon en rechignant.

Fuyez les biberons, ſi mauuaiſe eſt leur vie ;
Et, quoy qu'on ne peut bien vous chanter qu'en beuuant,
Faictes pourtant touſiours garder la modeſtie.

SONNET

Vous, tetricques cenſeurs, ſublimes grauités,
Que rien que le ſeul gain ne pourroit faire rire,
Pour vous ie n'ay pas faict ces gentilz Vau de Vire,
Je vous banny, mocqueurs, de ces ioyeuſetés.

Vous blaſmez ces chanſons & vous les reiettés,
Et cuidez, abbuſez, pour du bon vin eſcrire,
Que ie ſois grand beuueur! Contre voſtre meſdire,
Je produis mes amis, par moy les plus hantés.

Foible en complexion, je hay l'iurongnerie;
Mais, penſant reſiſter a ma melancholie,
Je cerche ceux qui ſont de jovial' humeur.

Pour n'eſtre ſeul muet en telles gaillardiſes
Qu'ilz chantent ſans excez, j'ay, ſans eſtre beuueur,
Faict pour moy ces chanſons, lecteur, que tu meſpriſes.

Bacchica bella mihi nunc ſunt bellanda bibendo :
  Arma mihi veniant optima quæque mera.
Debellabo ſitim magnis cum viribus hoſtem :
  Oris ſicca aditus occupat illa mei.
Pro lituo, cantu iuuat hoc accendere Martem,
  Verſibus his bibulis tam bona vina cano !
Ne, quæſo, inuideas, æris cumulator & auri,
  Qui toleras ſitiens guttura ſicca diu :
Si puram potare libet de fontibus vndam,
  Parce, vel in miſero pectore conde nives.
Nos patere incolumes potu ſeruemus honeſto.
  Pocula ſi bona ſunt, nonne modeſta minus ?
Nunc tua depromas, ſodes, languentia vina.
  Sunt qui, ſi bona ſunt, pluris & empta bibent.

Non, quot ſunt cantus, author tot pocula ſumpſi ;
  Ore etiam feci hos vel ſitiente modos.
Cogeris ad quoſuis nec ſumere pocula cantus,
  Ne dic : iſta ſonant ebria verba gulam.

A L'AUTHEUR SUR SON LIVRE

C'eſt en table, ou jamais ailleurs,
Ou meſme vn ſage deburoit rire.
Boire & manger en ſont meilleurs ;
Le corps bon aliment en tire.
Qui plus naifuement eſcrire
Euſt peu, pour vn ſujet beuuant?
LE HOVX d'vn ſtyle plus ſcauant
Traicteroit choſe plus altiere,
Cecy ne doibt donner matiere
D'excez a l'iurongne inſenſé ;
Car on peut bien chantèr ſans boire
Et ſans que Dieu ſoit offencé.

I. P. V.

CHANSONS

DU

DU VAU DE VIRE

CHANSONS

DU

VAU DE VIRE

PREMIER RECVEIL

I

A l'amour ne ſuis addonné,
Et j'ayme encore moins les armes,
Mais le vin, des que ie fus né,
C'eſt pourquoy j'en fais tous mes carmes.
Le ſubiect en eſt il pas beau?
Je ne veux eſtre rimeur d'eau.
Qui n'a aultre ſcience
Que Cupidon & ſon flambeau
Cela ſent bien ſon macquereau;
Il en eſt trop en France.

Puis, en table, auec ſes amis,
Il ne faut parler que de boire.
Le grand Alexandre iadis
Et pluſieurs rois en firent gloire.
L'excez ie n'aprouue pourtant :
Mais qui s'altere en trop chantant
Peut bien trois fois ou quatre
Sans vergongne boire d'aultant.
Si quelqu'vn n'y eſt conſentant,
Je m'en vay le combatre.

Il ne m'eſt plus reſté de quoy
Me deffendre en ceſte bataille.
Verſez de rechef; armes moy,
De peur que quelqu'vn ne m'aſſaille.
Si le Roy ſa faueur donnoit
A celuy qui le mieux boiroit,
Et qu'il me peuſt congnoiſtre,
Comte ou Marquis il me feroit.
Pour veoir comment il m'aduiendroit,
Je le voudrois bien eſtre.

II

Ayant le dos au feu & le ventre a la table,
Eſtant parmy les potz pleins de vin delectable,
Ainſi comme vn poulet
Je ne me laiſſeray mourir de la pepie,
Quand j'en deburois auoir la face cramoiſie
Et le nez violet.

Quand mon nez deuiendra de couleur rouge ou perſe,
Porteray les couleurs que cheriſt ma maiſtreſſe.
Le vin rend le tainct beau!
Vault il pas mieux auoir la couleur rouge & viue,
Riche de beaux rubis, que ſi palle & chetiue
Ainſi qu'vn beuueur d'eau?

On m'a deffendu l'eau, au moins en beuuerie,
De peur que ie ne tombe en vne hydropiſie;
Je me perdz ſi j'en boy.
En l'eau n'y a ſaueur. Prendray ie pour breuuage
Ce qui n'a poinct de gouſt? Mon voiſin qui eſt ſage
Ne le faict, que ie croy.

Qui ayme bien le vin eſt de bonne nature.
Les mortz ne boyuent plus dedans la ſepulture.
Hé! qui ſcait s'il viura
Peult eſtre encor demain? Chaſſons melancholie.
Je vay boire d'autant a ceſte compaignie:
Suyue qui m'aymera!...

III

Adam, c'eſt choſe tres notoire,
Ne nous euſt mis en tel danger,
Si, au lieu du fatal manger,
Il ſe fuſt pluſtoſt mis a boire.

C'eſt la cauſe pourquoy j'euitte
D'eſtre ſur le manger gourmand :
Il eſt vray que ie ſuis friand
De vin, quand c'eſt vin qui merite.

Et pourtant, lorſque je m'aproche
Du lieu ou repaiſtre ie veux,
Je vay regardant curieux
Pluſtoſt au buffet qu'a la broche.

L'œil regarde ou le cueur aſpire :
J'ay cecy par trop œilladé.
Verre plein, s'il n'eſt toſt vuidé,
Ce n'eſt pas vn verre de Vire.

IV

Au voiſin, de fiebure mourant,
On faiſoit boire eau de la bie.
« Helas ! vous me tuez, diſoit il en plorant,
Me deffendre le vin, c'eſt m'arracher la vie.

« Helas ! je deſirois touſiours
Mourir auec toy, bon breuuage !
Quand j'ay plus que jamais beſoin de ton ſecours,
Vn medecin lourdaut me deffend ton vſage.

« Cher amy, ne me quiëte pas
Sur le dernier poinct de ma vie !
Sans toy, j'eſtimerois rigoureux mon trepas ;
Je ne puis auoir bien hors de ta compaignie.

« Si je meurs, a mes bons amis
Ma grande bouteille je laisse :
Mais que pleine elle soit comme elle estoit iadis :
Jugeront comme moy que c'est grande richesse. »

Ainsi mon voisin soupiroit ;
Moy, j'eus pitié de sa misere.
Je lui donnay du vin que l'on luy deffendoit :
La fiebure le quicta si tost qu'il eult a boire.

Sur cela fondant ma raison,
Pour garir vne soif maline,
Et l'ennuy que me faict ma femme a la maison,
J'ay recours au bon vin comme a ma medecine.

Faute de mieux, de bon pommé
Bien souuent je prens vne dose.
Tant bon est cestuy cy qu'il m'a presque charmé.
Encor vn pot venant, & puis qu'on se repose !

V

Au barbier qui la barbe oste,
Qui ma barbe osta,
Et a la mode qui trotte
Qui me la couppa,
D'argent il ne m'en cousta,
Mais je luy payay chopine,
Quand il sceut mon origine,
Que j'estois Virois
Et compagnon Gallois.

Si je ſcauois qu'en la ſorte
On me deuſt payer,
Je pendrois deuant ma porte
Baſſins a barbier,
Et comme vn bon ouurier
Je dirois a tout le monde :
« Je vous pry' que ie vous tonde;
Je ſuis bon Galois
Et compagnon Virois. »

Quant j'aurois faict la beſongne,
Je ſerois contant
De leur dire ſans vergongne :
« Ne veux poinct d'argent;
Mais pour la ſoif qui me prent
De bon vin payez choppine;
C'eſt bon loyer pour la peine
De tout bon Galois
Et compagnon Virois. »

Tout pietre plein d'auarice
Que ie congnoiſtrois,
A ſillons, ſans artifice,
Tondre le voudrois;
Et le plus que ie pourrois
D'argent prendrois pour ma peine,
Pour mener boire choppine
Quelque bon Virois
Et compagnon Gallois.

VI

Beau nez, dont les rubis ont couſté mainte pippe
De vin blanc & clairet,
Et duquel la couleur richement particippe
Du rouge & violet;

Gros nez, qui te regarde a trauers vn grand verre
Te iuge encor plus beau.
Tu ne reſſembles poinct au nez de quelque herre
Qui ne boit que de l'eau.

Vn coq d'Inde ſa gorge a toy ſemblable porte.
Combien de riches gens
N'ont pas ſi riche nez? Pour te peindre en la ſorte
Il faut beaucoup de temps.

Le verre eſt le pinceau duquel on t'enlumine;
Le vin eſt la couleur
Dont on t'a peinct ainſi, plus rouge qu'vne guigne,
En beuuant du meilleur.

On dict qu'il nuiſt aux yeux. Mais ſeront ilz les maiſtres?
Le vin eſt gariſon
De mes maux. J'ayme mieux perdre les deux feneſtres
Que toute la maiſon.

VII

Boire autant de fois du bon
Qu'a de lettres noſtre nom,
Cela garit noſtre vie
De ſoing & melancholie.

J'en veux auoir le cueur net.
Verſez donc dans ce goddet.
Sur ce boire d'excelence
J'en veux faire experience.

Mon nom eſt trop court vrayment,
Veu ce breuuage excelent;
J'y voudrois bien encor mettre
A tout le moins vne lettre.

Si le breuuage n'eſt bon,
Jan *ſimplement j'auray nom;*
Mais s'il eſt plaiſant & digne,
Mon nom ſera Marc Anthoine.

VIII

Bon vieil drolle Anacreon,
On faict encore mœmoire
De toy, qui, bon compagnon,
Faiſois des chanſons a boire.

Pour l'amour de luy, compere,
De ce bon piot taſtons!
Mais ce nous eſt vitupere
De boire, ſi ne chantons.

Doncq' en mœmoire de luy,
Chacun diſe vn Vau de Vire.
Ainſi ſe paſſe l'ennuy.
Le mien premier ie vay dire :
Mon cueur ne peut pas bien rire,
Si ce n'eſt lors que ie boy.
O! que c'eſt vn dur martire,
Bon vin, que viure ſans toy!

Quand il eſt force raiſins
Et que bonne eſt la vandange,
On viſite ſes voiſins,
On ne faict poinct de l'eſtrange;
Le dueil en lieſſe on change;
Tous ſont ioyeux & contans,
Et de la ſoif on ſe vange,
Chantans : Viue le bon temps!

Ne faictes point plus le fin
Que toute la compaignie.
Je vay boire a vous, voiſin,
Et a voſtre bonne amie.
Prenez garde, ie vous prie,
Maintenant comme ie boy;
Car, voſtre chanſon finie,
Faudra faire comme moy.

IX

Bon vin, fay moy raiſon d'une ſoif violente
Dont je ſuis au goſier ardantement epris,
D'auoir recours a toy, lors qu'elle me tourmente,
J'en tiens de mes ayeux leſquelz me l'ont appris.

Je te cheris touſiours comme ma propre vie;
Sans toy, bonne liqueur, que ſeroit ce de moy?
Auſſi ſachant que l'eau eſt ta grande ennemie,
Je ne la puis aymer, tout pour l'amour de toy.

L'eau monſtre, a ſon effect, qu'a boire elle n'eſt bonne;
Elle rend l'homme eticque & palle & morfondu;
Mais toy, tu rendz gaillarde & ſaine la perſonne,
L'argent qu'on met pour toy n'eſt poinct argent perdu.

Puiſque je t'ayme tant, il faut que je te baiſe;
Il faut, vin amoureux, que me baiſes auſſi.
Je ne m'en iray poinct, tant je ſuis a mon aiſe,
Tandis que ie ſcauray que tu ſeras icy.

X

Ces gens la me font rire
Qui font les grans docteurs;
Neantmoins, a vray dire,
Ne ſont que piaffeurs,

Qui de costé souuent iettent l'œillade,
Brauans sur vn pauê, pour veoir s'on les regarde.

Quand on faict bonne chere
Parmy les gobeletz,
Qu'on dict chansons a boire,
Ilz demeurent muetz.
A mon aduis, ce n'est grande sagesse
Estre sans dire mot parmy tant de jeunesse.

Puisqu'en table ilz se trouuent
Sans propos & discours,
Je pense qu'ilz ne peuuent
Bien discourir d'amours.
Ilz ne scauroient chanter un Vau de Vire.
Faut qu'ilz viennent a nous, afin de les instruire.

Aual ceste venelle
Ce bon boire versons.
Toute la kyrielle
De drolles & garçons,
Je boy a vous, car beaucoup ie vous prise :
Et puis ie vous diray nouuelles de Denise.

Denise ayant bien loing faict maint voyage
Et les guerres hanté,
Dict neantmoins auoir son pucelage
Encore rapporté.
Bon cueur, garçons ! elle n'est pas perdue,
Elle est reuenue Denise,
Elle est reuenue !

XI

Ce vin vaut bien le chariage :
Il va en l'abaye du Bec.
On en trempera l'hyſophage
Que l'on ne peut endurer ſec.
En careſme ceſte boiſſon
Seruira de ſaulce au poiſſon.

Prendre impoſt ſur ſi bon breuuage,
C'eſt prendre impoſt ſur la ſanté.
Meſchant fut ſi cruel vſage
Quiconcque a jadis inuenté!
Sans luy auecques peu d'argent
Nous boirions plus librement.

Mais, bon vin, je prens patience :
Je veux, en dépit de l'impoſt,
Te faire entrer dans ma deſpence;
Car ſans toy je mourrois bien toſt,
Tu es remede ſouuerain
A pluſieurs maux du corps humain.

J'ay ſouuent, faute de potage,
Veu la chair qui au pot brulloit :
Si elle n'eſt ſouuent a nage,
La freſſure aux coſtes tiendroit.
Vn auare eſt fort mal baſty;
Il meurt le poulmon tout roſty.

Les aduocatz n'en meurent guere,
Qui boyuent auec les cliens,
Ayans vne bonne matiere,
Ilz s'en lauent fort bien les dens.
O! que ceſt eſtat m'aggreroit,
Car, ſi on n'y gaigne, on y boit.

XII

Chantre de table & beuueur
M'eſt iniure ordinaire;
Mais chacun a ſon humeur;
Je n'y ſcaurois que faire.
Liqueur, chere amie,
Pour la calomnie
Ne crains poinct! Je ſois tondu, ſi jamais je t'oublie!

Serois ie bien s'idiot,
Soubz l'ombre d'une iniure,
En laiſſant le vin au pot,
D'eſtre traiſtre a nature?
O gentil breuage!
Ce ſeroit dommage
Qu'en fin on te fiſt ſeruir de vinaigre au potage.

Touſiours dans le vin vermeil
Et aultre liqueur bonne,
On void vn petit ſoleil
Qui fretille & rayonne.

Cela eſt vn ſigne
Que le vin eſt digne.
C'eſt pour en boire qu'on prend tant de peine a la vigne.

Quand j'ay la ſoif au goſier,
Pour cor je prens ma taſſe;
Le vin me ſert de limier
Pour luy faire la chaſſe.
El' s'en eſt fuye!
Paſſons noſtre vie
En ce doux contentement, mon voiſin, je vous prie!

XIII

C'eſt icy que ie veux cercher
La pierre philoſophale;
C'eſt icy que ie veux ſoufler:
Mon fourneau, ce ſera ma fale.

Mon ſoleil, c'eſt le vin ſans eau,
Le bon ſidre, c'eſt mon mercure.
Je les mettray dans mon fourneau
Tous purs comme ilz ſont de nature.

Y deuſſe ie employer mon bien,
Je ne veux poinct d'aultre alchymie;
Encore n'y perdray ie rien,
Car boire contente ma vie.

O quinte essence de pommier!
Si tousiours j'en beuuois de telle,
Seroit ce subiect pour juger
Qu'il me faut mettre en curatelle?...

XIV

Certes hoc vinum est bonus!
Du mauuais latin ne nous chaille;
Si bien congru n'estoit ce jus,
Le tout ne vaudroit rien qui vaille.
Escolier, j'appris que bon vin
Aide bien au mauuais latin.

Ceste sentence praticquant,
De latin je n'en appris guere,
Y pensant estre assez scauant,
Puisque bon vin j'aymois a boire.
Lorsque mauuais vin on a beu,
Latin n'est bon, fust il congru.

Fy du latin! parlons françois;
Je m'y recongnois daduantage.
Je veux boire vne bonne fois,
Car voicy vn maistre breuuage.
Certes, si j'en beuuois souuent,
Je deuiendrois fort eloquent.

Pendant que ce vin j'aualois,
Qui me chatouilloit ſur la langue,
Il me ſembloit que je faiſois
En court quelque belle harangue.
J'auois bien du contentement...
Mais il s'eſt paſſé viſtement!

XV

LE VIEILLARD.

Conſeillez moy pour ma ſanté,
Car vous ſcauez la medecine;
Et vous ſerez bien contenté.

LE MEDECIN.

Pour vous j'emploiray ma doctrine,
Vous conſeillant fidellement,
Et ne veux poinct de voſtre argent.

LE VIEILLARD.

Que faut il pour ma toux garir
Et le rheume qui me tourmente
Et cuide me faire mourir?

LE MEDECIN.

Recipe *du jus de la plante*
Qui ſe ſouſtient par echalas
Deux ou trois fois a ton repas.

LE VIEILLARD.

J'ay l'eſtomach debilité,
Si bien qu'a grand'peine il diggere
M'engendrant vne crudité.

LE MEDECIN.

Recipe *pour ton ordinaire*
Et te donne a trauers les dens
Du rouge cyrop d'Orleans.

LE VIEILLARD.

La goutte aux ioinctures des os
Me tient alors que le temps change,
Si bien que j'en perdz le repos.

LE MEDECIN.

De decoction de vandange
Recipe *trois voltes & plus :*
Ne ſonge tant en tes eſcus.

LE VIEILLARD.

Tous vos Recipes *ſont de vin.*
Le vin, eſt ce choſe ſi bonne?
Sans luy ne ſeriez medecin!

LE MEDECIN.

A tous ceux la le vin j'ordonne,
Qui en humeur me ſont egaux,
Car le vin garit tous mes maux.

XVI

Compaignon marinier,
Grande & pleine eſt la mer;
Le flot bat au riuage.
Il faut prendre ce bort,
Car le vent eſt trop fort.
Ne perdons poinct courage!

Las! je crains bien que l'eau
N'ait dedans ce bateau
Entré durant l'orage.
Sus! compagnon, tirons
La pompe & la vuidons!
Ne perdons poinct courage!

N'ayans plus rien, ſinon
Le trincquet, qui ſoit bon,
Sa voile & ſon cordage,
Il nous le faut hauſſer
Pour mauuais temps paſſer,
Ne perdons poinct courage!

Le vaiſſeau trop chargé
Eſt beaucoup ſoulagé.
La charge & l'equipage
Eſt preſque dans le port:
C'eſt vn grand reconfort.
Ne perdons poinct courage!

Compagnon marinier,
N'allons plus ſur la mer,
Car je crains le nauffrage.
Mais ſi le bateau plein
Faict trafic de ce vin,
Ne perdons poinct courage!

Ce qui nous eſt reſté
Eſt ore en ſeureté.
Si refaiſons voyage,
Faut le vaiſſeau tourner
Pour le recalfeutrer.
Ne perdons poinct courage!

XVII

C'eſt aſſes, troupe honorable,
De ces gentilz chantz Virois;
Il faut ſe leuer de table.
Le reſte a vne aultre fois;
Car peut eſtre
Que le maiſtre,
Qui nous aſſemble ceans,
N'oſe dire
Le martyre
Et mal que luy font les dens.
Souuent incommodité
Prouient d'auoir trop chanté.

Mais il eſt trop volontaire
Pour auoir le cueur marry
D'auoir veu la bonne chere
Que nous auons faict chez luy.
Monſieur l'hoſte,
Voyez, l'oſte,
Mon bonnet honneſtement.
On me prie
Que ie die
Qu'on vous rend grace humblement.
Mais, ſi le vin reſte au pot,
Qu'il eſt encor de l'eſcot.

Faictes en lauer la bouche
A quelques vns d'entre nous,
Auant qu'vn varlet y touche,
Puiſque tout depend de vous.
Je ne cure,
Je vous jure,
Jamais ma bouche aultrement.
Noſtre hoſteſſe,
Je vous laiſſe
Mille mercis en payment.
Cecy ſeroit eſuenté :
J'en boy a voſtre ſanté!

J'ay ouy dire a ma grand'mere,
(Touſiours des vieux on apprend)
Que de la goutte derniere
La bonne chere depend.
Bonne femme,
Que ton ame

Puiſſe eſtre au ciel en repos !
J'ay enuie,
Si j'ay vie,
D'enſuyure bien tes propos.
Quand ſur le bon vin ie ſuis,
J'en laiſſe moins que ie puis.

XVIII

De nous ſe rid le Francois;
Mais, vrayment, quoy qu'il en die,
Le ſidre de Normandie
Vault bien ſon vin quelques fois.
Coulle, aualle, loge, loge!
Il faict grand bien a la gorge!

Ta bonté, o ſidre beau,
De te boire me conuie;
Mais pour le moins, ie te prie,
Ne me trouble le cerueau.
Coulle, aualle, loge, loge!
Il faict grand bien a la gorge!

Je ne perdz poinct la raiſon
Pourtant a force de boire,
Et ne vay point en cholere
Tempeſter a la maiſon.
Coulle, aualle, loge, loge!
Il faict grand bien a la gorge!

Voiſin, ne ſonge en procès;
Pren le bien qui ſe preſente.
Mais que l'homme ſe contente,
Il en a touſiours aſſez.
Coulle, aualle, loge, loge!
Il faict grand bien a la gorge!

Eſt pas ceſtuy la logé?
En eſt il demeuré goutte?
De la ſoif que ie redoubte
Je me ſuis tres bien vangé.
Coulle, aualle, loge, loge!
Il faict grand bien a la gorge!

XIX

Diſons a Dieu aux gentilz Vau de Vire:
Le temps n'eſt plus qu'on les doibue chanter,
Puiſqu'on nous faict tant de maux ſupporter.
Noz deuanciers n'auoient tant de martyre.

La paix eſtoit & nous auons la guerre;
Et ſe chaſſoit la ſoif a bon marché;
Mais du depuis que s'eſt creu le peché;
On void ſouuent infertile la terre.

Chacun faiſoit a Vire marchandiſe,
Et les marchandz eſtoient en grand honneur;
Ores chacun s'eſtime grand ſeigneur,
Aymant l'orgueil, pareſſe & friandiſe.

Des bons bourgeois les anciennes races
Sont en mépris & preſqu'a poureté :
Les eſtrangers leurs biens leur ont oſté,
Et leurs maiſons par procez & falaces.

Nous ne tenons plus rien de noz grandz peres,
Sinon la ſoif & boire tout d'aultant.
Mais nous n'oſons quand il nous couſte tant...
Beuuons cecy qui ne nous couſte gueres.

XX

De ce Virois conſeruons la mæmoire,
A tout le moins a la table, en beuuant ;
Lequel ne beut jamais en rechignant,
Et qui nous faict ſi ioyeuſement boire.
Vne bonne boiſſon
Priſe auec marriçon
Par vn Saturnien
Ne luy faict poinct de bien ;
Mais le vin, honoré d'un gentil Vau de Vire,
N'apporte que ſanté, en ne beuuant du pire.

Plus eſt honneſte un Vau de Vire, en table,
Qui va louant hautement le bon vin,
Qu'en mal parlant dire de ſon voiſin
Quelque propos qui n'eſt poinct veritable,
Ou faire des diſcours
D'impudicques amours,

Ou quelque aultre deuis
Que tiennent les amis,
Quand ilz ſont aſſemblez pour follaſtrer & rire.
Il vaut bien mieux chanter, en ne beuuant du pire.

On peut bien boire & n'eſtre poinct yurongne :
On peut auſſi chanter ſans eſtre fol.
On priſe tant le chant du roſſignol!
Mais ces chanſons, qui font rougir la troigne
Par le vin ſauoureux,
Valent mille fois mieux.
Beuuons, chacun ſa fois,
Pour l'amour du Virois
Qui a faict ces chanſons. On n'en deuſt pas meſdire :
Ce fut vn bon garçon, qui ne beuuoit du pire.

XXI

Dire touſiours vne chanſon
De Vau de Vire & beuuerie
M'apporteroit quelque ſubçon
Qu'on faſcheroit la compaignie.
Diſons en d'aultres, ie vous prie;
Car j'entendz qu'vn tas de badaux
S'en vont diſant : « Ce n'eſt qu'yurongnerie
Que les Vau de Vire nouueaux. »

Donc, pour tel ſcandale euiter,
Quel ſubiect prendrons nous pour rire?
Eſcoutes, ie vous veux conter
Quelque choſe que j'ay ouy dire :

« Que chacun ores ne respire
Que fraude & que meschanceté;
Que pour le gaing on veult s'entre seduire. »
Peult estre dict on verité.

On parle aussi des aduocatz :
« Que ce n'est plus que tricherie. »
Mais cela ne me touche pas;
Je n'ayme plus la plaiderie.
Tauerniers, qui mestent la lie
Et qui font boire moictié d'eau,
Sont par sus tous d'vne meschante vie;
Ils fussent bien dans le tombeau.

Mais, sans y penser, nous venons
Tousiours tomber sur le breuuage;
Aussi tenir nous ne pouuons,
En table, plus propre langage.
Vault mieux suyuant le vieil vsage
Vn Vau de Vire caioler,
Que mal parler. Qui fera trop du sage
Pour ne l'ouïr, il s'en peut aller.

XXII

En vn jardin d'ombrages tout couuert,
Au chault du jour, j'ay trouué Magdaleine,
Qui prez le pied d'vn sycomore vert,
Dormoit au bord d'vne claire fonteine.
Son lict estoit de thym & mariolaine.

Son tetin frais n'eſtoit pas bien caché.
D'amour touché,
Et tout gaillard, pour auoir beu chopine,
Incontinent je m'en ſuis approché :
Sus, ſus! qu'on ſe reſueille!
Voicy vin excelent
Qui faict leuer l'oreille;
Il faict mal qui n'en prent.

Je n'eus pouuoir, ſi belle la voyant,
De m'abſtenir de baiſoter ſa bouche;
Si bien qu'en fin la belle s'eſueillant
Me regarda auec un œil farrouche,
En me diſant : « Biberon, ne me touche;
« Tu n'es pas digne auec moy d'eſprouuer
« Le jeu d'aimer.
« Belle fillette a ſon aiſe ne couche
« Auec celuy qui ne faict qu'yurongner. »
Sus, ſus! qu'on ſe reſueille!
Voicy vin excelent
Qui faict leuer l'oreille;
Il faict mal qui n'en prent.

Je luy reſpondz : « Ce n'eſt pas deſhonneur
« D'aymer le vin, vne choſe ſi bonne.
« Voſtre bel œil entretient en chaleur
« Et le bon vin en ſanté ma perſonne.
« Pour vous aymer faut il que j'habandonne
« Le ſoing qu'on doibt auoir de ſa ſanté?
« Fy de beauté
« Qui ſon amant de deplaiſir guerdonne,
« Au lieu du bien qu'il auoit merité. »

Sus, sus! qu'on se resueille!
Voicy vin excelent
Qui faict leuer l'oreille;
Il faict mal qui n'en prent.

« J'ayme bien mieux l'vmbre d'vn cabaret,
« Et du bouchon de tauerne vineuse
« Que cil qui est en ce beau jardinet. »
La belle alors me respond depiteuse :
« Tu ne m'es bon : cherche vne aultre amoureuse! »
Puisque par toy i'ay perdu mes amours
Tousiours, tousiours,
Contre l'amour & la soif rigoureuse,
Je sois, bon vin, armé de ton secours!
Sus, sus! qu'on se resueille!
Voicy vin excelent,
Qui faict leuer l'oreille;
Il faict mal qui n'en prent.

XXIII

Est ce pas commettre vn grand vice
Qu'abreuuer les gens d'auarice?
C'est quand au pot ou au tonneau
Dans le boire on meste de l'eau.

L'eau est de mauuaise nature;
L'eau met les pieux a pourriture.
Qui faict un catharre? C'est l'eau.
J'en suis tant malade au cerueau!

Gaſter bon vin d'eau de fonteine
Faict perdre au vigneron ſa peine.
Aſſez ſerons arrouſes d'eau,
Quand ſerons portés au tombeau.

En feſtins, en nopces & feſtes,
Qui, voulant traicter gens honneſtes,
Leur feroit boire du ſidre eau
Seroit trop auare ou trop veau.

Voicy qui a tres bonne mine :
J'en vay boire a vous, ma voiſine!
Certes il n'y aura poinct d'eau,
S'il eſt auſſi bon qu'il eſt beau.

Tel boire il ne croiſt ſur ma terre!...
Voila le cul!... Je dis du verre.
Du voſtre il vous faut acquiter,
Et vn Vaudeuire chanter.

XXIV

Faulte d'humeur noz chous ſont mors,
En noz jardins par ſechereſſe;
Faute d'abbreuuer mon bien cors,
Si j'allois mourir, que ſeroit ce?

Sangoy! je ne m'y firay pas.
Mourir ſec, a faute de boire,
C'eſt vn tres malheureux treſpas,
Et de tres funeſte mœmoire.

A boire, a boire viſtement!
Je veux tenir ma gorge humide,
De peur de mourir pourement,
Comme noz chous, ſec & aride.

Toutes fois moy & mon jardin
Nous differons en vne choſe :
Je me veux abbreuuer de vin,
Et d'eau noſtre courtil s'arroſe.

XXV

Grand ſoulas m'eſt d'oüir aux tables
Chanter ces rouges muſeaux,
Auecques leurs groſſes falles,
Ces Vaudeuire nouueaux.
Leurs goſiers ſont les tuyaux
Qui ne ſont pas animez
De vent comme les regales;
Mais de ces vins bien aymés.

Celuy qui faict du criticque
Et du Raminagrobis,
Meſpriſant ceſte muſicque,
En table, auec ſes amis,
Pour ſes ſerieux deuis,
Je ne le tiens poinct plus fin
Que celuy la qui praticque
Ces chanſons ſur le bon vin.

Je ferois fort bien du ſage
Comme luy, ſi ie voulois;
Mais on diroit qu'au meſnage
Ou en mal je ſongerois.
Rechigner ie ne pourrois
Auec ceux qui ſont ioyeux,
Je ne mancque de courrage :
Voyons qui boira le mieux!

Je ne m'enquers de l'affaire
Du Turc ny de ſes voiſins,
Des poles ny de la ſphere,
Mais ſeulement des raiſins.
Les ſorciers ſont ſi malins!
On dict qu'ilz les font perir :
Ces meſchans, qui le bon boire
Perdent, on deuſt bien punir!

XXVI

Hardy comme vn Ceſar, je ſuis en ceſte guerre,
Ou l'on combat, armé d'vn pot & d'vn grand verre.
Pluſtoſt vn coup de vin me perce & m'entre au cors,
Qu'vn boulet, qui cruel rend les gens ſi toſt mors.

Le cliquetis que j'ayme eſt celuy des bouteilles.
Les pippes, les baraux, pleins de liqueurs vermeilles,
Ce ſont mes gros canons, qui batent, ſans faillir,
La ſoif, qui eſt le fort que ie veux aſſaillir.

Je trouue, quant a moy, que les gens ſont bien beſtes
Qui ne ſe font pluſtoſt au vin rompre les teſtes,
Qu'aux coups de coutelas, en cerchant du renom :
Que leur chault, eſtans mortz, ſi on en parle ou non?

De trop boire frappée, vne teſte en rechappe;
Sent bien vn peu de mal, lorſque le vent la happe;
Mais, quand on a dormy, le mal s'en va ſoudain.
A ces grandz coupz de Mars, tout remede y eſt vain.

Il vaut bien mieux cacher ſon nez dans vn grand verre,
Il eſt mieux aſſeuré qu'en vn caſque de guerre.
Pour cornette ou guiddon, ſuyure pluſtoſt on doit
Les branches d'hyerre, & d'yf, qui monſtrent ou l'on boit

Il vaut mieux, prez beau feu, boire la muſcadelle,
Qu'aller ſur vn rampart faire la ſentinelle.
J'ayme mieux n'eſtre poinct en tauerne en deffaut,
Que suyure vn capiteine a ſa breche, a l'aſſaut.

Neantmoins, tout excez je n'ayme & ne procure,
Beuueur quant au renom, mais non pas de nature.
Bon vin, qui nous fais rire & hanter noz amis,
Je te tiendray touſiours ce que ie t'ay promis.

XXVII

He! qu'auons nous affaire
Du Turc, ny du Sophy?
Don, don.

Pourueu que j'aye a boire.
Des grandeurs je dy : Fy !
Don, don.
Trincque, ſeigneur ; le vin eſt bon !
Hoc acuit ingenium.

Qui ſonge en vin ou vigne,
Eſt un preſage heureux,
Don, don.
Le vin, a qui rechigne
Rend le cueur tout joyeux,
Don, don.
Trincque, ſeigneur ; le vin eſt bon !
Hoc acuit ingenium.

Meſchant eſt qui te brouille :
(Je parle aux tauerniers)
Don, don.
Le breuuage a grenouille
Ne doibt eſtre aux celiers,
Don, don.
Trincque, ſeigneur ; le vin eſt bon !
Hoc acuit ingenium.

Que ce vin on ne couppe ;
Ainçois qu'on boiue net,
Don, don.
Je pry toute la trouppe
De vuider le goddet,
Don, don.
Trincque, ſeigneur, le vin eſt bon !
Hoc acuit ingenium.

XXVIII

Je ſuis beaucoup irrité
Contre toy vin deſloyal;
Tu m'as faict beaucoup de mal;
Tu m'as mis a poureté,
Et nous as faict diſputer bien ſouuent, ma femme & moy...
C'eſt a vous a qui ie boy!

Vin tu me ſembles ſi bon,
Que tu m'as faict vendre mon clos,
Pour payer tous mes eſcots
Et engager ma maiſon.
Tout le monde ne ſçait pas encor ce que ie doy.
C'eſt a vous, a qui ie boy!

Nous verrons lequel ſera
De toy ou moy le plus fort.
Je feray tout mon effort;
Si ie puis, tout coulera.
Entre dans mon goſier : ie me veux vanger de toy.
C'eſt a vous, a qui ie boy!

XXIX

J'ay grand' peur d'vne maladie :
Vne heure y a que ie n'ay beu!
Las! tant tarder comme ay ie peu?
Deia ma face en eſt bleſmie.

Les harencs toſt perdent la vie
Quand ilz ſont hors l'eau de la mer ;
De meſme ie ne puis durer,
Lorſque la boiſſon m'eſt faillie.
J'ay grand' peur d'vne maladie :
Vne heure y a que ie n'ay beu !
Las ! tant tarder comme ay ie peu ?
Deia ma face en eſt bleſmie.

Mais comme vn harane n'ay enuie
D'auoir touſiours le bec en l'eau ;
Mais me faut tenir le muſeau
En quelque bonne maluoiſie.
J'ay grand' peur d'vne maladie :
Vne heure y a que ie n'ay beu !
Las ! tant tarder comme ay ie peu ?
Deia ma face en eſt bleſmie.

Perdrons nous, pour femme & meſgnie,
De boire a tirelarigot ?
Faut il laiſſer tout plein le pot ?
Voicy ſi bonne compaignie.
J'ay grand' peur d'vne maladie,
Vne heure y a que ie n'ay beu !
Las ! tant tarder comme ay ie peu ?
Voicy ſi bonne compaignie.

XXX

Il faut boire, comme on dict, qui sa mere ne tette.
Puisque sommes tous seurés, beuuons donc de ce bon piot.
En rainceant noz gosiers, aualons noz miettes.
Est vuide le pot,
Tirelarigot!

Il n'est pas encore temps de sonner la retraicte.
Quand on s'en va sur sa soif, ce n'est jamais vn bon escot,
En rainceant noz gosiers, aualons nos miettes.
Est vuide le pot,
Tirelarigot!

J'ay tousiours cinq solz ou soif; mais l'argent que j'appette
Ne me vient pas si souuent que la soif que ie hay si fort.
En rainceant noz gosiers, aualons nos miettes.
Est vuide le pot,
Tirelarigot!

J'engagerois bien plus tost mon soye & ma jacquette
Que j'endure plus ce mal; je le veux noyer dans ce flot.
En rainceant noz gosiers, aualons nos miettes.
Est vuide le pot,
Tirelarigot!

XXXI

Jadis Agamemnon,
Pour, deuant Ilion,
A ſes heros complaire,
Leur faiſoit boire vin,
Vray nectar, que Juppin
Donne aux dieux dans Homere.

C'eſt grande charité
Que remettre en ſanté
Vne gorge alterée.
Luy donnant, au matin,
Du jus incarnatin,
Pour charmer la brouée.

Les vers il faict mourir :
J'en prens, pour m'en garir,
Et nettoyer mon ventre.
Au ſoir, eſtant couché.
Suis malade & tranché,
Si quelque vin n'y entre.

Aux loix eſtudiant,
Mon compagnon voyant
Ses rougeaſtres rubricques,
Cerchoit ſoudain liqueur
Qui fuſt de leur couleur,
Aux tauernes publicques.

T'imitant, compagnon,
Ne me faut de jambon
Pour m'inciter a boire :
J'ay bientoſt auallé.
Sans d'vn ſergeant ſallé,
Attendre vn compulſoire.

Es tu pas, gentil vin,
De triſteſſe & chagrin
L'heureuſe ſepulture?
Les fais tu pas mourir,
Affin de maintenir
En ſanté la nature?

XXXII

J'auois chargé mon nauire
De vins qui eſtoient tres bons,
Telz comme il les faut a Vire,
Pour boire aux bons compagnons.
Donnez, par charité, a boire a ce poure homme marinier,
Qui par tourmente & fortune a tout perdu ſur la mer.

Nous eſtions bonne troupe,
Aymans ce que menions,
Qui ayans le vent en pouppe
L'un a l'aultre en beuuions.
Donnez, par charité, a boire, a ce poure homme marinier,
Qui par tourmente & fortune a tout perdu ſur la mer.

Deia, proches du riuage,
Ayans beu cinq ou ſix coups,
Nous fiſmes triſte nauffrage
Et ne ſauuaſmes que nous.
Donnez, par charité, a boire a ce poure homme marinier,
Qui par tourmente & fortune a tout perdu ſur la mer.

Il fuſt mieux en noſtre gorge
Ce vin, que d'eſtre en la mer :
Quand chacun chez ſoy le loge,
Il eſt hors de tout danger.
Donnez, par charité, a boire a ce poure homme marinier,
Qui par tourmente & fortune a tout perdu ſur la mer.

XXXIII

J'ayme parfaictement
Vn breuuage excelent,
Qui aux gens endormis reſueille le courage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

Boiray ie ſimplement
Ce que boit ma jument ?
Je penſe que ce n'eſt le faict d'vn homme ſage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

On n'en peut proprement
Faire vn appoinctement :
On ne faict, beuuant l'eau, jamais bon mariage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

Turc ne feray vrayment,
Car l'Alcoran deffent
Le vin, qui n'eſt creé que pour l'humain vſage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

Le bon vin & l'argent,
C'eſt bon aſſortiment.
Sans eux, ie ſuis honteux comme vn regnard en cage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

Helas! il me ſouuient
D'vn qui fut mon parent :
A boire ainſi j'appris de ce bon perſonnage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

Vous laiſſes longuement
Ce vin cueillir le vent.
Beuues, voiſin, d'aultant; car vous en eſtes d'aage.
Qui d'eau faict breuuage
N'a poinct d'entendement.

XXXIV

Je ne trouue en ma medecine
Simple qui ſoit plus excelent
Que la bonne plante de vigne,
D'ou le bon vin clairet prouient.

Il n'y a chez l'appothicaire
Cirop que ie cheriſſe mieux
Que ce bon vin qui me faict faire
Le ſang bon & l'eſprit ioyeux.

Qu'on ne m'apporte poinct de caſſe,
Et qu'on ne courre au medecin :
De vin qu'on rempliſſe ma taſſe,
Qui me voudra rendre bien ſain!

En mon recipe *qu'on ordonne*
Que ie boiray vin d'Orleans :
La recepte me ſera bonne;
Les medecins, honneſtes gens.

Mais s'ilz m'ordonnent de l'eau douce
Ou la ptiſane ſimplement,
Sont gens qui veulent tout de courſe
Me faire mourir pourement.

Je ne veux ny laict ny fruictage :
De cela je ne suis friand ;
Mais je vendrois mon heritage,
Pour auoir de ce vin riant.

O! que c'est dure departie
De ma bouche & de ce bon vin!
A tous ceux la ie porte enuie,
Qui en ont encor verre plein!

XXXV

J'ayme la compaignie
Ou sont mes bons amis ;
Mais le festin m'ennuye,
Ou n'y a point de ris.
Ces vieux auares reformés
Vous feront perdre,
De dueil de les veoir rechigner,
Vn bon disner.

Nous debuons noz grandz peres
Suyure (ce m'est aduis),
Qui laissoient les affaires,
En table o leurs amis ;
Au soir en s'entre visitans,
Sur le fourmage,
Les chastaignes ou le jambon,
Beuuoyent du bon.

Auecques leurs comperes
Et voiſins, en hyuer,
En braẓillant les poires,
S'artoyent a deuiſer;
Chacun faiſant du temps paſſé
Quelque beau compte;
Se recreans, ſans mal talent,
Honneſtement.

Femmes traictoyent les hommes
Sans les oſer tancer,
Mais, au temps ou nous ſommes,
Ne font plus que roſſer.
Elles meſmes alloyent perſer
Du meilleur ſildre,
Joyeuſes de veoir leurs maris
Bien reſiouis.

Femmes ne ſont plus telles
Qu'elles eſtoyent jadis.
Ceux qui ſe paſſent d'elles
Font bien, a mon aduis.
Toutes fois, veu le bon racueil
De noſtre hoſteſſe,
Elle tient encor des anciens
Tant bonnes gens.

Noſtre hoſteſſe, ie treuue
Voſtre ſildre loyal;
Et, quoy que l'on en boyue,
Ne vous faict poinct de mal.

Si voulez a voz seruiteurs
En laisser boire,
Je seray, ie vous le prometz,
De voz valetz.

XXXVI

J'ay encor a cheminer
Et faire vne longue traicte.
Bon fildre, entre en mon gosier,
Mais, auant que ie t'y mette,
Arreste, arreste!
Si ie boy, } bis.
Dy le moy,
M'y troubleras tu poinct la teste?

Quiconque veut trauailler,
Faut tenir sa gorge nette,
Et bien souuent la mouiller;
Mais, auant que ie t'y mette,
Arreste, arreste!
Si ie boy, } bis.
Dy le moy,
M'y troubleras tu poinct la teste?

Bon fildre, oste le soucy
D'vn procez qui me tempeste,
Quand tu passeras par cy;

Mais, auant que ie t'y mette,
Arreste, arreste!
Si ie boy, } bis.
Dy le moy,
M'y troubleras tu poinct la teste?

Il faut, pour l'amour des gens,
Ne fust ce qu'vne gouttette
Boire, puisque ie te tiens;
Mais non pas que tout i'y mette.
Arreste, arreste!
Car ie croy, } bis.
Si ie boy,
Que tu m'y troubleras la teste.

XXXVII

Je suis né Bas Normand, mais ma bouche auinée
Dict estre d'Orleans,
Et que le vin clairet, qui est de sa contrée,
Je doibs loger ceans.

Mon gosier dict aussi qu'il a pris sa naissance
Du terroir des bons vins,
Et qu'il ne peut durer, s'il n'a de l'accoinctance
Auec eux, ses voisins.

Mon estomach aussi me dict que sa nature
Ne se peut pas changer;
Le chargeant de pommé, qui n'est sa nourriture,
Que c'est l'endommager.

Doncques, quictant le vin, j'ay sur moy (dont je tremble),
Trois mortelz ennemis.
Que feray ie a cela? Faictes nous boyre ensemble,
Et nous rendez amis.

Bouche, estomach, gosier; je voudrois, ie vous iure,
Rendre vn chacun contant;
Mais du sidre il faut boyre & changer de nature,
N'ayant guere d'argent.

Car le vin est trop cher; l'impost, les quatriesmes,
Peste des biberons,
Faute d'un peu de vin feront mourir de rheumes
Les poures compaignons.

XXXVIII

Je ne me puis desgouster
De hanter
Ces bons cerueaux de tauerne,
Qui, pour gouster les bons vins,
Sont bien fins,
Sachans comme on les discerne.

Vin d'vne oreille aux gens vieux
Et gouteux
Sert de laict & nourriture;
Mais qui le vermeil boira
Bien fera :
Il gaignera la teincture.

Le blanc endort & fuſt bon,
Ce dict on,
A ces femmes ſi cruelles;
Quand il les endormiroit,
On n'auroit
Au logis tant de querelles.

Le bon ſildre en dict on rien?
Il vaut bien
Que quelque choſe on en die;
Et certes, qui m'en croiroit,
On n'auroit
Aultre boire en Normandie.

Le breuuage compoſé
N'eſt priſé.
Auſſi ie laiſſe la biere
Aux Anglois & Allemans
Et Flamans,
Qui ont l'ame roturiere.

Jamais pour bon n'aduouray
Le poiray:
C'eſt vn nuiſible breuuage.
Toutes fois ie le permetz
Aux valetz,
Leſquelz n'ont ſoing du meſnage.

De la ſoif on nomme l'eau
Le bourreau,
Qui la faict mourir martyre.

Breuuage de pœnitent,
Qui le prend
N'a pas bien cauſe de rire.

Au beuueur d'eau, qui criroit :
« Le roy boit »
Feroit vn roy de grenouilles.
Feſtin qu'on deſtrampe d'eau
N'eſt poinct beau :
Faut que de vin tu le mouilles.

S'il y a ſidre excelent,
Bien ſouuent
On l'aime ſur tout breuuage.
Tu es, bon ſidre orangé,
(Tout ſongé)
Vn bon meuble en vn meſnage.

XXXIX

L'amour ie laiſſeray faire
Et les dames courtizer.
Il ne me faut plus qu'a boire
D'autant, & me repoſer.

Deia le poil me griſonne ;
Deia la goutte ie ſens.
Je veux traicter ma perſonne
Auec les Galle Bontems.

Si j'auois toufiours en caue
Vn muy de vin fauoureux,
Fuft d'Orleans ou de Graue,
Je me tiendrois bien heureux.

Sans me foucier d'vfure,
Qui n'a jamais bon fuccez,
J'irois le veoir, ie vous iure,
Plus fouuent que mes procez.

Car j'ay vn mal de nature :
Mon poulmon tout fec deuient ;
Et mourrois par aduenture,
Si ne beuuois bien fouuent.

Cefte couppe eft toute pleine ;
J'en vay lauer mes poulmons.
C'eft le chauld & la faline,
Ce n'eft pas nous qui beuuons.

XL

Las ! ie voy bien que m'a quicté m'amie !
Elle m'a dict que ie boy trop fouuent
Et que cela m'abbregeroit la vie.

Je m'en vay donc en vn defert fauuage.
Ne beuuant vin ny fildre aucunement,
J'y pafferay le refte de mon aage.

Si je n'y boy que de l'eau toute pure,
Bien toſt ainſi ie finiray mes jours
Car tel boire eſt contraire a ma nature.

Ce me ſera tres dure pœnitence.
Ainſi mourray regrettant mes amours,
Comme vn hermite, en faiſant abſtinence.

Puiſqu'aux deſertz on ne boit rien qui vaille,
Laiſſer ne veux ce bon vin dans le pot.
J'en boy a vous, premier que ie m'en aille.

Apres ma mort, faut ſur ma tombe eſcrire :
« Cy giſt qui a bien aymé le piot :
« C'eſt grand dommage aux tauerniers de Vire. »

XLI

La bouteille c'eſt ma cuirace,
Mon caſque c'eſt le gobbelet,
Et le jambon mon piſtolet.
Qu'on me rempliſſe ceſte taſſe;
J'en veux (le cueur poinct ne me fault)
Combatre la ſoif qui m'aſſault.

Bien mieux qu'a Sainct Denis, en France,
Ou qu'a la bataille de Dreux,
Parmy les potz combatray mieux
Et auecques plus d'aſſeurance :
Rien ie ne turay de ce coup
Que la ſoif, que ie hay beaucoup.

Je hazarderois bien ma vie
Prez de la bouche des canons,
Si au lieu de poudre & de ploms
Ilz sont chargés de Maluoisie :
Aultrement ne me parlez poinct
De perdre le moulle au pourpoinct.

Il n'est que mesnager sa vie,
Et chanter, viuans bien contans,
Les Vaudeuire du vieux temps,
Et faire tousiours chere lie.
Quand le bon compagnon mourra,
Paye ses debtes qui voudra!

La soif me tenoit a la gorge :
Je luy ay bien liuré l'assault ;
Je luy ay faict faire vn beau sault!
Toustes fois, s'elle ne desloge,
Ce verre remply, ie pourrois
L'oster peut estre a l'aultre fois.

XLII

Laissons viure malheureuses
Ces ames ambitieuses,
Et ioyeusement viuons
De si peu que nous auons.

L'vſurier, par grand' miſere,
Craignant trop cherement boire,
Meurt de ſoif vilainement
Pour amaſſer de l'argent.

Qui trop au meſnage penſe
Et qui conte ſa deſpence,
N'ayant en l'eſprit repos,
Ne peut viure bien diſpos.

La goutte vn drolle n'affronte,
Qui boit ſans ſonger au conte;
Auares en ſont ſaiſis,
Qui ont les eſcus moiſis.

Les miens ne moiſiſſent guere,
Pourueu que ie trouue a boire.
Je ſçay qu'aprez le treſpas
Plus ne ſeruent les ducatz.

Si j'eſtois vn jour en France
Quelque officier de finance,
Verres, bouteilles, tonneaux,
Seroyent mes meubles plus beaux.

Flacons pleins de Maluoiſie
Seroyent ma tapiſſerie;
Vn logis n'eſt bien paré,
Ou l'on demeure alteré.

Remplissez moy ceste couppe :
Que ie boiue a ceste trouppe!
Verre vuide ne vaut rien
Parmy tant de gens de bien.

XLIII

Le temps iadis, on se souloit esbattre,
Estant, l'huys clos, la neige & les glaçons;
Pres vn beau feu, trois a trois, quatre a quatre,
Ensemble au soir estoient les bons garçons.
En repetant les viroises chansons,
Sans detenir aucun mauuais langage,
Ou sur la poire ou bien sur le fromage,
Passoient ioyeux le temps honnestement.
S'il y auoit chez eux de bon breuuage,
L'habandonnoient fort volontairement.

Mais maintenant (ce qui beaucoup m'estonne)
Chez son voisin on ne hante, non plus
Que si c'estoit quelque estrange personne :
Les Vau de Vire on estime estre abus.
Leur seul soulas, c'est d'auoir des escus.
Pour vn amy on ne veut rien despendre :
Qui a bon sildre, il le garde pour vendre,
S'il encherist en l'arriere saison.
Vn chacun veut, soutonnier, pres sa cendre,
Se mal traictant, enrichir sa maison.

Le bon vieil temps enſuyuons, ie vous prie :
Eſcus ne ſont que crainte & penſement ;
Mais que puiſſions bien paſſer ceſte vie,
Qu'eſt il beſoin nous damner pour l'argent ?
Auec repos, auec contentement,
Vſons des biens que le Ciel nous enuoye.
Il ne faut pas, faute d'vn peu de ioye,
Le bec en l'eau, nos jours precipiter.
Les anciens nous ont monſtré la voye :
Faict il pas bien qui les peut imiter ?

XLIV

Lorſqu'on perſe chez mon voiſin
Vn tonneau de bon ſidre plein,
Ou de bon vin,
Me ſemble qu'on me fiance :
J'ay bonne eſperance
D'en boire vne ſoupirance
Soir ou matin.

Il ſe plaiſt d'ouir vn cas nouueau
Quelque romant ou conpte beau
De mon cerueau.
J'en forge & luy en vay faire
Pour auoir matiere
De faire tirer a boire
De ſon tonneau.

Mon voiſin ie tiendrois vn an
Sur le vin, lorſque du grand Cham
Ou du Soldan
Je luy compte quelque fable
Qu'il croit veritable,
Ou que ie parle a ſa table
Du Preſtre Jan.

Luy & moy, ſi c'eſt en hyuer,
Nous nous mettons prez du fouyer
A deuiſer
Du temps de ſon feu grand pere,
Sans ceſſer de boire,
Comme j'en vais la maniere
Vous demonſtrer.

C'eſt ainſi comme nous faiſons,
Luy & moy, quand nous deuiſons
Prez des tiſons,
Deteſtans melancholie
Et chiquanerie
Qui puiſſe eſtre forbannye
De noz maiſons.

XLV

Louons l'Eternel,
Bibimus ſatis,
Et l'hoſte, lequel
Nos pauit gratis,

Et ſans rechigner
Onerans menſas
De metz delicas.

Il nous ayme bien,
Hoc patet nobis;
Car ſon meilleur vin
Deprompſit caddis,
Et nous en a faict
Vſque ad oras
Remplir nos hanaps.

Les fraiz ne ſoient grands
Coram amicis.
Faut s'entre hanter
Sumptibus paucis;
Mais touſiours le vin
Lauet gingiuas
Apres le repas.

Qu'on en donne donc
Cunctis conuiuis;
A l'hoſte boirons
Pateris plenis,
Le remercians :
A vingt ans d'icy,
Puiſſions faire ainſi!

XLVI

Medecin de ma triſteſſe,
Remply mon verre, echançon
Mourray ie de ſechereſſe,
Tant prez d'vn ſi bon garçon?
Nenny, nenny, helas! nenny.

Choiſis les potz, car du pire
Si tu me venois verſer
Et pourement me ſeduire,
Ce ſeroit pour me chaſſer.
Nenny, nenny, helas! nenny.

Je ſçay bien que ie te garde,
Si me vas fauoriſant.
A la perſonne veillarde
Mauuais boire eſt il duiſant?
Nenny, nenny, helas! nenny.

Boire bon, pluſtoſt moins boire,
Nous faict fuir a mille maux.
Mon cors n'eſt pas lauatoire,
Ou l'on iette toutes eaux.
Nenny, nenny, helas! nenny.

Eſt ce du vin de ton maiſtre
Que tu m'as icy verſé?

Dormirois ie poinct peut eſtre
Si j'en eſtois bien bercé?
Nenny, nenny, helas! nenny.

XLVII

Meſſieurs, voulez vous rien mander?
Ce bateau va paſſer la mer,
Chargé de bon breuuage.
Le matelot le puiſſe bien mener
Sans peril & ſans nauffrage!

Il va couler icy aual:
Pourueu qu'vn pilleur deſloyal
Ne le prenne au paſſage,
Et que le vent ne le meine point mal,
Il va deſcendre en Brouage.

Helas! ce vent n'eſt guere bon.
Nous ſommes perdus, compagnon!
Vuider faut ce nauire,
Et mettre tous la main a l'auiron...
Regardez comme je tire!

Si vous tires autant que moy,
Bien toſt ainſi, comme ie croy,
Gaignerons le riuage.
Il eſt bien prez; car deia ie le voy...
Compagnon, prenons courage!

XLVIII

Me voulez vous garir de la berlue?
En vn verre bien net
Faut ſeulement mettre deuant ma veue
De ce bon vin clairet,
Qui chaleur donne a l'ame morfondue.
Encore chopine pleine,
Encore chopine!

Me voulez vous, quand je ſuis en cholere,
Regaillardir le cueur?
Tant ſeulement il me faut faire boire
Cete bonne liqueur,
Qui le chagrin eſchange en bonne chere.
Encore chopine pleine,
Encore choppine!

Me voulez vous faire conter & dire
Mille propos ioyeux?
De ce bon vin dictes moy que je tire
Quelque bon coup ou deux;
L'homme ſongeart il faict cauſer & rire.
Encore chopine pleine,
Encore choppine!

XLIX

Mon mary ha, que ie croy,
Par ma foy,
Le gosier de chair salée :
Car il ne peut respirer
Ny durer
Si sa gorge n'est mouillée.

Lorsqu'il est en grand couroux,
Voulez vous
Luy addoucir le courage?
Faicles luy tant seulement
Promptement
Boire quelque bon breuuage.

Pourueu qu'il ne vende rien
De son bien,
S'il boit, j'en suis resiouie;
Car j'ay tout au long du jour
Son amour,
Et sommes sans fascherie.

J'ay vn peu gousté en fin
Ce bon vin :
Or, viue ce bon breuuage,
Qui mon homme en santé met
Et nous faict
Viure en paix en mariage!

L

Monſieur de ceans,
Ces honneſtes gens
Ne vous pourroient ruiner
A chopiner;
Car le ſidre ne vaut plus
Qu'vn carolus.

Quant eſt pour la chair,
Il couſte trop cher
A traicter les gens de paons
Et de phaiſans.
Auſſi, pour garder ce poinct,
N'en auons poinct.

Nous auons pourtant
Tout noſtre contant
De metz, pour noſtre repas,
Bien delicatz;
Mais nous n'auons pas la faim
De longue main.

Doncq, permettez nous,
(Je parle pour tous)
De n'eſpargner ce pommé
Si bien aymé,
Sauf a boire, ſur la fin,
Vn peu de vin.

Il vaut bien vrayment
Son pesant d'argent.
Or, ie ne fay plus de cas
De tous ces platz ;
Approchez plustost le pot
Prez de l'escot.

Je n'eusse chanté,
Si ce n'eust esté
Ce bon boire, qui bien vaut
Qu'on chante hault
En depit de noz voisins,
Gens trop chagrins.

Mais qu'a ton perdu ?
Ce qui leur est deu
Les met en grand pensement
Incessamment.
Que m'en chaut, si ie n'ay pas
Tant de ducas ?

Cinq sols font autant,
Quand on est content,
Et qu'on iette les ennuis
Derriere l'huis,
Que d'escus les sacz tous pleins
A ces vilains.

L'hoste, s'il vous plaist,
Voila vostre arrest :
De vostre sidre on boira

Tant qu'on voudra;
Nous nous tiendrons bien contans
Pour les deſpens.

LI

Ma femme ſe dict mal pourueue,
Que ie perdz les biens & la veue,
A force de boire du bon;
Mais ne faut qu'elle s'en tourmente;
Car c'eſt vne choſe excelente
Qu'vn venerable biberon.

On dict que ſes ans il abbrege;
Ainçois il a grand priuilege :
Car, cependant qu'il boit d'autant,
Il ne crainct poinct que la pepie,
Qui aux poulets oſte la vie,
Le faſſe mourir a l'inſtant.

Il n'eſt meurtrier ny ſanguinaire :
Car tout le feu de ſa cholere,
Beuuant bien, il trampe & deſtainct;
Mais que celuy la on redoubte,
Qui ne beuuant que goutte a goutte
Frappe quand on n'y penſe poinct.

Helas! que faict vn pauure yurongne?
Il ſe couche & n'occit perſonne;

Ou bien il dict propos ioyeux ;
Il ne ſonge poinct en vſure.
Et ne faict a perſonne iniure.
Beuueur d'eau peut il faire mieux ?

LII

Mes bons ſeigneurs, ie penſe, a mon aduis,
Que s'entre veoir & viſiter ſouuent,
C'eſt ce qui faict touſiours les bons amis.
Vſons les vns des autres librement,
Et que chacun, ſur ce boire excelent,
Laue ſon cueur de toute hypocriſie...
Aux Alemans bien boire eſt courtoiſie.

En table, on eſt pour boire & pour manger,
Et ſon repas prendre ioyeuſement.
Or ſus! afin de vous encourager,
Je vay le mien vuider premierement.
C'eſt vn fourrier qui va tant ſeulement
Pour les autres le logis recongnoiſtre...
Touſiours ma ſoif ne ceſſe de renaiſtre.

Je voudrois bien en aſſaillir quelqu'vn
De ceux qui vont, ce ſemble, rechignant.
Il faut laiſſer le chagrin inportun,
A tout le moins a la table en beuuant.
Cecy s'en va droict au Pont Ecoulant :
C'eſt a Guibray d'icy la droicte voie...
Que ce bon vin rafraiſchit bien le foye !

LIII

Mon cher ſoucy, o bouteille m'amie,
Secourez moy!
Vienne mouiller voſtre douce liqueur
Mon goſier ſec & garir ma pepie!
Enneouoy!

Longtemps y a qu'a haute voix je crie :
« Secourez moi! »
D'vn peu de vin reconfortez mon cueur,
Ou aultrement ie vay perdre la vie...
Enneouoy!

Je ſuis armé contre mon ennemie :
Secourez moy!
Faictes ainſi : ſervez moy de ſecond!
Serez vous poinct, voiſin, de la partie?
Enneouoy!

Vn bon amy n'attend pas qu'on luy die :
« Secourez moy »
Vn verre plein, & fuſt il tres profond,
Je vuide bien, auant que l'on m'en prie.
Enneouoy!

Tirez vn coup, ayez l'ame hardie;
Secourez moy!

Deia d'vn coup que j'ay mis prez du cueur
Ma ſoif en a preſque perdu la vie.
Enneouoy!

Mon cher deſir, o bouteille m'amie,
Secourez-moy!
Vienne mouiller voſtre douce liqueur
Mon goſier ſec & garir ma pepie!
Enneouoy!

LIV

Meſſieurs, maintenant delaiſſez
Tous vos procez.
Aſſez vous aurez d'aultre temps
Pour d'auarice
Faire exercice
Sur les cliens.

Les aduocatz qui n'ont repos
Sont mal diſpos;
On les void bientoſt griſonner.
Le perſonnage
Qui eſt bien ſage
Ne veut plaider.

Je n'ayme point dillation
Sur la boiſſon.
On ne prend poinct ſur moy deffaut

Ny contumace,
A pleine taſſe
Quand boire il faut.

Mais il faut, quand j'ay beu mon pot,
Payer l'eſcot.
D'vn client vous auez les ſas,
Qui vous deffraye,
Et le vin paye,
Qu'il ne boit pas.

Mais je ne ſuis pour cenſurer
Voſtre meſtier;
Tous eſtatz tendent a l'argent.
Ceſte iournée
Soit celebrée
Joyeuſement!

Feſte qui vient au mois de may
Rend le cœur gay;
Et puis voicy bonne liqueur :
Qu'elle ſoit beue,
Et qu'on ſalue
Noſtre majeur!

A vous, monſieur noſtre majeur,
De fort bon cueur!
Prenez le mal que font les dens
En patience,
Et non vengeance
Sur les cliens.

LV

Ne hantant point le monde
Je ne fay que resuer;
Ma femme au logis gronde
Ne cessant de crier;
J'en suis melancholicque;
Mais pour fuir le chagrin
Faut que ie communicque
Auecques mon voisin.

L'hyuer, durant la pluye,
Au soir nous nous hantons;
Prez beau feu, la rostie
Dans le vin nous trampons.
Nous ne parlons d'affaires,
Mais de discours plaisant,
Cependant que les poires
Et marrons vont cuisant.

Si le vin, apres rire,
Nous deffault, volontiers
Aux courtz festus on tire
A qui payra son tiers.
Si sçauons en tauerne
Quelque bonne boisson,
On dit : « Pren la lanterne,
Apportez en, garçon! »

La voiſine s'eſgaye,
Et ne ride ſon front,
Lorſque ſon mary paye
Comme les aultres font.
Elle ſucre la poire,
Diſant le petit mot,
Nous aide meſme a boire
Et ſe met de l'eſcot.

Lorſque me preſſe l'heure,
Je retourne au logis;
Ma femme eſt la qui pleure,
Ainſi qu'il m'eſt aduis,
Et me dict en cholere :
« Que fay ie ſeule au lict?
Eſt il ſeant de boire
Ainſi juſqu'a minuict? »

De peur d'auoir querelle,
Et d'eſtre martyré,
Je me couche aupres d'elle,
Faignant d'eſtre alteré.
Peu a peu ie la baiſe,
Ne diſant mot pourtant :
Vne femme mauuaiſe
On dompte en la flatant.

Meſſieurs, ie vous ſuplie
Que ie boyue a vous tous :
Les femmes ie n'oublie,
Car je crains leur couroux.

Bon vin, quand ie me couche,
Si j'auois ton pareil,
Pour en lauer ma bouche,
J'aurois vn bon ſommeil.

LVI

Ne laiſſons poinct ſecher
Le paſſage des viures.
Mais que nous ſoyons yures,
Nous nous irons coucher.

Noyans noſtre ſoucy
En ce doux d'Agorie,
Beuuons tous, ie vous prie,
A l'hoſte que voicy!

Il n'a poinct de regret
Au ſidre qu'il nous donne;
En euſt il vne tonne,
Il l'habandonneroit.

Voulez vous rien mander
La bas a la riuiere?
Y auez vous affaire?
Les trippes vay lauer.

O ſoulas des goſiers,
O tres bon ius de pomme!
Prions pour le bon homme
Qui planta les pommiers.

LVII

Nous ſommes vne grande trouppe
D'infortunez,
Qui, pour auoir trop mis la couppe
Deſſoubz le nez,
Sommes malades au cerueau
Du mal de pippe,
Qui prend ceux qui breuuage d'eau
Ne mettent dans leur trippe.

On nous dict : Comme de nature
Le ſcorpion
Meſme eſt bon contre ſa bleſſeure
Pour gariſon;
Qu'il faut retourner aux bons vins
Comme a la beſte
Qui nous a mis ces tintouins
Et ce mal dans la teſte.

C'eſt le ſubiect pourquoy nous ſommes
Venus de loing.
Secourez donc ces paoures hommes
En leur beſoing,

Et nous donnes, pour nous garir,
Ce bon breuuage,
Qui redonne plus de plaiſir
Qu'il n'a faict de dommage.

Loge, bon vin, en ma poictrine,
Entre chez moy!
Puiſque me ſers de medecine
Quand ie te boy!
Qui me verra tout avaller
Ne s'en eſtonne!
Il ne ſe faut poinct eſpargner
Pour guarir ſa perſonne.

LVIII

N'approche, auarice chiche,
De ma table aucunement :
Tu fis mourir pourement
Mon voiſin, quoy qu'il fuſt riche.
Riche auare eſt peu de cas :
Non, ie ne le ſeray pas.

Dedans ſa maiſon fermée
Tous les iours il ſe cachoit;
Sa cheminée il bouchoit,
Craignant perdre la fumée.
Riche auare eſt peu de cas :
Non, ie ne le ſeray pas.

Il portoit a ſa ceinĉture
Ses ſouliers qu'il eſpargnoit;
De ſon poil il reſerroit
Et des ongles la rongneure.
Riche auare eſt peu de cas:
Non, ie ne le ſeray pas.

S'il donnoit, au jour de feſte,
A deux paouures vn denier,
Ce n'eſtoit ſans rechigner;
Encor demandoit ſon reſte.
Riche auare eſt peu de cas:
Non, ie ne le ſeray pas.

Pour ne perdre l'eau ſalée
Du merlut, quand il bouilloit,
De la ſouppe il en faiſoit
Dont il paſſoit la journée.
Riche auare, eſt peu de cas:
Non, ie ne le ſeray pas.

D'eſtrain & de chaneuotte
Se chauffoit tous les hyuers:
Il euſt vendu volontiers
La graiſſe de ſa calotte.
Riche auare eſt peu de cas:
Non, ie ne le ſeray pas.

Mais, quant eſt de ſon breuuage,
Ayant vin a plein tonneau,
Il ne beuuoit que de l'eau.
S'il eſt mort, eſt ce dommage?

Riche auare eſt peu de cas ;
Non, ie ne le ſeray pas.

Cecy ſerue d'exemplaire !
Et beuuons ſans chichete
Bon vin pur pour la ſanté,
Tel qu'il eſt né de ſa mere.
Riche auare eſt peu de cas ;
Non, ie ne le ſeray pas.

LIX

N'abregeons poinct noſtre vie
Par trop nous attedier :
Cent ans de melancholie
Ne payront pas vn denier.
Attendons a rechigner,
Quand nous ſerons malades,
Qu'on viendra nous ordonner
Des breuuages ſi fades.

Ores, que ſommes alaigres,
Et en ſanté, Dieu mercy,
Laiſſons la ces ſildres aigres ;
Je trouue bon ceſtuy cy.
Il eſt ſain & chauld auſſi
Au ventre & a la bouche :
Auſſi l'hoſte que voicy
En boit, quand il ſe couche.

Il traicte la compaignie
Certes assez proprement.
Si nous estions a la pluye,
Nous serions bien pirement.
Je hay naturellement
L'orage & la tourmente.
Mais le vin incontinent
M'en oste l'espouuante.

L'eau qui nourrist la grenouille,
Me refroidit trop les dens;
J'ayme mieux qu'elle me mouille
Par dehors que par dedans.
A vous, monsieur de ceans!
Plegez moy, je vous prie:
Voicy vn doux passe tems,
Mais qu'il ne vous ennuye.

LX

Nous sommes trop long tems icy;
J'ay peur qu'il vous ennuye!
Allons nous en; j'ay peur qu'il vous ennuye!

Monsieur nostre hoste, grand mercy!
Nous sommes trop long temps icy:
Monsieur nostre hoste, grand mercy!
Couurez vous, ie vous prie!
Allons nous en; j'ay peur qu'il vous ennuie!

Vous auez par trop grand ſoucy,
Nous ſommes trop long temps icy :
Vous auez par trop grand ſoucy
Traicté la compaignie.
Allons nous en ; j'ay peur qu'il vous ennuie!

A vous, du reſte que voicy!
Nous ſommes trop long temps icy :
A vous du reſte que voicy!
Il eſt fol qui s'oublie!
Allons nous en ; j'ay peur qu'il vous ennuie!

S'il vous plaiſt, vous ferez ainſi!
Nous ſommes trop long temps icy!
S'il vous plaiſt, vous ferez ainſi!
Chacun vous en ſupplie.
Allons nous en; j'ay peur qu'il vous ennuie!

LXI

Nous ſommes armés comme il faut :
A l'arme! a l'aſſaut! a l'aſſault!
Nous ſommes armés comme il faut :
Chacun monſtre ce qu'il ſcait faire!

Il ſemble que le cueur vous fault :
A l'arme! a l'aſſault! a l'aſſault!
Il ſemble que le cueur vous fault,
Car vous faictes piteuſe chere.
Nous ſommes armés comme il fault :
Chacun monſtre ce qu'il ſcait faire!

La trompette a ſonné bien hault :
A l'arme! a l'aſſault! a l'aſſault!
La trompette a ſonné bien hault,
Encor premier nous faut il boire!
Nous ſommes armés comme il faut :
Chacun monſtre ce qu'il ſcait faire!

Nous en aurons le cueur plus chault;
A l'arme! a l'aſſault! a l'aſſault!
Nous en aurons le cueur plus chault,
Et vaincrons mieux noſtre aduerſaire.
Nous ſommes armés comme il faut :
Chacun monſtre ce qu'il ſcait faire!

A vn j'ay faict faire vn beau ſault!
A l'arme! a l'aſſault! a l'aſſault!
A vn, j'ay faict faire vn beau ſault!
Vous en ferez en la maniere.
Nous ſommes armés comme il faut :
Chacun monſtre ce qu'il ſcait faire!

LXII

Oſtes moy ce medecin
Qui veult que de l'eau ie boyue
Et que ie quicte le vin,
Vne liqueur ſi ſouefue!
Penſant ainſi me garir
Il me veut faire mourir.

L'eau eſt a mon naturel
Vn element tout contraire;
Et ce medecin cruel
Me vient conſeiller d'en boire!
Fy, fy de ſon recipe!
Je n'y ſeray plus trompé!

Si ce meſchant i'euſſe creu,
Las! ie ſerois mort tout roidde;
Si ſeulement i'euſſe beu
Sa ptiſane & ſon eau froidde.
Quand ce bon vin j'ay gouſté,
J'ay recouuert ma ſanté.

Beuuant du bon, ie ne crains
Jamais vne maladie;
En depit des medecins,
Je viuray toute ma vie.
Je ſcay bien ce qui m'eſt bon :
J'en boy a vous, compaignon!

LXIII

On va diſant que j'ay faict vne amie,
Mais je n'en ay encore poinct d'enuie :
Je ne ſcay pas a bien pindariſer :
Moy, j'ayme mieux boire vn coup qu'vn baiſer.

Quand j'aurois beu, elle voyant ma trongne
M'iroit disant : « Je ne veux poinct d'yurongne :
Je veux amy plus propre a courtizer. »
Moy, j'ayme mieux boire vn coup qu'vn baiser.

Tous mes deuis seroient de beuuerie ;
Et, quand on a maistresse assez iolie,
D'aultres discours il luy conuient vser.
Moy, j'ayme mieux boire vn coup qu'vn baiser.

Faisant l'amour, ie ne scaurois rien dire
Ny rien chanter, sinon vn Vaudeuire.
Ce seroit trop vne fille abuser :
Moy, j'ayme mieux boire vn coup qu'vn baiser.

Je m'en vay boire a celles qui cherissent
Ceux qui de vin, non d'eau, leurs cors remplissent.
Ce sont ceux la qu'on deburoit mieux priser.
Moy, j'ayme mieux boire vn coup qu'vn baiser.

LXIV

O tintamare plaisant
Et doucement resonnant
Des tonneaux que l'on relie !
Signe qu'on boira d'autant !
Cela me faict resiouir.
O belle harmonie !
Las ! sans toy, j'allois mourir
De melancholie.

Comme moy, tout bon beuueur
Au maillet & au chasseur
Met les deux mains sans vergongne,
Et s'employe de bon cueur
A releuer ses tonneaux,
Et luy mesme congne;
Pour remplir tost ses vaisseaux,
Haste la besongne.

Vignes sans fruict & pommiers
Auoient dedans noz goßiers
Trop laissé la secheresse
Et aux tonneaux & celiers.
Cest an, par fertilité,
Nous donne largesse:
Ne crions plus la cherté.
A vous, nostre hostesse!

Voicy bon sidre nouueau.
Je croy qu'il est faict sans eau:
Il est chauld a la fourcelle,
Et donne jusqu'au ceruceau.
Le Dameret excelent
Ha la couleur telle.
Si j'en beuuois bien souuent,
Faudroit la hardelle.

Au prix d'antan, vn chacun
Dict qu'on ha trois potz pour vn.
Bon marché! pour vne chose
Qui donne vn si bon parfum!

Je trouue en toy plus d'odeur
Qu'au musq & la rose.
Baise moy, mon pauure cueur,
Et de moy dispose!

LXV

On plante des pommiers aux bors
Des cymetieres, prez des mors,
Pour nous remettre en la mœmoire
Que ceux, dont la gisent les cors,
Ont aymé comme nous a boire.

Si doncq de nos predecesseurs
Il nous fault ensuyure les mœurs,
Ne souffrons que la soif nous tue :
Beuuons des pommiers les liqueurs
Ou bien de la plante tortue.

Pommiers, croissans aux enuirons
Des tombeaux des bons biberons,
Qui ont aymé vostre breuuage,
Puissions nous, tandis que viurons,
Vous veoir chargez de bon fruictage!

Ne songeons plus aux trespassez;
Soyons gens de bien, c'est assez;
Au surplus, il faut viure en ioye.
Que seruent les biens amassez,
Au besoing qui ne les employe?

LXVI

Or ſus, beuuons! Que nous ſert de plorer?
En attendant qu'on oye publier
La douce patience,
Il faut de ce bon vin lauer ſa conſcience.

Car auſſi bien que ſeruiront noz biens?
Aux heritiers on laiſſe des moyens
Dont ilz font chere lie :
Faiſons la, cependant que nous ſommes en vie.

Ne ſoyons poinct ſi vilains & hagardz,
Que de laiſſer ce bon vin aux ſoldardz
Qui nous font tant d'oultrage!
S'ilz le beuuoient ſans nous, ce ſeroit grand dommage.

Laiſſons, voiſin, ces meſſieurs deuiſer :
Je boiray tout, ſi tu me veux pleger;
Mais aprez, n'en fay doubte,
Tu ſortiras dehors, ſi tu en laiſſes goutte.

On ne diroit qu'vne mouche y euſt beu :
Or, boy, ainſi que boire tu m'as veu,
En depit de la guerre;
Cela ne nuira poinct a ceux qui ſont en terre.

LXVII

O gentil ioly mois de may,
Qui es le plus beau de l'année,
Ta dix & neufiesme journée,
Dy moy quand ie la reuoiray,
Celle qui est tant a mon gré?

La feste qui faict oublier
Les procez aux gens de practicque,
Pour vuider vn verre authanticque,
Nettoyans leur plaideur gosier
Tout raucque a force de crier.

Que les auares aduocas
Gaignent a se rompre la teste :
Pourueu que ie sois de leur feste,
Certes ne me souciray pas
De leurs procez ny de leurs sas.

Mieux vaut vuider & assaillir
Un pot qu'vn procez difficile.
Au moins cela m'est plus vtile;
Car les procez me font vieillir :
Le bon vin me faict raieunir.

A vn bon biberon jamais
Calotte en teſte ne fut veue.
A vous, meſſieurs de la cohue!
Faictes ainſi, & me pleges,
Et plus ne vous entre manges.

LXVIII

Puiſque bon temps ne dure plus,
Je veux le ſiecle habandonner :
En vn monaſtere reclus
Mes jours il me faut confiner,
Ou ceux qui le vin vont crier
Je ne puiſſe ouir ny entendre:
Car, pour mon vieil amy trouuer,
Faudroit le froc quiſter ou vendre.

Tous les droles, mes compaignons,
Quand d'eux me viendra ſouuenir,
Auront part en mes oraiſons;
Mais de vin s'il fault s'abſtenir,
Helas! on me voira gemir,
N'en beuuant a leur ſouuenance :
Mais pourray ie poinct obtenir
Pour ceſt effect quelque diſpence?

Au couuent encor ie ne ſuis;
De cecy ie puis bien gouſter :

J'en vay boire a vous, mes amis!
Dictes moy : « Grand mercy, frater! »
Las! comme pourray ie quicter
Vne si douce compaignie?
Et qui viendra reconforter
Au couuent ma dolente vie?

Voila le fondz tout apparent :
Voyez : je n'y ay rien laissé.
Ce seroit dommage vrayment
Que ce beau verre fust cassé
Par quelque valet insensé,
Ou chambriere mal apprise.
Bon vin en verre bien raincé
Boire d'autant! *c'est ma deuise!*

LXIX

Puisque, beaux basilicz, qui tuez par la veue,
Je tiens ma liberté que j'estimois perdue,
Beaux yeux, asseurez vous qu'on ne me voira pas
Retomber en voz lacs!

L'experience ores me deburoit faire sage :
On euite les lieux ou l'on a faict nauffrage.
Sage n'est le marchand qui est encor allé
Par ou l'on l'a volé.

Pour n'y retomber poinct, que me fault il donc faire?
Est ce poinct le meileur de ne songer qu'a boire,
Si ces beuueurs, lesquels sont tousiours sur le vin,
N'ont poinct l'amour au sein?

Pour chaſſer ceſt amour, lequel me fantaſie,
Je ne veux eſpargner ny vin ny Malvoiſie,
Me deuſt il faire mal! Petit mal j'ayme fort,
Qui plus grand mal endort.

J'ayme mieux employer en beuuettes gentilles
L'argent qu'il faudroit mettre a courtiſer les filles.
Vn beau tainct rouge & fraiz par Bacchus on acquert;
Par Venus, on le pert.

LXX

Pluſieurs, en ſe ſcandaliſant
De noz chanſons du Vau de Vire,
Secrettement s'en vont diſant
Qu'elles ne font que nous induire
A boire d'autant & a rire
Et faire en table maint excés.
Mais telles gens, qui ne font que meſdire,
Sur rien fonderoient vn procés.

Quand vn Vaudeuire eſt chanté,
A boire on ne contrainct perſonne,
S'il n'a ſoif & neceſſité.
Je ſuis d'aduis que l'on ordonne,
Pour ces gens qui trouuent l'eau bonne,
Et veulent ſur tout cenſurer,
Ayant chanté, que pour boire on leur donne
De l'eau, de peur de s'enyurer.

Quand nous disons vne chanson,
Qui de boire nous admoneste,
De peur qu'en aucune façon
Le vin ne nous trouble la teste,
Honnestement faisons requeste
Qu'on ait a nous en dispenser,
Or n'en beuuons, sinon vne goutette,
Si de boire on nous veut presser.

L'autheur de ces chansons icy
Ne les fist pour contraindre a boire,
Mais pour chasser de luy soucy,
Quand il n'estoit a l'auditoire.
Il ne pensoit rendre notoire
Son nom, quand il les composoit :
Au moins, messieurs, ne blasmes sa mæmoire,
Si quelque yurongne en abusoit.

LXXI

Que Noé fut vn patriarche digne!
Car ce fut luy qui nous planta la vigne
Et beut premier le ius de son raisin.
O le bon vin!

Mais tu estois, Lycurgue, mal habile,
Qui ne voulus qu'on beust vin en ta ville.
Je ne scay pas ou tendoit ton dessein,
O le bon vin!

Qui boit bon vin, il faict bien la besongne.
On voict souuent vieillir vn bon yurongne,
Et mourir jeune un sçauant medecin.
O le bon vin!

Le vin n'est poinct de ces mauuais breuuages
Qui beus par trop font faillir les courages :
J'ay, quand j'en boy, le courage herculin.
O le bon vin!

Puisque Noé, vn si sainct personnage,
De boire bien nous a monstré l'vsage,
Je boiray tout. Fay comme moy, voisin!
O le bon vin!

LXXII

Que l'on fasse cet' eau seruir
Ou a faire le pot bouillir,
Ou a tramper la mourue!
Icy n'en entrera ia!
L'eau le monde submergea,
Et la terre en fut perdue.

Qu'on en arrouse le iardin!
Mais d'en aller gaster ce vin,
Seroit ce pas grand' offence?
Quand ie boy le vin tout pur,
C'est tout vn : ie n'ay pas peur
Que pour ce ma femme tance.

C'eſt, c'eſt mon vray roſſignolet,
Qu'vn crieur de bon vin clairet :
L'eau ne faict que mal au ventre.
Quel bien faict elle aux goſiers,
Qui n'en faict pas aux ſouliers
Et bottes, quand ell' y entre?

Que l'on faſſe cet' eau ſeruir
Ou a faire le pot bouillir,
Ou a tramper la mourue!
Icy n'en entrera ia.
L'eau le monde ſubmergea,
Et la terre en fut perdue.

LXXIII

Qui eſt comme moy bon beuueur
Ne crainct tant trouuer vn voleur
Comme vn mauuais breuuage :
Car d'vn voleur on ſe deffend;
Mais celuy qui mauuais vin prend
Perd bien toſt tout courage.

Je voudrois, mauuais vin beuuant,
Me veoir la gorge au meſme inſtant
Bien courte deuenue;
Mais, quand le bon vin je boirois,
Que le col i'euſſe encor trois fois
Auſſi long qu'vne grue.

Quant a l'eau ne me parlez poinct
D'en boire, si n'y suis contrainct,
Ou si ne suis hermite ;
Encor faudroit il quelquefois
Que vin ie beusse dans les bois,
Ou ie mourois bien viste.

Je scay bien que ie bois des mieux.
Mais j'en ressemble a mes ayeux ;
Il faut suyure noz peres.
En laissant les vieilles façons,
Jamais si bien que nous pensons
N'iront droict noz affaires.

LXXIV

Quand suis sans verre & breuage,
C'est sans cocque vn limaçon,
Sans liurée, c'est vn page,
C'est vn escolier sans leçon.

C'est vn chasseur sans sa trompe,
Sans braguette vn lansquenet,
C'est vn nauire sans pompe,
C'est vn berger sans flageolet.

C'est vn soldat sans panache,
C'est sans pifre vn tabourin,
C'est vn charpentier sans hache,
C'est vn orpheure sans burin.

Sans vin ie perds contenance :
C'eſt ce qui mieux me conuient,
Comme au cheualier la lance,
Et la baguette a vn ſergeant.

Je vous annonce la guerre;
Pour l'amour de mon amy
Que voicy dedans ce verre,
Je ne boiray poinct a demy.

LXXV

Qui eſt celuy qui eſt giſant
Soubz ceſte froidde ſepulture?
— Vn riche auare qui viuant
Ne beuuoit que l'eau toute pure.

Quelle mort l'a faict trepaſſer?
— Il eſt mort d'vne ſoif cruelle,
Pour n'auoir voulu rechauffer
D'vn verre de vin ſa fourcelle.

Pourquoy ne croiſt ſur ſon tombeau
Que du chardron qui l'enuironne?
— Qui n'a jamais beu que de l'eau
Ne produict herbe qui ſoit bonne.

Pourquoy eſt ce vn Pater noſter
Que pas vn ores ne luy donne?
— Pour ce qu'ayant vin en chantier,
Il n'en faiſoit boire a perſonne.

Eſt il mort ſans eſtre plore?
— Quel dueil voulez vous qu'on en faſſe?
Qui comme luy meurt alteré,
Il faict trop grand' honte a ſa race.

Vrayment tu es bien ou tu es :
Tes heritiers comme ie penſe,
De ton bon vin faiſant gros nez
Laueront bien leur conſcience.

LXXVI

Roſſignolet muſicien,
Au printemps tu chantes fort bien,
Quand tu vas ſaluant l'aurore;
Mais ſi i'eſtois roſſignolet,
Beuuant de ce bon vin clairet,
Je chanterois bien mieux encore.

Vray eſt que moy qui ſuis inclin
A dormir a l'aiſe au matin,
Ne chanterois de ſi bonne heure;
Mais ayant vn peu ſommeillé
Puis de vin ma fale mouillé,
Ma chanſon ſeroit bien meilleure.

D'auſſi bon matin toutes fois
Que toy, leuer ie me pourrois,

Selon le vin qu'il faudroit boire :
Car pour bien me desendormir,
Du bon vin qu'on me vienne offrir,
J'ouuriray bien tost la paupiere.

LXXVII

Sur mer ne veux par folie
En hazard mettre ma vie,
Pour augmenter mes moyens.
Pourueu qu'a mon gré ie boyue,
Et que mon peu ie conserue,
Ça bas ie ne veux plus riens.

Plus tost quiẽterois ma terre
Que le pot & que le verre !
Je suis deia vieillard gris,
Le vin tous mes maux appaise
Et m'oste vne toux mauuaise
Qui me tient toutes les nuiẽtz.

Le vin mes forces resueille :
Quand ie n'en boy poinẽt, ma vieille
En ha le cueur fort estrainẽt ;
Car, au soir, quand ie me couche,
Je luy dy, s' elle me touche :
« Non, je ne le feray poinẽt. »

Vien donc, vin de couleur belle,
Me rechauffant la fourcelle,
Garir mon rheume & ma toux!
Pour moy, qui suis vieux bon homme,
N'est sain le ius de la pomme :
Le vin est propre pour nous.

LXXVIII

Si noz malheurs bien tost ne prennent fin,
Tristes malheurs qui trauaillent la France,
J'ay peur, Oliuier Basselin,
Qu'on ne te mette en oubliance.

Las! Basselin, auecques le bon temps
Que tu auois, faisant tes Vau de Vire,
S'en sont allez les bonnes gens,
Lesquelz les souloient si bien dire!

Sur le bon vin si les voulois chanter,
L'vsurier tance, & l'auare en murmure,
Disant que nous irons quester,
Et, rechignez, nous font iniure.

Des bons beuueurs ioyeux ie fay grand cas;
Ilz n'ont jamais les ames si meschantes
Que ces vilains, qui n'osent pas
Boire, pour accroistre leurs rentes.

Or, nous allons, Oliuier Baſſelin,
Noz verres pleins vuider en ta mœmoire.
Puiſque bon nous trouuons ce vin,
Haut! hault le bras! Il faut tout boire.

LXXIX

Si voulez que ie cauſe & preſche,
Et parle latin proprement,
Tenez ma bouche touſiours fraiſche,
De bon vin l'arrouſant ſouuent;
Car ie vous dis certeinement:
Quand i'ay ſeche la bouche,
Je n'ay pas plus d'entendement
Ny d'eſprit qu'vne ſouche.

Mais toſt mon eſprit ſe deſgele
Lorſque ie mouille le goſier;
Et je me remetz en ceruelle
Potz & verres a manier.
Le bon vin me faict reſueiller,
Alors que ie ſommeille,
Et plus cauſer & jargonner
Qu'vne vieille qui teille.

Or demandez bien a ma mere,
Soit au ſoir ou ſoit au matin,
Alors que l'on m'a faict bien boire,
Si je parle pas bon latin:

Elle dira par Sainct Copin
Que j'y suis habile homme.
Qui me faict sçauant? C'est ce vin,
Et ce bon ius de pomme.

LXXX

Si i'ay vn amy, quand ie boy,
Je voudrois qu'il beust auec moy
Du meilleur vin que l'on peust boire;
Car, pour moy, ie le vay jugeant :
Plus grand bien on ne me peult faire
Que de bon vin en m'abreuuant.

Mais si j'auois vn ennemy,
Qu'il ne beust jamais qu'a demy,
Quoy qu'il eust vne soif extreme;
Encor que ce ne fust pas vin,
Que son breuuage fust de mesme
Ce qui faict tourner le moulin.

Ce luy seroit affliction
Plus grande, a mon oppinion,
Qu'aux Enfers n'est celle a Tantale :
Encor plus grande, que ie croy,
S'il desiroit oindre sa sale
De bon vin, autant comme moy.

LXXXI

Se treuuent trois lettres en vin,
Qui font Vigueur, Ioie, Nouriture,
Et denotent bien ſa nature,
Comme dict fort bien mon voiſin.

Le bon vin redonne vigueur
Et force au corps qui eſt malade,
Et chaſſe la triſteſſe fade;
Nourriſt le corps, purge le cueur,

Faict de la bile eiection;
Le ſang eſpois il ſubtiliſe,
Et noſtre appetit il aguiſe
Et aide a la diggeſtion.

Et bref, le vin, pris ſobrement,
Eſt touſiours vne bonne choſe.
Je n'en prendray que ceſte doſe:
Prenez la voſtre meſmement.

Je me ſens bien reconforté:
O belle & bonne creature!
Tu as, de ce coup, ie te iure,
Ma toux & mon rheume emporté

LXXXII

Tous les ſept ſages Gregeois
Beuuoient bien chacun deux fois ;
Nous en boirons doncq bien trois,
Qui tant ſages ne ſommes pas.
Il y en a qui ne font cas
Que d'hypocras.

Je n'ayme ſucre ni miel ;
Il n'eſt theriacque tel
Que vin en ſon naturel.
Diray ie hypocras mal baſti
Valoir mieux que vin de Sainct?
J'aurois menti.

Aux accouchées laiſſons
Ces doucereuſes boiſſons :
Ce bon ſildre carreſſons.
Mauuais vin, bon pommé le vault.
Vous ſcauez ce que faire il fault,
Quand il faict chault.

Varlet, qui bon maiſtre ſert,
Doibt boire a luy, deſcouuert.
A vous, meſſieurs. S'il appert
Que je n'en laiſſe aucunement,
C'eſt ſigne que ce reſtorent
Eſt excelent.

LXXXIII

Tout a l'entour de noz rampars
Les ennemis ſont en furie :
Sauuez noz tonneaux, ie vous prie!

Prenez plus toſt de nous, ſoldartz,
Tout ce dont vous aurez enuie :
Sauuez noz tonneaux, ie vous prie!

Nous pourrons au moins en beuuant
Chaſſer noſtre melancholie :
Sauuez noz tonneaux, ie vous prie!

L'ennemy, qui eſt cy deuant
Ne nous veult faire courtoiſie.
Vuidons noz tonneaux, ie vous prie!

Au moins, s'il prend noſtre cité,
Qu'il n'y trouue plus que la lie :
Vuidons noz tonneaux, ie vous prie!

Deuſſions nous marcher de coſté,
Ce bon ſildre n'eſpargnons mie :
Vuidons noz tonneaux, ie vous prie!

LXXXIV

Touſiours auecques moy je porte
Vn fort bon entonnoir a vin.

Je n'emprunte en aucune ſorte
L'entonnoir de noſtre voiſin.
Le mien m'a tant couſté d'argent,
Que c'eſt vne choſe infinie :
Auſſi m'a t il toute ma vie
Servy continuellement.

Goſier, qui naturellement
Es mon entonnoir tres fidelle,
Ne laiſſe entrer en ma fourcelle
Breuuage, s'il n'eſt excelent!

J'ayme vne bonne compaignie
Plus volontiers qu'vn bon repas,
Pour paſſer ma melancholie
Qui m'aduanceroit le treſpas.
Prez mes amis honneſtement
J'ayme mieux boire & mouiller l'anche,
Que manger mon pain en ma manche,
N'ayant jamais contentement.

Goſier, qui naturellement
Es mon entonnoir tres fidelle,
Ne laiſſe entrer en ma fourcelle
Breuuage, s'il n'eſt excelent!

J'ayme tant ceſte melodie
De nos Vau de Vire nouueaux!
Je fay juge la compaignie
Que les vieux ne ſont poinct plus beaux.

Si j'eſtois vn homme opulent,
Je ferois chere magnificque
A tous ceux qui ceſte muſicque
Me chanteroient journellement.

Goſier, qui naturellement
Es mon entonnoir tres fidelle,
Ne laiſſe entrer en ma fourcelle
Breuuage, s'il n'eſt excelent !

Breuuage, rempli d'excelence,
Je te donne ton paſſeport :
Paſſe ! tu as toute licence;
Reſueille l'eſprit qui s'endort.
Si ta force & vertu ſurprend
Et brouille noſtre fantaſie,
Faut dormir vne heure & demie,
Et ne cueillir poinct trop le vent.

Goſier, qui naturellement
Es mon entonnoir tres fidelle,
Ne laiſſe entrer en ma fourcelle
Breuuage, s'il n'eſt excelent !

LXXXV

Voyant en ces valons Virois
Des moulins fouleurs la ruine,
Ou noz chantz prindrent origine,
Regrettant leur temps ie diſois :
« Ou ſont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons ? »

Le traficq de nos peres vieux
Estoit iadis en drapperie.
Le bon Basselin, lors en vie,
Se resiouissoit auec eux.
Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chants biberons?

Aux moulins qui fouloient leurs draps
Sur ceste riviere iolie,
Beuuoient d'autant, par drolerie,
Pommé qui valoit hypocras,
Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons?

Basselin faisoit leurs chansons
Qu'on nomma partant Vaudeuire,
Et leur enseignoit a les dire
En mille gentilles façons.
Ou sont ces moulins, o valons,
Source de noz chantz biberons?

Or bien ce bon temps est passé.
De toutes choses vne pose!
Va dans mon cors & t'y repose :
Benoist soit il qui t'a versé!
Ou sont ces moulins, o valons
Source de noz chantz biberons?

LXXXVI

Voicy tous gens de courage,
Lesquelz s'en vont en voyage

Jusque par dela les mons.
Faire ce pelerinage
Sans boire nous ne pouuons.

Que la bouteille on n'oublie,
En regrettant Normandie.
A l'ombre nous nous serrons,
Si le chemin nous ennuye,
Et l'vn a l'aultre boirons.

Beuuons! dela ie me lasse.
Vn chacun sa calabasse
Remplira par les chemins,
En disant : « Donnez, de grace,
A boire a ces pelerins! »

Compagnon, vuide la tienne,
Ainsi que j'ay faict la mienne!
Quelque chance nous viendra,
Mais que la soif nous reprenne,
Qui noz flacons remplira.

LXXXVII

Viue le roy! voicy la Patience:
Plus ne nous faut vainement redoubter
Ces Espagnolz, vieux ennemis de France,
Lesquelz vouloient ce royaulme vsurper;
Car ilz s'en sont retournez tous honteux.
Helas! pourquoy viuent ces enuieux?

Ces faux ligueurs nous nourriſſoient la guerre,
Qui nous a faict oublier noz chanſons.
Ilz ne nous ont rien laiſſé que la terre;
Et, en vuidant noz tonneaux & poinſſons,
Nous ont oſté ce qu'aymions le mieux.
Helas! pourquoy viuent ces enuieux?

Mais maintenant qu'ilz ſont a vau de routte,
Et que failly ilz ont a leurs deſſeins,
Beuuons d'autant! Ne nous chaille qu'il couſte!
Car noz tonneaux peut eſtre ſeront pleins,
Et l'an qui vient nous rendra tous ioyeux.
Helas! pourquoy viuent ces enuieux?

N'oublions poinct noz gentilz Vau de Vire;
Honneſtement les faut encor chanter;
Si tu en ſcais, voiſin, il les faut dire!
En attendant, vn peu ie vay gouſter:
Fay comme moy, tu en chanteras mieux.
Helas! pourquoy viuent ces enuieux?

LXXXVIII

Voyant meſſieurs de Parlement,
Auec leur rouge accouſtrement,
Du bon vin clairet j'eus moemoire;
Mais conſeiller ny preſident
Ne me pria iamais de boire.

Je juray que dorenaduant
Je n'y ſerois plus appellant
Qu'aux cabaretz les plus notables,
La ſoif, ma partie, intimant
Deuant les beuueurs, mes ſemblables.

J'ayme mieux y perdre vn proces
Que deuant tant de goſiers ſecs
Qui ne reſpirent que le code;
Et puis, ſans faire ſi grandz frais,
En beuuant ſouuent on accorde.

Depenceons pluſtoſt noſtre argent
A nous donner bon traictement,
Sans aller courir a la Bouille.
L'hyuer il ne paſſe aiſement
Qui laiſſe a Rouan ſa deſpouille.

Mais, voiſin, changeons de deuis.
Vn Vaudeuire, a mon aduis!
Sans boyre, on ne peut bien conclurre.
J'y ſatisferay, ſi je puis,
Car j'ayme cela de nature.

Mouillons donc; il faict bon ſecher.
Je veux, pour ma ſoif eſtancher,
Verre plein du bon vin que j'ayme.
Ceſtuy cy vous va deuancer:
Vous le voires en Angouleſme.

LXXXIX

GRACES

Nous congnoiſſons, grand Dieu, noſtre auoir & noz biens
Proceder purement de ta main nouriciere ;
Et, quoy que nous ſoyons vne race fautiere,
Bon pere, que c'eſt toy qui ſeul nous entretiens !

Graces nous te rendons de tes biens qu'auons pris !
Si auons excedé ce qu'il faut a nature,
Ne ceſſe toutes fois d'auoir de nous la cure :
Pour s'eſiouir ſans mal ne nous metz a mepris !

Fay que beuuans enſemble en vain ne prenions
Ton nom ; que ne ſoyons ny gourmandz ny prodigues,
Ny contempteurs de toy ; ains que tu nous inſtigues
A t'aymer & benir, pendant que nous viurons.

A l'hoſte quant & quant nous diſons : Grand mercy,
Qui, pour l'amour de nous, n'a rien mis en eſpargne !
Aduienne que bientoſt iuſtement il regaigne
Ce qu'il luy a couſté pour nous traicter ainſi !

IEAN LEHOVX
† 1016.

CHANSONS

DU

VAU DE VIRE

SECOND RECVEIL

I

O vray & naturel François,
Beau & bon, tu as toutes fois
Mere grande mal faicte,
Qui a peau laide & cors tortu,
Et, sans appuy, n'a la vertu
De se soustenir droicte.

Sur ta mere il falut fouler,
Et sur le ventre luy piler,
Afin de te produire.

Pour ton bers, tu eus vn cuueau;
Tu es ſain; mais abreuué d'eau
C'eſt alors qu'il t'empire.

Tu changes logis pluſieurs fois.
En ſortant d'vn logis de bois
Entres en vn de verre,
Ou vn d'eſtain, premierement;
En noſtre corps finablement:
Puis, retournes en terre.

Mais ta vertu ne vas monſtrant,
Sinon en noſtre corps entrant,
La ou tu fais merueilles;
Mais qu'on t'y mette ſobrement,
Tu nous rends gays incontinent,
Et l'eſprit tu reſueilles.

Qui te prend ne peut rien celer:
Tu contrainctz chacun a parler
Et deuiſer & rire.
Tu fais deſcouurir les humeurs,
Et congnoiſtre ſi les beuueurs
Sont benings ou pleins d'ire.

Sur tous, ceux la ſont vicieux
Pour t'auoir, auaricieux,
Qui craignent le couſtage:
Puiſqu'apportant noſtre ſanté,
En vn corps de maux agité
Tu remetz le courage.

On ne pourroit congnoiſtre mieux
Que tes effectz ſont genereux,
Et n'eſt rien qui t'egale,
Qu'a ton blanc & incarnatin;
Jamais n'eſt l'habit d'vn coquin
De ta pourpre royalle.

Mais t'ay ie poinct aſſez preſché?
Me ſeroit il bien reproché
De n'auoir tenu compte
De loger vn hoſte ſi bon,
Par charité, dans ma maiſon?...
Ce me ſeroit grand'honte.

II

On les a cenſurés
Les pauures Vau de Vire,
Et pluſieurs rechignés
Ne ceſſent d'en meſdire.
Ce ſont des morfondus
Qu'on ne void iamais rire.
Ilz ſont les entendus
Et ne peuuent rien dire.

Qui, ioyeux & gaillard,
Chantant, ne boit du pire,
Vaut mieux qu'vn vieux mulard
Qui touſiours eſt en ire.

C'eſt du vin de ceans
Que vous voyez reluire :
Gage qu'il eſt dedans,
Pourueu que ie le tire.

III

Breuuage, amy ſouef,
Armé de verre,
Vne importune ſoif
Me faict la guerre.

Mais vien m'en deliurer,
Je te ſuplie,
Et faire deſloger
Ceſte ennemie.

Je ne crains tous les jours
Qu'elle m'aſſaille,
Pourueu que ton ſecours
Ne me deffaille.

Or, i'en ſeray vangé,
Je m'en conſole;
Car j'ay fort bien chargé
Ceſte piſtolle.

Meſchante ſoif, rendz toy;
Ouure la porte,
Et vuide de chez moy,
Ou tu es morte.

Elle fuit maintenant,
Quictant la place.
O breuuage vaillant,
Je te rendz grace!

Je te veux demeurer
Amy fidelle,
Qui peux si bien vuider
Vne querelle.

Tu es d'auecques moy,
Tousiours, &, pource
Je ne craindray pour toy
Vuider ma bource.

Et je ne veux aymer
Vne maistresse
Qui me vouldra prier
Que ie te laisse.

IV

Celuy qui, pour chanter le los
Du bon vin, fist sa poesie,
Auoit nom en grec Philinos,
Et Torexia *fut son amie.*

Sachant qu'escrire il ne pouuoit,
Et parler de choses sublimes,
Pour la maistresse qu'il aymoit,
Passant temps, il dressa ses rythmes;

Rytmes qu'il trampoit dans le vin,
Pour douces les faire & plus riches ;
Et jamais ne fut ſon deſſein
De les compoſer pour les chiches.

Car jamais auare alteré
Ne dira bien les Vaudeuire ;
Le ris ne luy vient point a gré ;
Il crainct les frais, & boit du pire.

Mais laiſſons la ces morfondus,
Parlons des fermiers de vilage
Qui viennent de gaſteaux cornus,
Aux Rois, eſtrener le meſnage.

C'eſt vn grand heur, en verité,
Qu'y trouuant la noix ou la febue,
On acquert vne royaulté :
C'eſt donc bien raiſon qu'on en boiue.

Ce petit regne ſans profit,
Qui dure a peine vne journée
Monſtre que bientoſt ſe reduict
Toute gloire humaine en fumée.

V

Beuuons a la ſanté du Roy
Vin d'Orleans ou de Limoy !
Enſepueliſſons la moemoire

Des maux passés, & leur tombeau
Bastissons d'vn pot de bon boire,
Tiré du plus friand tonneau.

On a subiect de s'esgayer,
Quand on boit du bon, sans payer :
La bourse a souuent indigence.
Sans cela, plusieurs esprits beaux
Esueilleroient leur suffisance,
Et, beuuans, diroient mots nouueaux.

Je feray vomir au matin
A vn pedant tout son latin;
Par le vin je feray merueille :
J'esmoueray mieux le caquet
D'vn aduocat, par la bouteille,
Que par l'argent, dans le parquet.

La femme, pour n'estre en deffault
De parler, boire il ne luy fault;
Mais si le vin on luy adiouste,
Elle aide a bien vous confesser :
Vostre vie ell' vous dira toute,
Si lors vous la faictes fascher.

Mais ne blasmons personne icy;
Vn chacun a tousiours vn sy.
Prendray ie ceste medecine?
Mon mal vous congnoisses fort bien
Ouy, ouy, ne prenons poinct la peine
D'en prendre aduis de Galien.

VI

Las! cher amy, je croy bien que la mort
Dure te fut, quand en l'eau te noyas;
Car l'eau, viuant, tu haïſſois ſi fort,
Qu'en ta boiſſon jamais ne l'employas.
Si la riuiere ou chetif tu tombas,
Euſt eu ſes flotz de vin ou Maluoiſie,
Tu n'y aurois jamais perdu la vie.

Vne moindre eau pouuoit finir tes jours,
Ton naturel ayant cet element
Pour ennemy : au boire auſſi touſiours
T'en abſtenois, & faiſois ſagement;
Pour ce ſubiect ie t'aymois cherement;
Car le vin pur nous faiſoit viure enſemble,
Et, pour ta mort, quand ie vois l'eau, j'en tremble.

Voudrois ie bien pour breuuage en mon cors
De mon amy la meurtriere loger?
Si l'eau pourrit les pieux qui ſont ſi fors,
Elle pourroit auſſi m'endommager
En ma ſanté que je veux meſnager.
S'il eſt ſans eau, je prendray ce breuuage.
Noſtre hoſte, a vous! J'en boy de bon courage!

Nous ſerons bien, auecques ceſtuy cy,
Vne heure ou deux que nous ſerons ceans.

Laiſſons, Meſſieurs, le chagrineux ſoucy :
Feſtoyons l'hoſte aux deſpens de ſes biens.
Il ne faut pas eſtre traiſtre au dedans,
Et feindre vn ris qui n'eſt que d'apparence :
Vraye amitié giſt en l'experience.

VII

A quelques hommes ſans cerueaux,
C'eſt vne couſtume ordinaire
De faire rompre leurs manteaux,
Pluſtoſt que s'arreſter a boire.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Ayant ſoif, la diſſimuler,
C'eſt par honte ou hypocriſie;
Mais plus grand'honte eſt s'en aller,
Refuſant telle courtoiſie.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Offrir a boire, quand on boit,
C'eſt choſe a l'Alemand tant belle,
Qu'a cil qui le refuſeroit,
Il baſtiroit vne querelle.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

J'ay perdu ceſt' occaſion
Pluſieurs fois d'vne humeur peu caute;
Mais ores puiſque c'eſt du bon,
Je ne feray plus telle faute.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Quand je te voy, le cueur me rid,
Beau fildre, & ma gorge ſechée
T'attend, ainſi que, dans le nid,
L'oyſeau qui attend la bechée.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Il ne faut manger du ſalé,
Afin qu'a te boire on s'inuite;
Mais tu ne doibs eſtre baillé
Qu'a ceux qui jugent ton merite.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Ou l'on te boira ſans excés,
J'eſtime la place honorable;
Tout eſcot aura bon ſuccés,
Pourueu que tu ſois a la table.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Les gendres, qu'on rendroit ioyeux
Auec des boiſſons ſi gentilles,
Ne deburoient, s'ilz ſont amoureux,

Rien prendre, en epouſant les filles.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

Bon boire n'a plus ces effectz;
Trop regne a preſent l'auarice.
Je m'en vay deſcharger ce fais;
Puis vous dires qu'on le rempliſſe.
Bon pommé, ſeras tu perdu?
Il vaut bien mieux que tu ſois beu.

VIII

S'il faut proceder ſur le boire,
Je ne me veux jamais aider
De l'exception dilatoire.
Le jambon eſt vn acceſſoire,
Sur quoy ie voudrois me fonder.

En matiere de beuuerie,
Quant a moy, touſiours ie pretens
A anticiper ma partie,
Ceſſant toutes fois plaiderie,
S'il veut payer tous les depens.

Les raiſons ſur quoy ie me fonde
Sont touſiours la ſoif & le chauld.
Ma cauſe eſt en la taſſe ronde,
Qu'a vuider, combien que profonde,
Jamais ie ne tombe en deffault.

Le paragraphe & la rubricque
Ne valent rien pour decider
De quelque bouteille authanticque :
Je ne m'y ſers que de praticque,
Alors que ie la veux vuider.

Mais laiſſons proces, car j'en tremble,
L'oyant nommer, tant ie le crains!
Ce n'eſt pas ce qui nous aſſemble :
C'eſt pour ſçauoir ce qu'il vous ſemble
De ce dont les verres ſont pleins.

Comme gourmetz pleins de ſcience,
L'hoſte vous en veult conſulter.
Je dy, ſelon ma conſcience,
Que voicy bien de l'excelence,
Pourueu qu'il ne faille conter.

Je veux de l'eau de Clitorie,
S'il faut d'eau ce bon vin tremper;
Mais encore je ne me fie
En ceſte ſource d'Archadie.
Pline me pourroit bien tromper.

IX

Pour fuir a mes ennuis, ſans partir d'vne place,
Je pren le cor, la gaule, & m'exerce a la chaſſe :
Pren, pren!
Boy, boy!

Happe, happe!
Pren, pren!
Garde bien
Qu'il n'echappe!

Mon gibier eſt la ſoif, qui faict chez moy ſon giſte:
Non, pour l'auoir, je chaſſe; ains veux qu'elle me quicte.
Pren, pren!
Boy, boy!
Happe, happe!
Pren, pren!
Garde bien
Qu'il n'echappe!

Le verre c'eſt mon cor, que je fay par merueilles
Ronfler en l'embouchant; mes chiens ſont les bouteilles.
Pren, pren!
Boy, boy!
Happe, happe!
Pren, pren!
Garde bien
Qu'il n'echappe!

La table eſt ma foreſt & ma campagne verte,
Quand mes amis & moy nous la trouuons couuerte.
Pren, pren!
Boy, boy!
Happe, happe!
Pren, pren!
Garde bien
Qu'il n'echappe!

Que j'embouche ce cor, quelque ouruary qu'il faſſe,
La ſoif mourra ce coup, ou quictera la place.
Pren, pren!
Boy, boy!
Happe, happe!
Pren, pren!
Garde bien
Qu'il n'echappe!

O bon cor, doux ſouflet, aggreable a la bouche!
Ceſt exercice eſt bon, attendant qu'on ſe couche.
Pren, pren!
Boy, boy!
Happe, happe!
Pren, pren!
Garde bien
Qu'il n'echappe!

X

J'entre librement la ou ie ſcay qu'on boit;
Car, ſans honte, vn malade doit
D'vn medecin entrer en la maiſon
Pour auoir gariſon.

La ſoif c'eſt vn mal dont ie ſuis pourſuiui,
Qui plus me preſſe & faict d'ennuy.
Ses recipes faut il cercher ailleurs
Que parmy les beuueurs?

Si ceux ſont amis, chez qui vous arriués,
Seront ioyeux, ſi vous beuués;
Ou accordés, quoy qu'ilz ſoient voz haineux,
En beuuant auec eux.

On dit qu'en beuuant, ſans excez toutes fois,
On void ſi vn homme eſt courtois.
Vilain, qui a des eſcus enterrés
N'a ſoing des alterés.

Entre tous les vins, je voy d'vn fort bon œil
Touſiours celuy qui eſt vermeil.
Comme on ſe trouue, vſer du blanc il fault
Quand le clairet deffault.

Le vin pour l'aſſault! Mais du pommé normand
Je n'vſe qu'en me deffendant;
Ou bien j'en boy, eſpargnant, ſi je puis,
Les frais chez mes amis.

XI

Cæſar, des vaincus ennemis
Faiſoit tryomphe magnificque:
Moy, domptant la ſoif, j'ay promis
De faire vn tryomphe bachicque.

Porté ſur vn baril vineux,
Au lieu d'vn martial caroſſe,
Je meneray, victorieux,
La ſoif, ayant perdu ſa force.

Ceſte ſoif, qui m'a tant couſté,
Marchera, baiſſant les oreilles;
Prez d'elle, d'vn aultre coſté,
Les potz, les verres, les bouteilles.

Les droles, mes bons compagnons,
Qui m'ont faict aide a la combatre,
Auec ceruelatz & jambons,
Marcheront deuant, quatre a quatre.

En chantant muſicalement
Les Vaudeuire, en la moemoire
Du bon Denis tant excelent,
Par qui j'emporte la victoire.

Deſpit ferons a l'vſurier,
Qui, laiſſant le pauure a ſa porte
Mourir de ſoif, de ſon celier
Ne croit la ſerrure aſſes forte.

Ainſy deſcendre nous irons
Chez quelqu'amy bien volontere,
Ou la ſoif mourir nous ferons,
Sans compter pour la bonne chere.

XII

Noſtre hoſte, s'il eſt vray que vous ſoit agreable
Ceſte trouppe d'amis, qui ſont a voſtre table,
Donnés nous du meileur qu'ayes dans le celier,
Et beuués le premier.

L'auare, qui craindra, comme vn Jan du mesnage,
Faire boyre chez luy de son meilleur breuuage,
Lequel est seulement pour sa bouche gardé,
C'est vn amy fardé.

Nous ne vous jugeons tel : mais que la bonne chere
Soit du consentement de vostre mesnagere;
Pour faire a vne femme vn hoste bien traicter,
Il conuient la flater.

De ce faire, messieurs, je vous laisse la charge.
Je vay de ce bon vin entendre au chariage :
On dict que bien souuent entre bec & cueiller
Il vient du destourbier.

Pourueu que aucun de vous sur le bras ne me touche,
Je pourray seurement le porter a la bouche.
Je croy bien, quand ce coup dans ma gorge entrera,
Que ma soif se rendra.

Pour l'hoste, c'est profit qu'vne prompte victoire
On emporte sur elle, & qu'on cesse de boire;
Mais si d'vn coup ou deux on ne peut la dompter,
Il faut patienter.

Messieurs, comme sergeant de Bacchus ie vous somme
De vous desalterer; de chez vn honneste homme
Qui remporte la soif, pour boire a sa maison,
Est priué de raison.

XIII

On a verſé cecy, pour eſtre beu :
Il faut l'oſter, de peur qu'on ne le jette.
Voiſin, je vay tirer de jeu,
Puiſque noſtre partie eſt faicte.

Pour gaigner quinze, il faut mettre dedans,
Par ſur la langue, & non par ſus la chorde.
Pour nous juger voicy des gens
Leſquelz nous mettront a concorde.

Si je faiſois encor trois pareilz coups,
Le premier jeu j'aurois de la partie.
Tirés, maintenant c'eſt a vous;
Car ma ſoif elle eſt amortie.

J'ay encor biſque a prendre ſur le jeu;
Mais j'attendray que la ſoif encor vienne :
Quand le pot ſera preſque beu,
Il ſera temps que je la prenne.

XIV

Belle, a vous ie m'addreſſe,
Torexia, mes amours;
Pour ma chere maiſtreſſe

Je vous auray toufiours.
Qui l'amour vous veut faire,
Ne s'acquert des ialoux,
Et faictes toufiours boire
Qui frequente auec vous.

Voftre couleur vermeille
Me rend le cueur ioyeux,
Et fouuent me refueille
Du dormir fommeilleux.
Quand on a bource plaine,
En chaffant fes ennuis,
Auec vous, fur chopine,
On acquert des amis.

Soulas de nos miferes,
Belle boiffon fans eau,
Les brouillemens d'affaires
Vous oftes du cerueau.
Bons beuueurs ont difpenfe :
Sergeant pour namps ne doibt
Prendre, par violence,
Les vaiffeaux ou l'on boit.

A vn beuueur bon homme
Oster le gobelet
Eft vn tel peché, comme
Oster a l'agnelet
La nourice tetine.
Laiffes doncques, larron,
La boite a médecine
Au pauure biberon.

Je ſcay vn moyen braue
Pour garder que le vin
Ne ſe coule en la caue.
Quand vous voudrez, voiſin,
Nous irons faire epreuue
De mon ſcauoir chez vous.
Je vous pry' qu'on n'y boiue
Tout le meileur ſans nous.

XV

Vous qui aymez mieux le ſildre que le laict,
Grandz docteurs au jeu de palet,
Qui ne voulez jamais, en voz eſcotz,
Laiſſer le boyre aux potz.

Vous, gentilz cerueaux, bons garçons qui beuués
Touſiours ſur l'argent que iouez;
Aux cabaretz auecques peu d'argent
Vous irez hardiment.

De ſildre a deux ſolz le pot, il n'en eſt plus;
Il ne vault mais qu'vn carolus;
Et neantmoins, prenans voſtre repas,
Ne vous enyurez pas.

Vous, qui aimes tant les tonneaux a vuider,
Apprenes a les relier;
Car ce qui eſt enclos dans les tonneaux
Entre dans voz boyaux.

Les tonneliers ſont maintenant bien requis;
Ilz ſont plus rogues que marquis.
Les preſſouriers, o leurs ſabotz de bois
Sont plus rogues que rois.

Mais beuuons a eux, & faire les laiſſons
Du bon breuuage aux bons garçons;
Et les prions qu'au marc & au cuueau
Ilz ne mettent de l'eau.

XVI

Nous ſommes trois bons drolles,
Qui venons de Paris,
La bouteille a la main.
Du vin il n'y a plus!
Helas! nous en ſommes perdus!

Les gorges auons cuites
De ſoif, & peu d'argent.
Rempliſſez viſtement
Nos vaiſſeaux & ſauuez
Ces drolles & les abreuuez.

Nous vous ferons de meſme,
Quand vous viendrez chez nous,
Le bon ſera pour vous.
Nous ſcauons bien comment
La ſoif eſt vn aſpre tourment.

Compagnons, ce qu'on donne
Ne le refusons pas.
Si fussions advocas,
Souuent ferions garir
Cete soif qui nous faict mourir.

Je veux estre a l'office,
Si ie sers vn seigneur,
Je prendray pour le cueur,
M'auiuant les espris,
Deux doigtz du vin de plus hault prix.

XVII

Chesnes, qui portoient le glan,
Aux celiers seront, cest an,
Pleins de bon breuuage,
Propre a nostre vsage.
Ne soit ceste année
La caue fermée!

Varletz boyront du tonneau,
Qui beuuoient au pot a eau :
La seruante fine
Boyra sa chopine.
Ne soit ceste année
La caue fermée!

Les droles & bons garçons
Feront, chantans leurs chanſons,
Vn eſcot honneſte,
A ſix blancs par teſte.
Ne ſoit ceſte année
La caue fermée!

Mais les vilains vſuriers,
Qui ont tous pleins leurs celiers
De vieil ſidre a vendre,
Se voudroient bien pendre.
Ne ſoit ceſte année
La caue fermée!

Ils ſont touſiours en peché.
Quand le peuple a bon marché
Peut auoir ſa vie,
Ilz meurent d'enuie.
Ne ſoit ceſte année
La caue fermée!

Or, beuuons, mais ſans exces,
Et accordons noz proces.
Voicy, ce me ſemble,
Les voiſins enſemble!
Ne ſoit ceſte année
La caue fermée!

XVIII

Voicy mon nauire qui nage :
Et vient a ce haure aborder. (bis)
Je luy donne toufiours fa charge
De bon vin, fi j'en puis trouuer. (bis)

Les bons garçons de ce riuage
M'attendoient, pour leur en donner; (bis)
Mais par les pillardz & l'orage,
Las! j'ay tout perdu fur la mer. (bis)

Sur la mer, fubiect a naufrage,
Je ne me veux plus hazarder : (bis)
Des taulpes deffus l'heritage
J'ayme mieux boire & me loger. (bis)

Donnes, pour le mettre en courage,
A boyre au pauure marinier : (bis)
Les compagnons du nauigage,
Ne les vueilles pas oublier! (bis)

Voicy mon nauire qui nage :
Il vient a ce haure aborder. (bis)
Je lui donne toufiours fa charge
De bon vin, fi j'en puis trouuer. (bis)

XIX

Je vay boire aux gentilz pommiers,
Qui ont faict mettre a ſix deniers
Le pot de ſildre, ceſte année,
Dont la ſoif ſera ruinée.

Les ſidres, a peine parez,
On faict boire aux gens alterez,
Et n'euſſent ilz denier ny maille,
Pour remplir bientoſt la fuſtaille.

Le boiſſeau de fruict excelent
Ne vaut que ſix blancs ſeulement :
Des poires, on n'en ſcait que faire.
Qui mettra donc l'eau dans le boire?

On releue les tonneaux vieux,
On y met des cercles tout neufz;
On n'oit plus rien que reliages,
Chacun entend aux preſſourages.

En donnant vn vuide tonneau,
Vn aultre de ſidre nouueau
On vous emplira, ſans couſtage.
Bon temps eſt reuenu; courage!

Courage! drolles, bons garçons!
Encor on dira voz chanſons;
Encor ſeront, pour faire rire,
En bon credit les Vau de Vire.

L'an mil ſix cens douze, un garçon,
Bon preſſurier, fiſt la chanſon,
A qui tous ceux du voiſinage
Venoient ſur la mé faire hommage.

XX

Je ne voy ſi volontiers
Les boutiques des groſſiers,
Comme j'ayme en chaque rue
Les bouchons des tauerniers.
Belle hyerre, que je ſuis
Joyeux, quand ma veue
Regarde en tant de logis
Ta branche pendue!

L'hyerre, c'eſt en tous lieux
L'arbriſſeau que j'ayme mieux :
Il m'enſeigne ou je doy boire,
Quand j'ay argent, ſi je veux.
Il faut argent; car credit
On ne trouue guere,
Si on n'eſt bien fauorit
De la tauerniere.

Ne me parles nulement
D'aller jouer mon argent,
Ou, eſtant encor en vie,
D'en baſtir mon monument.
J'en veux baſtir ma ſanté
Qui eſt amoindrie,
Quand de peu boire, en eſté,
Ma gorge s'ennuye.

Vn eſtat dont je fay cas,
C'eſt celuy des aduocatz.
Souuent o eux j'allois boyre,
Eſtant clere, portant leurs ſas.
Le client leur conſultoit
Ainſi ſa matiere
Et, en beuuant, on mettoit
Sa cauſe en moemoire.

Je vous diray le garçon
Qui a faict ceſte chanſon,
Quand toute la compaignie
Aura vuidé ſon guichon.
Ce fut un ſergeant, n'aymant
Mal ny tricherie,
Non plus qu'vn vieil loup ſaillant
Dans la bergerie.

XXI

Douces chanſons, a tort on vous blaſonne;
Beaux airs pour boyre, a qui faictes vous mal?
En collaudant vn breuuage loyal,
On ne faict tort ni dommage a perſonne.

Par vous, la ſoif de la bouche ſe tire,
Et d'un grand mal on ſe va deliurant,
Pourueu qu'on ait breuuage a l'aduenant.
Couſte t il moins a rechigner qu'a rire?

Mon goſier eſt comme pierre de ponce :
Il eſt plus ſec que l'aire d'un four chault.
Gouſte, goſier, ſi c'eſt ce qu'il te faut
Que ce breuuage, & m'en donne reſponce.

O le grand boire! o la liqueur friande,
Qui, me flatant, coulle ſi doucement!
Voiſin, prenez ce rafraichiſſement,
Et le vuides, de peur qu'il ne s'eſpande.

XXII

Vous qui dans voz goſiers
N'aymez la ſechereſſe,

Et chez les tauerniers
Passez vostre ieunesse,
Il faut que ie vous laisse :
J'y ay beu si souuent
Que ie n'ay plus d'argent.

J'estois tousiours premier
A tirer a la bource,
Pour les escotz payer
Trop liberal; & pour ce
Me faut boire a la source;
Car, n'ayant plus de quoy,
Aucun ne paye pour moy.

Donc, breuuage excelent,
Faut il que je te quicte
Pour n'auoir plus d'argent;
Que les droles j'euite,
Et les brutes j'imite,
Beuuant comme vn cheual,
L'eau qui me faict du mal?

Mettrai ie plus le nez
Et ma bouche alterée
En ces verres, comblés
De liqueur qui m'aggrée?
Et ma bource vuidée
M'aura-t-elle reduict
A n'auoir plus credit?

Puisque encor ie te tiens,
O bonne quintessence,

J'en vay lauer mes dens
Et boire a l'aſſiſtence;
Puis, ſi je n'ay puiſſance
De payer tout l'eſcot,
Quictes moy pour mon pot!

XXIII

Bon boire, on ne peut te louer dignement.
Tu m'as oſté du grand tourment
De l'eſtude, que tu m'as faict quicter
Affin de t'accoſter.

Car, pour ma ſanté te prenant, ie fay mieux
Qu'en liſant vn codde eñuyeux;
Et j'ayme mieux aux bons boires ſans eau
Aplicquer mon cerueau.

O! que de bon cueur mes liures harderois
Pour les eſcotz ou tu ſerois,
Gentil breuuage! Ah! tu m'es trop amy,
Pour te boyre a demy!

Donc, vuidant cecy, ſans commettre un deffault,
J'en livre a mon voiſin l'aſſault.
Ne craignez poinct, voiſin : ce combat mien
N'eſt que pour voſtre bien.

Car, de ce duel si vous suyuez la loy,
Et beuuez ainsi comme moy,
Quand vous aurés ce breuuage auallé,
Vous serés consolé.

XXIV

O gentil joly vin clairet,
Qui sers aux vieilles gens de laict,
Tu sois bien venu! Je desire
Que chez moy tu prennes logis,
Comme vn de tes meilleurs amis,
Et la raison ie t'en vay dire :

C'est pour mon grand mal appaiser.
La nuict, je ne puis reposer,
Tant la cholicque me tourmente!
On m'a dict, selon Galien,
Qu'on peut garir, par ton moyen,
Vne douleur tant vehemente.

Je veux vser de ta bonté,
Sans aller cercher ma santé
Aux boetes des apoticaires.
Leurs drogues coustent trop d'argent,
Je ne veux plus que toy, vrayement,
Pour me seruir en mes affaires.

Je ſcay comme il en faut vſer,
Sobrement, ſans en abuſer,
Que raiſon ne ſoit peruertie.
Ma femme aggrera volontiers
Qu'elle & moy en ayons vn tiers,
Tous les ſoirs, auec la roſtie.

Si m'eſchet ailleurs d'en gouſter,
Je n'iray pas luy raconter.
Elle me diroit en cholere :
« Tu as tant d'enffans a nourrir!
Les veux tu, prodigue, appourir
A ne ceſſer jamais de boire? »

L'auare femme ſon mary
Rend ſouuent bien triſte & mary,
Et en a de mauuaiſes heures.
Mais changeons de deuis : bon vin,
Verſé on ne t'a pas, afin
Qu'au verre touſiours tu demeures!

Je pren donc ce qu'on m'a donné.
Perſonne ne ſoit eſtonné,
Si tout d'une fois je le vuide;
Car, j'ay, pour boire, aſſez chanté.
Sus! voiſin, a voſtre ſanté!
Viue vn goſier touſiours humide!

XXV

Mareſchal, qui le rouge fer
Ba-bas ſur l'enclume en ta forge,
A force de batre & chauffer,
Te prend poinct la ſoif a la gorge?

Je ſuis ton valet, ſi tu veux
Faire, apres chacun martelage,
Que nous beuuons vn coup ou deux,
Pour nous rafreſchir l'hyſophage.

D'un pauure valet qui n'a beu
L'enclume n'eſt poinct bien batue:
A ſuer ainſi prez le feu,
De ſoif vne gorge eſt perdue.

Touſiours, s'il me faut trauailler,
De fort grand matin je m'eſueille,
Et ſcay auſſi bien a ſoufler
Au charbon, comme a la bouteille.

Donc, de la ſoif me garderes,
Et auec vous je veux bien eſtre.
Ça le vin du marché beuues!
Le breuage eſt bon; a vous, maiſtre!

XXVI

Gentil forgeur, au visage noircy,
Sur ce fer chauld qui alles martelant,
Vous faut il poinct vn compagnon icy,
Qui soufle bien, & qui est bon battant,
Et qui scait bien boire d'autant?

En nostre accord vn article mettray,
Si vous voules qu'auecque vous ie sois :
Chaque eschaudée ou je trauailleray
Au gros marteau, vous me serés courtois
Et me feres boire vne fois.

J'entendz que soit de quelque bon pommé,
Et non de vin, qui couste trop d'argent,
Et je ne suis au vin accoustumé.
Vous me voires, m'abbreuant bien souuent,
En la forge fort diligent.

Si je ne boy, je ne puis trauailler;
Car j'ay vn mal : la soif souuent m'assault.
Et c'est pitié que d'un pauure gosier
D'un compagnon alteré, qui a chauld,
Et n'a le remede qu'il fault.

Or, vous serés de moy bien satisfaict
Par ce moyen; maistre, je boy a vous.

Voicy le vin de noſtre marché faict.
Ce ſildre eſt bon : mais ne ſoyés jaloux
De la maiſtreſſe ny de nous.

Ay je pas bien ſouflé pour vne fois?
Il m'eſt entré dans la gorge vn charbon,
Et a l'eſtaindre, en beuuant, je taſchois.
Faictes ainſy pour dire : Lariron!
Viue le gentil forgeron!

XXVII

Tous ces vers biberons ie veux deſaduouer,
Aduortons que j'ay faict en ma jeune allegreſſe,
Quoy que ie n'euſſe lors vne humeur beuureſſe :
Mais on faict ſouuent mal, ne penſeant que jouer.

Je crains que quelques vns ne vueillent en vſer
Pour ſeruir de pretexte a leur gourmande vie.
Ces vers ne pecheront, mais bien l'yurongnerie :
Car de toute autre choſe on peut bien abuſer.

Je retracte pourtant les chanſons qui feront
Scandale aux ſcrupuleux, & veux que ſans les dire
Vn chacun les cenſure & banniſſe de Vire,
Blaſmant auec l'autheur ceux qui les chanteront.

Moy meſme j'en ay honte auec vn repentir.
Je voudrois que jamais elles n'euſſent pris vie;
Mais elles ont deia pris cours en la patrie,
Qui, malgré moy, les chante; & me faut le patir.

Je ne laiſſeray pas a hanter mes amis,
Sans faire toutes fois excez ſur le breuuage,
Contre le mauuais temps leur donnant bon courage,
Et en le ſouhaittant tel qu'il eſtoit jadis.

Je vay boire d'autant pour finir ces chanſons,
Leſquelles ne ſont pas au gré de tout le monde;
Mais quel dommage en ha tout homme qui en gronde,
Si, ſans haine & ſans mal, nous nous reſiouiſſons?

CHANSONS

DU

VAU DE VIRE

DU Mſ. POLINIÈRE

I

Si ſouuent en nos repas,
A la façon ancienne
De nos peres gros & gras,
Nous chantons, chaſcun la ſienne,
C'eſt pour chaſſer le ſoucy
Qui nous peut donner ennuy.

Celuy qui n'a le cerueau
Capable de l'armonie,
N'eſt qu'vne teſte de veau

Remply de melancolie :
Vn homme ne chantant poinct,
C'eſt comme vn qui n'en a poinct.

Celuy qui ayme a chanter,
En beuant, le Vaudeuire,
Ne s'amuze a detracter
De ſon voiſin ny d'en rire;
Mais bien heureux & content
S'amuſe a boire d'autant.

Ces beaux eſpritz, doux chantans,
Pendant que l'on diſne ou ſoupe,
Me font ſouuenir des chants
Dont l'on dit des dieux la troupe,
Parmy leur nectar vineux,
Se repaiſtre dans les cieux.

Imitons donc gayement
Ceſte muſique celleſte,
Et chantons enſemblement
Quelque Vaudeuire honneſte.
Sans contrefaire le fin,
Chaſcun boiue a ſon voiſin.

II

Tu ſois le bien venu,
O ſidre delectable!
Tu vaux pour eſtre beu.

Vn preſſourier notable
T'a façonné. Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers!

Vn preſſourier vrayment
Eſt bien plus qu'on ne penſe.
C'eſt comme vn preſident;
Quand le marc il agence,
C'eſt le premier. Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers!

Quand le marc eſt aſſis,
Preſſouriers vont repaiſtre,
Et diſner, au logis,
A la table du maiſtre.
Il faut du roſt. Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers!

Les grans ſabos aux piedz,
Le bonnet a la teſte,
Sur la may reſpectés,
Ils font toucher la beſte
A vn vallet. Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers!

A eux ſeulz appartient
De tout le preſſourage
L'entier gouuernement,
Et du grand couteau large
Tailler le marc. Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers!

Les jumelles, *la* viz,
Les cuues, *le* moullage,
Le mouton, *la* brebis,
La may *leur font hommage.*
Bref je vous dis : Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers !

Dans le ſildre nouueau
Sont gens qui ont puiſſance
De mellanger de l'eau
Et nous faire nuiſance.
Diſons en bien. Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers !

Preſſouriers, je promets
Pinte de Maluoiſie,
Mais qu'au preſſoir jamais
L'eau n'entre, je vous prie.
Je boys a vous ! Entre tous les meſtiers,
Viue celluy des preſſouriers !

III

Farin Du Gas, tu es vn honneſte homme :
Par mon ſerment, tu es vn bon Gallois.
Eſtois tu poinct du temps que les Anglois
A Baſſelin firent ſi grand vergongne?
Ma foy, Farin, tu es vn habille homme.

Mais quoy! Farin, y a t il quelque chose
Qui semble mieux a Basselin que vous?
Premierement il beuoit tous les jours,
Et toy, Farin, tu ne fais autre chose :
Ny jour ny nuict, chez toy on ne repose.

Onc Basselin ne voullut de laitage,
Et toy, Farin, le hais plus que la mort;
Mais pour vider centz fois le gobelot,
Tu le ferois, & encor dauantage.
Si Farin meurt, ce seroit grand dommage.

Basselin fut de fort rouge visage,
Illuminé, comme est vn cherubin;
Et toy, Farin, tu as tant beu de vin,
Que maintenant tout ce l'on te presage.
Si Farin meurt, ce sera grand dommage.

Raoul Basselin fit mettre en curatelle
Honteusement le bonhomme Oliuier;
Et toy, Farin, voys tu poinct Le Soudier
Qui, en riant, te faict mettre en tutelle?
Ça, dict Farin, par ma foy, j'en appelle.

A Basselin ne demeura que frire;
Et toy, Farin, tu es bon mesnager.
Pour boire vn peu, ce n'est pas grand danger :
C'est de ton creu. Encore faut il rire.
Bois donc, Farin, & ne prens pas du pire.

IV

Je congnois vn qui faict pitié,
Tant il se desole & lamente,
Scachant qu'il perdra la moitié
Du prix de son sildre a la vente.

Il se plaint contre tant de fleurs
Qui nous promettent tant de pommes,
Et luy donnent mille douleurs,
Ceste bonne année ou nous sommes.

Il vendroit son sildre aux voisins,
(S'il n'en eust esté d'auenture)
A six blancs le pot & rien moins,
Et feroit petitte mesure.

Las! faut il qu'il ait tant vescu,
Et voir, malgré son auarice,
Pippe de sildre a vn escu,
Et qu'il faut que le sien aigrisse!

Voicy la saison, gosiers secs,
Par vous tant de fois desirée.
Ne beuez pourtant par exces,
Si la soif n'est immoderée.

Je penſe eſtre auec mes amis.
Je bois a vous & vous ſallue :
Ce breuage icy n'eſt pas mis
Pour eſtre jeté dans la rue.

Quand vn homme eſt bien alteré,
Et que le ſidre le contente,
A mon aduis il eſt tiré
Des pommes de quelque bonne ente.

V

Ma commere, ma mye,
Viſitons nous ſouuent,
Car beaucoup il m'ennuye
Que mon mary ne vient.
Si tant je le regrette,
Ce n'eſt pas ſans raiſon,
Car je couche ſeullette,
Seulette a la maiſon.

Qu'a Rouen ſon affaire
Aye bientoſt bon ſuccés,
Je voudrois, ma commere,
Qu'il n'y euſt nul procés.
Si tant je le regrette, &c.

Pourueu qu'il me maintienne
Sa foy & loyauté,

Attendant qu'il reuienne,
Je bois a ſa ſanté.
Si tant je le regrette, &c.

VI

Meſſieurs, je m'en vais boire a vous
De ce vin qui eſt ſi tres doux
Et ſauoureux.
Vous ferez en la manierre
Comme je vay faire ;
Or beuez donc, mon comperre,
Car c'eſt a vous.

J'ay beu d'autant, vous le voyez
Voiſin, c'eſt a vous en appres,
Et vous haſtez.
Prenez doncques voſtre taſſe
De cueur & de grace.
Ce vin vient de bonne place.
Vous en boirez.

Boire touſiours il nous conuient,
Et ſy mangeons pareillement
Du pain ſouuent.
Et faictes touſiours chere lie
A noſtre partye :
Beuons tous, je vous en prye,
Chaſcun d'autant.

Quand nous ſerons raſſaſiés
Des biens qui nous ſont preſentés,
Vous n'oublirez
A dire vne chanſonnette
Belle & jolliette,
Voycy ma vaiſſelle nette...
Vous n'en doubtez!

J'ay oublié a dire vn mot :
Y a t il plus rien en ce pot?
Regardes toſt.
C'eſt de bonne Meruoiſie,
Je vous le certiffye.
Chaſcun vide, je vous prye,
Son gobelot.

NOTES ET VARIANTES

A BACCHUS

Le titre complet du Recueil de Jean Le Houx est celui-ci :

LE
RECUEIL DES CHANSONS
NOUVELLES DU VAU DE VIRE
par ordre alphabetique,
plus y font adiouſtés
a la fin quelques cantiques
ſpirituelz pour
le jour ou nuict
de Noel;
par
M. J. L. H. V. (c.-à-d. Me Jean Le Houx, Virois.)

Les *Noëls* ont été publiés par nous chez Le Gost-Clérisse, à Caen (1862).

Outre le titre général du manuscrit de la Bibliothèque

de Caen, il s'en trouve un autre à la page précédente, que nous transcrivons également :

Le

Recueil des chanſons nouuelles du Vaudeuire, par ordre alphabetique, & aultres poeſies, par Me Jean Le Houx, advocat virois.

Je vous dedie cecy, &c. Il est évident que ce n'est pas un arrangeur de vieilles chansons, mais l'auteur lui-même de *toutes* les chansons du Recueil, qui peut parler de ce ton affirmatif. Il dit à Bacchus : « C'eſt vous qui m'avez fait produire ces joyeuſetés. » C'est assez clair.

Denis. Nom grec de Bacchus. Διόνυσος.

Cf. Saint-Amand, *le Fromage :*

Encore un coup donc, compagnons,
Du bon Denys les vrais mignons...

La ſource cheualine, Ἡ ἱπποκρήνη. — Cette fontaine de Béotie, si connue, que Pégase fit jaillir en frappant du pied la terre. Cf. Perse, *Prol. :*

Nec *fonte* labra prolui *caballino ;*

Sonnet de Courval (*Satyre Menippée,* éd. de 1610, p. 3) :

Que je hume à longs traits de votre eau *caballine.*

Cf. Rabelais (*Pant.*, II, Prol.) : « Attendez un peu que je hume quelque traict de cette bouteille, c'eſt mon vray & ſeul Hélicon, c'eſt ma *fontaine caballine.* »

Rhythmés, c'est-à-dire rimés. Cf. Du Bellay, *Defenſe & Illuſtration de la Langue françoiſe,* IIe partie, ch. VII : *De la rythme & des vers ſans rythme :* « Quant a la rythme, je ſuis bien d'opinion qu'elle ſoit riche, pour ce qu'elle nous eſt ce qu'eſt la quantité aux Grecs & aux Latins... »

Vin pouſſé. Ronsard promet à celui qui héritera de son verre qu'il ne verra jamais

Son vin ne gras ne *pouſſé* dans ſa tonne.

On lit dans l'*Inventaire des deux langues françoise & latine,* par le P. Philibert Monet, de la Compagnie de Jésus, *Lyon,* 1635 (p. 684) : « *Vin pouffé,* tourné, qui a bouilli étant raffis au tonneau : Vinum vapidum, vinum ab æftu vapidum, vinum vappa, &c. »

Aguigner. Regarder de côté, d'un œil d'envie.

Cf. Ronsard :

> Pourquoi, comme une jeune Poutre,
> De travers *guignes* tu vers moy?

Honneftement. J. Le Houx semble vouloir prévenir les déboires qu'il aura à essuyer, après la publication de ses chansons. « Ce sont des chansons honnêtes, » dit-il à ses détracteurs. Peine perdue! On lui refusera l'absolution qu'il sera obligé d'aller chercher à Rome.

Premier Sonnet.

Si croyez. Imité d'Horace, ép. I, 20; et de Martial, I, ép. IV.

Biberons. Cf. Ronsard, épitaphe de Rabelais :

> Une vigne prendra naiffance
> De l'eftomac & de la pance
> Du bon *Biberon* qui boiuoit
> Toufiours, cependant qu'il viuoit.

La modeftie. Le Houx a raison. La *modestie,* la retenue, voilà ce qui caractérise ses chansons bachiques. « La physionomie décente et respectueuse des chants nouveaux, dit M. de Beaurepaire (t. XXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie,* p. 61), ressort d'une manière plus nette et plus éclatante, lorsqu'on se reporte aux diatribes obscènes contre la religion catholique, le clergé et les ordres monastiques, que le XVIe siècle vit éclore en si grand nombre. »

Deuxième Sonnet.

Jean Le Houx, on le voit, affirme de nouveau qu'il est l'auteur des *Chanſons nouuelles* du Vau de Vire.

Vous blaſmez. Jean Le Houx n'était pas le seul poëte de son temps à se plaindre de ses compatriotes. De Cerizolles, gentilhomme normand, disait, en 1610, à Sonnet de Courval, l'auteur de la *Satyre Menippée contre les femmes :*

Mets hardiment au jour ta ſatyre & tes vers,
Sans craindre des Virois les jugemens divers.
Pèſe, doĉte Courval, qu'au regard de la France
Vire n'eſt rien qu'un point, qu'un atôme léger,
Laiſſe les donc, Courval, leur venin deſgorger;
Car l'atôme & le point n'a pas grande puiſſance.

Sonnet, à son tour, mécontent de l'accueil fait à sa *Satyre Menippée* par ses compatriotes, les accable d'injures.

Marche donc hardiment, o ma chère Satyre,
Et ne crains les abbois de ce peuple de Vire :
Quoy! ma fille, as tu peur des meſdiſans Virois?
Scais tu pas qu'a leur gouſt jamais je n'ay ſceu plaire?

Et ailleurs, *Aux envieux poetaſtres de Vire :*

Eſcumez, enragez, poetaſtres envieux,
Jettez voſtre venin, cerbères furieux;
Grenouilles, crouaſſez; ſifflez, fières couleuvres;
Bourdonnez parmy l'air, inutiles freſlons!
Voſtre crouaſſement, ſifflement, vos bourdons
N'empeſcheront qu'au jour je ne mette mes œuvres.

BACCHICA BELLA, ETC.

Comparez tous ces aveux avec ceux du second sonnet :

Foible en complexion, je hay l'ivrognerie, &c.

On voit, et dans plus d'une chanson on verra avec

quelle chaleur J. Le Houx se défend du reproche d'ivrognerie. Il faut donc croire qu'au XVIe siècle les habitants de Vire étaient, comme J. Le Houx les appelle, de *sublimes gravités,* qui ne pouvaient souffrir ni le vin ni l'éloge du vin. Et cela dans la patrie du *Vau de Vire!* A quelle cause attribuer le changement qui s'est produit dans les mœurs des Virois, depuis Basselin et ses joyeux compagnons? Sans doute à la peur des peines infligées par l'Église à ceux qui se relâchaient de l'austérité des premiers temps, et qui, à cette époque où le protestantisme se répandait partout, étaient, par leurs mœurs trop faciles, une cause de scandale. L'influence du clergé de Vire sur le changement des mœurs des habitants fut, à n'en pas douter, considérable; et la sévérité que les prêtres déployèrent alors (refus d'absolution à J. Le Houx, suppression de ses chansons, etc.) dut convertir les Virois ou en faire des hypocrites.

A l'autheur sur son livre.

L'auteur de ces vers doit être Jehan Porée, Viresne (sieur de Viresne), ou plutôt Virois, un des copistes du manuscrit dit Ms. Polinière. C'est encore lui probablement, ou l'un des membres de sa famille, portant le même nom que lui, qui a copié le manuscrit dit Ms. Lepelletier (*Noëls & chansons*), dont nous avons publié une partie (les chansons), chez Le Gost-Clérisse, à *Caen,* 1866.

Ces vers disent assez clairement que Le Houx est l'auteur des *Chansons nouuelles.* A ce témoignage, il faut joindre celui d'un autre contemporain de J. Le Houx, le satirique virois Sonnet de Courval, qui nous dit, dans sa *Défense de la Satyre Menippée contre les femmes :*

» O trop sévères censeurs, qui d'un superbe sourcil & d'une boutade de charlatans, enflez de vostre authorité, voullez oster & abollir la liberté ordinaire aux poétes entre tous les escrivains de retrancher quelquefois une lettre

pour la céſure contrainte & la rime forcée : ce que tous les nourriſſons des Muſes qui font profeſſion de toucher la lyre Phœbéenne, confeſſent, comme meſme *l'Autheur de nos Vaudevires,* homme doćte & extremement verſé en la poćſie latine & françoiſe, a recongneu, aſſeurant en bonne compagnie que c'eſtoit une licence poétique. »

Disons en passant que la *Defenſe de la Satyre Menippée* a été publiée à Paris, chez Jean Millot, en 1610, c'est-à-dire du vivant de J. Le Houx.

N. B. Toutes ces pièces, qui précèdent les *Chanſons du Vau de Vire,* sont inédites.

LES CHANSONS
DU VAU DE VIRE

PREMIER RECUEIL

I

Page 1, vers 2. *Var.* Ms. Polinière : Mais j'aime, etc.

4. *Carmes.* Vers, du latin *carmen.* On lit dans Béroalde de Verville (*Moyen de parvenir.* — Ed. Bibl. Jacob, p. 77) ce jeu de mots sur le mot *carme :*

Bacon : Oh, ho ! Et ne ſavez-vous pas qui ſont les plus excellents théologiens? Ne ſont-ce pas les *Carmes?* comme dit le ſage Caton :

« Si Deus eſt animus, nobis ut *Carmina* dicunt. » *Carmina,* ſont les *Carmes* qui parlent de Dieu : *ergo,* il eſt vrai.

10. Voir Henri Estienne (*Apologie pour Hérodote,* t. I, p. 46. — Éd. de 1735) qui dit que les maquereaux faisaient leur métier dans les églises, et qu'Olivier Maillard les interpellait en chaire. (Note du bibliophile Jacob.)

Page 2, vers 1. On dit encore en Normandie : *en* table.

5. Remarquer cette *retenue,* cette *sobriété,* dont Jean Le Houx ne manque jamais de faire profession.

8. *Boire d'aultant.* Locution qu'on retrouve souvent dans Rabelais, par exemple dans le Prologue du livre I de *Gargantua* (voir note 5, de Le Duchat), et dans le Prologue du livre IV de *Pantagruel* (voir note 23, du même commentateur). Louis Du Bois, de qui est cette note, dit qu'on retrouve cette locution plusieurs fois dans Basselin. A ce compte, Rabelais aurait imité Basselin ; chose invraisemblable. N'est-ce pas plutôt une nouvelle preuve que les chansons publiées jusqu'ici sous le nom de Basselin sont de J. Le Houx, avocat lettré, qui connaissait son Rabelais et lui empruntait, comme nous le verrons, bon nombre d'expressions ?

17. L. Du Bois, à propos du mot *congnoistre,* qui rime avec *estre,* écrit cette note : « Il est à remarquer que l'ancienne diphthongue *oi* rime partout dans les chansons d'Olivier Basselin avec l'*e* ouvert. L'introduction de ce changement considérable dans la prononciation n'est donc pas, comme on l'a présumé jusqu'ici, l'ouvrage des Italiens arrivés en France à la suite des Médicis, mais une invasion du dialecte normand. »

Disons d'abord que L. Du Bois admet trop vite que les chansons qu'il édite sont d'Olivier Basselin. Ensuite, il n'est pas sans intérêt de chercher si la prononciation d'*oi,* comme *e* ouvert, vient de l'Italie ou de la Normandie.

Jean Palsgrave, dans son *Efclairciffement de la Langue françoife* (1530), dit (*The firft Book,* cap. XIII) : « *Aincoys, francois, difoit,* fhalbe founded *aincoas, francoas, difoat,* &c. »

Gilles Du Guez (ou Dwes), dans son livre publié vers 1532 (*An Introductorie for to lerne, to rede, to pronounce and to fpeake frenche trewley*), conjugue en entier le verbe *congnoistre,* et dit qu'il faut prononcer *oi* comme *oa.*

Si des grammairiens anglais nous passons aux grammairiens français du XVIe siècle (voir Livet), nous trouvons les avis partagés. Jacques Dubois (Paris, Rob. Step., 1531) dit : « Le préſent & l'imparfait de l'optatif & auſſi l'imparfait du conjonctif ſe termine en *ré, rês, rés,* &c. Ces terminaiſons, qui ſe rattachent au latin, & ſont en uſage dans la Normandie & le nord de la France, me paroiſſent, dit Dubois, préférables à celles qui ſont maintenant adoptées par l'uſage : *oî* ou *oie, ois, oit...* » Plus loin, il ajoute : « Si vous aimez mieux le parler vulgaire, dites : *g'havoi,* ou *g'havoie* (j'avois), *tu havois,* &c. »

— Louis Mégret (1545) conjugue ainsi l'imparfait et l'optatif du verbe *être* : *J'étoe,* tu *étoes,* etc. Je *seroe,* ou *seroes,* tu *seroes,* etc.

— Jacques Pelletier, du Mans (1555), dont la grammaire est en forme de dialogue, fait ainsi parler Théodore de Bèze : « Nous prononçons *priet, criet,* & toutesfois nous eſcrivons *prioit, crioit...* Et meſme, aujourd'hui, j'en trouve qui s'eſtiment grands courtiſans & bien parlans qui vous diront *j'allès,* je *feſès,* il *diſèt...* Toutesfois, ſi c'eſt bien dit, qu'ils y penſent ; je ne ſuis ici ni contre eux ni pour eux : mais tant y a que je ſais bien qu'il n'y a celui d'entre eux qui n'eſcrive *j'allois,* je *faisois.* » — Plus loin un autre interlocuteur, Dauron, dit : « Meſmes a la plupart des courtiſans vous orrez dire : *iz allèt, iz venèt,* pour *ils alloient, ils venoient;* mais comme aussi toucha hier le ſeigneur de Bèze, c'eſt a eux a penſer ſi c'eſt bien parlé. »

— Jean Garnier (1558) : « Les François, dit-il, ont trois principales diphthongues : *ay, oy, oe,* qu'ils prononcent généralement par *e* ſimple : *mayſon, foy, François,* & plut à Dieu qu'on les écrivit comme on prononce : *meſon, foe, Francoes;* mais l'uſage s'y oppoſe. »

— Pierre Ramus (1562), dans la conjugaison du verbe *aimer,* écrit à l'imparfait de l'indicatif : *eimoe, eimoes, eimoet,* et au conditionnel présent : *eimeroie, eimeroes,* etc.

— Robert Estienne, dans son *Traité de la grammaire françoise*, s. l. n. d., écrit ce qui suit : « On n'oseroit dire *François* ni *Françoise*, sur peine d'être appelé pédant : mais il faut dire *Francés*, & *Francèse* ; pareillement j'*estés*, je *faisés*, non pas j'*estois*, je *faisois*. »

— Claude de Saint-Lien (Claudius a Sancto Vinculo) dit, dans son *De pronunciatione linguæ gallicæ*, 1580 : « La première personne de l'imparfait de l'indicatif se prononce toujours : j'*aimoe*, je *lisoe*, soit qu'on les écrive : j'*aimois* ou j'*aimoye*, je *lisois* ou je *lisoie*. »

— Enfin, Théodore de Bèze (*De francicæ linguæ recta pronunciatione Tractatus. Genevæ*, 1584) dit : « La diphthongue *oi* a le son *oai* dans *loi*, *foi* : quelques-uns, supprimant le son *o*, prononcent seulement *ai* : ainsi les Normands écrivent et prononcent *fai* pour *foi*, et le peuple parisien dit *parlet*, *allet* : les imitateurs de l'italien prononcent de même *Anglès*, *Françès*, pour *Anglois*, *François*. »

Ce qui résulte de tout cela, c'est qu'en Normandie *oi* avait au XVIe siècle (comme aujourd'hui encore dans les campagnes) le son de *è* ; que les courtisans, vers 1555, commencèrent à dire, à la mode italienne, j'*allès* au lieu de j'*allois*, prononciation vulgaire. Du temps des Estienne, c'eût été du pédantisme de dire *François*. Toutefois, d'après Théodore de Bèze, en 1584, il n'y a encore que les Normands, les Parisiens et les imitateurs de l'italien qui prononcent *oi* comme *è*. Ici se présente une difficulté. Comment se fait-il que, vers 1610, Thomas Sonnet, sieur de Courval, compatriote et ami de Jean Le Houx, trouve défectueuse cette manière de parler et s'en plaigne avec amertume (voir Catalogue de Nodier, n° 517) :

> Bref, que dirai-je plus? Il faut dire : il *allet*,
> Je *crè*, *Francès*, *Anglès*, il *diset*, il *parlet*.

L'explication est assez facile, je crois ; le peuple en Normandie prononçait *oi* comme *è* ; mais les beaux esprits,

tels que Sonnet de Courval, qui prononçaient : *François, Anglois,* comme on le faisait à Paris avant 1555, furent choqués de cette prononciation italienne, qui se rapprochait trop de celle des normands illettrés.

Jean Le Houx, qui n'y mettait pas tant de façon, prononçait à la normande : *connaître* au lieu de *connoître, bère* au lieu de *boire,* etc.

Corneille, en sa qualité de Normand, faisait également rimer *connoiſtre* avec *traître,* et *paroiſtre* avec *eſtre.* (Voy. Amb. F. Didot, *Observations sur l'orthographe,* — 1868.)

II

Page 2, vers 21. Rabelais, dans la harangue de maiſtre Janotus de Bragmardo : « Et ne me fault plus dores en advant que bon vin, bon lict, le dos au feu, le ventre a table, & eſcuelle bien profonde. »

Page 3, vers 1. *Perſe,* bleu foncé, tirant sur le noir.

Les gros nez ont été fort célébrés au XVIe siècle. Nous ne prendrons que deux exemples :

Cl. Marot, dans ses chansons, dit, en parlant de Bachus :

> Comme une guine eſtoit rouge ſon nez,
> Beaucoup de gens de ſa race ſont nez.

Rabelais (*Pant.,* II, 1) : « ... Tant croiſſoit le nez qu'il ſembloit la fleûte d'un alambic, tout diapré, tout eſtincelé de bubelettes; pullulant, purpuré, a pompettes, tout eſmaillé, tout boutonné, & brodé de gueules. » (Voir le *Vau de Vire* VI.)

15. Louis Du Bois dit à propos de ce vers : Imitation d'un des plus jolis poëmes de l'*Anthologie grecque :* « Buvons, aimons, dit le poëte, qui sait ce qui nous attend? qui sait si nous verrons demain?... » Cette pièce elle-même rappelle une pensée d'Euripide; les vers d'Ana-

créon (Ode xv de l'édit. de Brunck : τὸ σήμερον, etc); ceux d'Horace (Od. iv, 7) :

Pulvis et umbra sumus.
Quis scit an adjiciant hodiernæ crastina summæ
Tempora Di superi?

Et même ce pentamètre de Martial (I, 16) :

Sera nimis vita est crastina, vive hodie.

Et après ces citations, L. Du Bois ajoute : « On voit par ce *Vau de Vire* que Basselin devait savoir le grec, car nous n'eûmes de traduction d'Anacréon que longtemps après. »

Quand Louis Du Bois édita les *Vaux de Vire* (1821), on était tellememt persuadé que Jean Le Houx était simplement l'arrangeur des chansons de Basselin, qu'on se résignait à faire une supposition ridicule (par exemple, que Basselin, avant 1450, connaissait Anacréon), plutôt que d'attribuer à Jean Le Houx la paternité des *Vaux de Vire* nouveaux. Ajoutons qu'Anacréon a été édité pour la première fois en 1554, par Henri Estienne; et que la première édition de l'*Anthologie* est de 1494 (Florence); la première édition française est de 1531 (Paris); celle de Henri Estienne est de 1566.

16. On retrouve les mêmes idées dans Saint-Amand, *la Desbauche :*

Chantons, rions, menons du bruit,
Buuons icy toute la nuit...
. . . . . lorſque nos pauvres os
Seront enfermés dans la tombe
Par la mort ſous qui tout ſuccombe,
Et qui nous pourſuit au galop,
Las! nous ne dormirons que trop.

III

Page 3, vers 19. Ce couplet, si charmant, a été singulièrement remanié dans le manuscrit autographe des *Vaux de Vire*. Soit scrupules de conscience, soit peur des hypocrites, Jean Le Houx effaça ce couplet, qui lui semblait peu orthodoxe, et le remplaça par celui-ci, qui est loin de le valoir :

Adam gaſta tout ſon lignage
Du fruict par le mortel manger.
Lorſque je viens a y ſonger
Crainte me ſaiſit le courage.

Il est plus que probable que Jean Le Houx n'a corrigé son manuscrit qu'après la publication de ses chansons ; dans la deuxième édition (celle de J. de Cesne, à Vire), faite sur la première, le couplet dangereux subsiste.

Page 4, vers 9. *Var.* Ms. Polinière :

L'œil regarde ou l'eſprit aſpire.

IV

Page 4, vers 13. Jean Le Houx a-t-il connu l'épigramme de Macédonius (*Anthol.*, XI, 61)?

Χθιζὸν ἐμοὶ νοσέοντι παρίστατο δῆϊος ἀνὴρ
ἰητρός, δεπάων νέκταρ ἀπειπάμενος.
Εἶπε δ' ὕδωρ πίνειν, ἀνεμώλιος · οὐδ' ἐδιδάχθη
ὅττι μένος μερόπων οἶνον Ὅμηρος ἔφη.

« Hier, j'étais malade. Survient un terrible homme, un médecin qui m'interdit le nectar des coupes. Il m'ordonne de boire de l'eau, l'insensé ! Il ne sait donc pas qu'Homère a dit : La force des mortels, c'est le vin. »

14. *Bie :* s'emploie à Vire et dans le Bocage normand pour *cruche* (cruche d'assez grande dimension). — On retrouve ce mot dans Béroalde de Verville (Ed. B. Jacob,

p. 238) : « Le mulet prit le mors aux dents... paſſa par-deſſus pots, *buies*, caſſes, chauſſerettes, qu'il briſa, rompit, gaſta comme un étourdi. »

16. Jean Le Houx nous semble avoir pris ce trait à la nouvelle LXXVII de Bonaventure des Perriers : *Du bon yurongne Janicot & de Janette ſa femme.* « Deux ou trois jours avant ſa mort, on lui oſta le vin, ce qu'il fit au plus grand regret du monde, en diſant qu'on le tuoit, & qu'il ne mourroit que par faute de boire. »

20. Cette chanson se trouve deux fois dans le manuscrit Polinière. Dans l'une, on lit *sourdaut;* dans l'autre, on lit, comme dans le manuscrit de Caen et l'édition de Jean de Cesne, *lourdaut.*

Page 5, vers 15. Charmé, ensorcelé.

V

Page 5, vers 19. Rabelais dit en parlant des habits de Gargantua : « De faict on y beſogna & furent faicts, taillés & couſus a la mode qui pour lors couroit. (*Garg.*, l. I, ch. VIII.)

Ch. Nodier dit avec raison « que cette circonstance peut servir à marquer l'époque où ce joli *Vau de Vire* a été composé. » En tout cas, il n'a pu être composé qu'au XVIe siècle, quand la barbe entière, comme la portait François Ier, fit place à la moustache et à la pointe au menton, appelée, je crois, la royale. (Voir, du reste, le portrait de Jean Le Houx, en tête des *Chanſons*).

Voir aussi l'*Histoire de la barbe et des cheveux en Normandie,* par A. Canel (Rouen, A. Le Brument, 1859). On y lit, page 35, que *Messieurs du Parlement* « voulaient, à l'exemple du roi et des gens de cour, porter les cheveux ras et la barbe longue. » Les mercuriales, au contraire, selon M. Floquet, ne le pouvaient souffrir, et les procureurs généraux revenaient sans cesse à la charge.

« Combien que l'habit ne faffe pas le moine, disait un jour celui de Rouen en pleine assemblée de mercuriale, le 9 juin 1540, fi eft-il requis d'en porter felon fon eftat. Il y a plufieurs d'entre vous qui ont couppé leurs cheveulx & portent barbe : ce n'eft là habit de juges. » Et chaque année, le Parlement ordonnait par des arrêts à tous ses membres, aux avocats, aux procureurs de faire raser leurs barbes d'ores en avant « & de laiffer croiftre leurs cheveulx. » Il obtint même que la royauté, qui avait laissé envahir son domaine personnel, défendît aux magistrats normands de suivre l'exemple qu'elle donnait, ainsi qu'on peut le voir par l'ordonnance rendue au mois de décembre de la même année 1540, pour la réformation des justices et l'abréviation des procès dans la province.

L'article 30 de ce règlement leur adresse, en effet, la défense formelle de porter « *barbes*, pourpoincts, chauffes defchiquetées & aultres habits diffolus. »

Assurément ce n'est pas à cette ordonnance que la chanson fait allusion. Jean Le Houx, à cette date, ne devait pas être né. Toutefois nous ferons observer que le Parlement fut souvent obligé de rappeler aux procureurs et avocats récalcitrants le fameux article 30.

25. *Galois*. Ici, ce mot veut dire gaillard, galant. (Voir pour ce mot notre étude sur *Olivier Basselin et les Compagnons du Vau de Vire. Caen, Le Gost-Clerisse, 1866*; et le refrain de la *Chanfon nouuelle d'une jeune dame qui fit labourer fa vigne, fur le chant : Compagnon gallois*. Recueil de J. Bonfonds, 1548, nouvellement réimprimé dans la bibliothèque gothique de Baillieu, 1869.)

Cette chanson se trouve également dans le *Recueil de toutes fortes de chanfons nouuelles, ruftiques & muficales, & auffi ceux qui font dans la déploration de Vénus*; à Lyon, par Georges Poncet. M.D.L.V.

Page 6, vers 16. Le bibliophile Jacob se torture inutilement l'esprit pour trouver là une équivoque grossière,

que Jean Le Houx, croyons-nous, n'a pas songé à faire. Nous trouvons la même rime, ou plutôt la même assonance, dans Sonnet de Courval, Virois comme Jean Le Houx : *poitrine, veine*. (Voir la note 3 du *V.* VII; voir aussi le refrain du *V.* XLVIII : *pleine* rime avec *chopine*.)

VI

Page 7, vers 1. *Pipe :* futaille contenant environ six cents litres.

7. *Var.* Ms. de Caen. On lisait d'abord : de quelque herre; Jean Le Houx a corrigé d'*un méchant herre,* puis d'*un chétif.*

9. *Un coq d'Inde.* Comment Basselin, mort en 1450, suivant la tradition la plus accréditée, eût-il pu connaître les dindons? Le dindon, comme le fait remarquer le bibliophile Jacob, « ne s'est nationalisé en France que vers le milieu du XVIe siècle. » Louis Du Bois lui-même nous dit : « Quelques auteurs prétendent qu'il n'est question de cet oiseau en Angleterre qu'en 1525, et que le premier qui fut mangé en France fut servi aux noces de Charles IX, en 1570, quoique les magistrats d'Amiens lui en eussent offert douze dès 1565. » Il dit aussi que Marguerite de Valois en faisait élever à Alençon en 1534. La conclusion qu'il tire de ces dates, c'est « que cette chanson n'est pas de Basselin, ou du moins qu'on ne s'est pas borné à rajeunir son style. » Admettons tout simplement, et cette conclusion sera plus juste, que Jean Le Houx est l'auteur de cette chanson, comme de toutes les autres publiées sous le nom de Basselin.

Les dindons furent introduits d'Espagne en Angleterre, la quinzième année du règne d'Henri VIII, c'est-à-dire en 1524. Un compagnon de Christophe Colomb et de Fernand Cortez, Pierre Martyr, en parle dans sa relation publiée entre 1520 et 1525.

Voir à ce sujet l'*Intermédiaire du chercheur et des curieux,* années 1867 et 1869.

13. *Enlumine.* Cf. Saint-Amand (Éd. de 1629, p. 180) :

> Bacchus, qui vois noſtre deſbauche,
> Par ton ſainct portraict que j'eſbauche,
> En m'*enluminant* le muſeau.

19. J. Le Houx nous semble encore avoir emprunté ce trait à la nouvelle de Bonaventure des Perriers, que nous avons citée plus haut (*V. de V.* VI) : « Il (l'yvrogne) aimoit mieux perdre les feneſtres que toute la maiſon. »

20. Cf. à cette jolie chanson sur le *Nez* les deux Bacchanales du recueil de Mangeant, publiées par Louis Du Bois :

> A vous qui avez gros nez
> S'adreſſe ma chanſonnette.
> Venez tous à moy, venez
> Gentils gros nez de pompette, &c.

Et :

> As-tu point vu Rouge-nez,
> Le maiſtre des yvrongnes, &c.

VII

Page 8, vers 1. Les amants, du temps de Martial, buvaient autant de cyathes qu'il y avait de lettres au nom de leurs maîtresses. (Note de Ch. Nodier.) Et en effet, voici ce qu'on lit dans la 72e épigramme du Ier livre de Martial :

> *Nævia* ſex cyathis, ſeptem *Juſtina* bibatur,
> Quinque *Lycas, Lyde* quatuor, *Ida* tribus.
> Omnis ab infuſo numeretur amica Falerno...

Cf. Ép. VIII, 51, — IX, 95, — XI, 37.

Ronsard, *le Folaſtriſſime voyage d'Harcueil, près Paris, &c.,* 1549.

> Ores, amis, qu'on n'oublie
> De l'amie

Le nom qui nos cœurs lia;
Qu'on vuide autant ceſte coupe,
Chère troupe,
Que de lettres il y a.

Neuf fo's au nom de Caſſandre
Je vais prendre
Neuf fois du vin du flacon,
Affin de neuf fois le boire,
En mémoire
Des neuf lettres de ſon nom.

Voir aussi l'*ode* pour la *paix de 1544* :

Sus, Page, en l'honneur des Trois Grâces,
Verſe trois fois en ce pot neuf,
Et neuf fois en ces neuſves taſſes
En l'honneur des ſœurs qui ſont neuf.

6. *Godet* : gobelet. Le sieur des Accords dit que le proverbe latin : « Natura diverso gaudet, » doit être prononcé « Nature a dit : Verse au godet. » (Note de M. Asselin.)

15. Tous les éditeurs ont altéré ce vers, afin de pouvoir mettre une rime plus riche. Le manuscrit de Caen dit :

Mais s'il eſt plaiſant & digne.

Le manuscrit Polinière :

Mais ſi c'eſt breuuage digne.

L'édition de J. de Cesne :

Mais ſi c'eſt breuuage digne.

La rime n'est pas riche ; mais mieux vaut la conserver telle quelle, que d'altérer le texte. Cette rime, d'ailleurs, était suffisante à la fin du XVIe siècle. Voici quelques rimes, prises au hasard, dans la *Satyre Ménippée contre les femmes*, par Th. Sonnet de Courval, gentilhomme virois :

Libre, timbre; ire, poursuivre; corneilles, tourterelles; querelle, oreille ; gouvernent, ensorcellent, etc.

Et dans Régnier (*Sat.* xv, p. 201, éd. Viollet-le-Duc) :

> Je ſens au ſecond vers que ma muſe me *dic*TE
> Que contre ſa fureur ma raiſon ſe *depi*TE.

VIII

Page 8, vers 17. Voilà le premier des *Vaux de Vire* que les éditeurs précédents ont exclus des chansons dites de Basselin. Lui trouvant un air trop moderne, ils ont dit : Attribuons-le à J. Le Houx. Et cependant, dans le manuscrit de Caen, cette chanson est la huitième ; elle est la huitième également dans le manuscrit Polinière et dans l'édition de Jean de Cesne.

Anacréon, nous l'avons vu plus haut, a été édité pour la première fois par Henri Estienne en 1554. Encore une fois, Basselin pouvait-il le connaître ?

Page 9, vers 3. *Vitupère :* déshonneur, sujet de honte. Cf. Sonnet de Courval (*Satyre Menippée*) :

> ... Peut-être font-ils (les enfants) de dix ou quinze pères,
> Comme ceux d'Harlequin, étranges vitupères.

12. *Viure.* Jean Le Houx avait mis d'abord *boire ſans toy*. Il a biffé ce mot, auquel il a substitué *viure*.

16. *Faire l'eſtrange,* faire des difficultés : « Aſpaſia fut un ſoir amenée a Cyrus, ainſy comme il ſoupoit avecques d'autres femmes, leſquelles s'aſſirent ſans ſe faire ſemondre auprès de luy, & feurent bien ayſes, quand Cyrus commença a ſe jouer a elles & a les taſter, en leur diſant a chaſcune quelque mot de joyeuſeté en paſſant, & *ne firent point des eſtranges.* » (Amyot, *Artax.*, 39.)

21. *Ne faictes point plus le fin.* Les premiers éditeurs, ayant mal lu, ont substitué ce vers :

> Ne ſoyez point plus léſin,

que ne donnent ni les manuscrits, ni l'édition de Jean de Cesne.

Faire le fin d'une chose, ou simplement *faire le fin*, dit M. Littré, c'est ne vouloir pas découvrir ce qu'on sait, ce qu'on pense :

> N'en fais donc point la fine, & vainement ne cache
> Ce qu'il faut, malgré toy, que tout le monde sache.
> RÉGNIER, *Dial.*

> Je vous embarrassai, n'en faites point la fine,
> Choisissez un peu mieux vos dupes à la mine.
> CORNEILLE, *Ment.*, V, 6.

> Mais je ne t'en fais pas le fin :
> Nous avions bu de je ne sais quel vin
> Qui m'a fait oublier tout ce que j'ai pu faire.
> MOLIERE, *Amph.*, II, 3.

IX

Page 10, vers 4. *Var.* J'en tiens de mes amis, &c. (Ms. Pol. et éd. J. de Cesne.)

16. *Var.* Pendant que je sçauray, &c.

Viollet-le-Duc, dans son *Catalogue*, cite quelques passages du *Débat de l'eau & du vin*, édité par M. de Bock. Paris, Didot, 1825 ; tiré à petit nombre. Nous lui empruntons la citation suivante : (Le poëte dit qu'il vient de mettre l'eau dans le vin.)

> Quand je l'eus mise, tel tonnoire
> Ouys en ce pichet de terre,
> Que je cuydoye que tout fendist !
> Le vin commença a l'eau guerre,
> Et l'eau au vin : l'un l'autre serre.
> Le vin dit que l'eau se rendist,
> Et qu'a terre se repandist :
> Tu ne dois point entrer, se dist,
> En pot ou je soye, ne en verre,
> Car ma puissance s'amoindrist ;
> Ta grand froidure me froidist.
> Qui te met dedans moy, il erre.

X

Page 10, vers 17. Deuxième *Vau de Vire* exclu des chansons dites de Basselin. Il se trouve cependant le dixième du manuscrit de Caen, du manuscrit Polinière, et de l'édition de Jean de Cesne.

20. *Piaffeurs :* orgueilleux.

Page 11, vers 2. *Brauer :* se pavaner.

15. *Venelle :* petite voie. Ici la gorge.

17. *Var.* Ms. de Caen. Trouppe chère & fidelle.

20. Nous ne citerons que le premier couplet de la gaillarde chanson de *Denise*, chanson très-populaire au XVIe siècle (*La Fleur de toutes les plus belles chansons qui se chantent maintenant en France, tout nouuellement faites & recueillies. Imprimé à Paris, l'an MDXIV*, p. 226) :

Sus, compagnons, prenons resjouïssance,
De cest advenement;
Puisque Denise est revenue en France
Chantons joyeusement!
Pour vous servir levera sa chemise :
Elle est revenue, Denise,
Elle est revenue!

On trouve également dans le même recueil le *Départ de Denise*. Voici le premier couplet :

Adieu, paillards, gens de joyeuse vie,
Je me veux retirer
Hors du pays de ceste Normandie,
Ou je pensoye branfler.
Le grand chemin je prend droit a Venise.
Elle s'en reva, Denise,
Elle s'en retourne!

Ces légendes sur la *Denise* ont pris origine en Normandie. On lit en effet au dernier couplet du *Départ :*

Un bon amy, que j'ay en Normandie,
A fait ceste chanson, &c.

La *Denise* à laquelle Jean Le Houx fait allusion serait-elle la même que la *Denise* de J. Tahureau :

Cette bonne dame Denife
Dit par ferment qu'elle ne prife
Homme s'il n'a de la beauté
Compagne de l'honnêteté;
Mais que le plus laid y vienne,
Pour fe mettre en la grâce fienne,
Et qu'il luy garniffe la main,
Denife dira tout foudain
(Et fuft-il plus qu'un ladre infait,
Borgne, boffu, tout contrefait,
Et de tous points un bon gros veau)
Mon Dieu! que ce jeune homme eft beau! &c.

XI

Page 12, vers 1. Ce *Vau de Vire* n'a été publié pour la première fois qu'en 1833, par M. Julien Travers. Les éditeurs de 1811, qui avaient eu entre les mains, pour faire leur édition, le Ms. Polinière, pouvaient cependant y voir ce *Vau de Vire*. Pourquoi ne l'ont-ils pas publié avec les autres chansons, dites de Basselin? La réponse à cette question se trouve dans le premier vers du dernier couplet. Jean Le Houx l'a signé, en parlant des *avocats*.

2. Jeu de mots sur la célèbre abbaye du Bec. Ce vers et le précédent ont été défigurés par les éditeurs de 1833 et de 1858. Ils ont mis :

Le vin vaut bien le charriage
Qu'il y a à l'abbaye du Bec;

et n'ont pas vu que le deuxième vers ne se tenait pas sur ses pieds.

9. M. Travers avait mis à tort :

Mefchant fut fi cruel vfage,
Et quiconque l'a inventé.

19. *Potage :* sauce, bouillon.

22. C'est-à-dire : si l'on n'humectait pas souvent l'intérieur du corps, la fressure (cœur, foie et rate) s'attacherait aux côtes (B. J.). — *Invantaire des deux langues françoise & latine,* par le P. Philibert Monet : *Fressure, frésure,* parties vitales de l'animal, foie, cœur, poumon, dont on fait fricassée. — Exta, orum. — Viscera, rum.

Page 13, vers 6. *Var.* (Ms. Pol.). Car si on n'y mange, on y boit.

XII

Page 13, vers 7. Cf. les reproches qu'on fait à Jean Le Houx dans le second sonnet. Chanson et sonnet sont bien du même poëte.

14. Les éditeurs de 1811 avaient écrit *si diot,* qui n'a aucun sens. Louis Du Bois estropie le vers en écrivant avec un affreux hiatus *si idiot.* Le bibliophile Jacob met : *ferois-je bien idiot.* Il faut lire *s'idiot,* contraction de *si idiot.*

20. La soupe au vin était alors fort estimée, mais non pas de la part des buveurs. (B. J.)

23. Var. (Ms. Pol.) : Un petit fommeil. Je ne cite cette ridicule variante que pour montrer combien le Ms. Pol., œuvre d'un copiste, souvent distrait, est inférieur au Ms. de Caen, où l'on ne peut signaler aucune faute, si ce n'est de très-rares *lapsus calami.*

XIII

Page 14, vers 13. *Souffler :* allusion aux opérations de l'alchimie, dans lesquelles il s'agissait d'entretenir un feu toujours égal, pendant plusieurs jours, autour de l'alambic ou du matras contenant les substances destinées à la création de la Bénite Pierre ou du Grand-Œuvre.

14. *Falle :* terme normand, encore employé, qui veut dire gosier.

15. *Soleil.* Dans le langage des philosophes hermétiques, le soleil, c'est le feu, le corps parfait ou l'or.

16. Les alchimistes se servaient du mercure pour transformer les métaux. (Ces quatre notes sont du bibl. Jacob.)

Page 15, vers 4. De ce dernier vers on argue que la chanson est d'Olivier Basselin, parce qu'on lit dans la chanson de Farin Du Gast (qui, entre parenthèses, ne se trouve pas dans le manuscrit autographe de Jean Le Houx) :

> Raoul Baffelin fit mettre en curatelle
> Honteusement le bonhomme Olivier.

Mais qui nous dit qu'il n'a pas été question de mettre en curatelle Jean Le Houx? Dans un acte signé de sa main, *le tiers jour de may 1614,* Jean Le Houx emprunte à son frère, Me Pierre Le Houx, contrôleur du domaine du Roy, deux cent cinquante livres tournois. Cet acte nous en dit assez long, je crois, sur la manière dont Jean Le Houx administrait sa fortune.

Mais ce n'est pas tout : le 9 avril 1616, c'est-à-dire peu de jours avant la mort de Jean Le Houx, Pierre Le Houx le tient quitte de cinq années de rentes, non payées. A coup sûr, il le jugeait insolvable.

XIV

Page 15, vers 6. Ne nous importe : du verbe *chaloir.* (B. J.)

10. Tout ce couplet est évidemment imité de Rabelais. On lit dans la harangue de maistre Janotus de Bragmardo (chap. XIX) : « *Ego occidi unum porcum & ego habet bonum vino.* Mais de bon vin on ne peut que faire mauvais latin. » — Jean Le Houx, comme nous l'avons déjà vu, et comme nous le verrons encore, était nourri de

Rabelais, et il aimait à transporter dans ses chansons des expressions de l'auteur qu'il avait dévoré, étant écolier.

Page 16, vers 4. Comment n'a-t-on pas vu que c'est l'avocat Jean Le Houx qui parle, et non pas Basselin, qui n'a jamais songé à faire quelque belle harangue devant Messieurs de la Cour?

XV

Page 16, vers 7. Louis Du Bois nous dit (sans indiquer le recueil) que, dans quelques anciennes impressions, ce dialogue est intitulé *Dialogue d'un medecin & de maiſtre Olivier, ſous l'ombre d'un vieillard.* En admettant que cela soit vrai, est-ce une preuve suffisante que cette chanson appartient à Olivier Basselin, et qu'elle a été simplement remaniée par Le Houx? Non, assurément. Pour jeter à ce sujet un doute dans notre esprit, il faudrait nous montrer des recueils de chansons antérieurs à 1570 (date présumable de la première édition des *Vaux de Vire*). Si dans ces recueils se trouvaient la chanson qui nous occupe et le titre dont parle L. Du Bois, nous commencerions à être ébranlé. Mais ces recueils existent-ils? Pour nous, nous ne les avons pas trouvés, malgré toutes nos recherches, dans les bibliothèques de Paris. Il est extrêmement probable que Jean Le Houx, par crainte des « scrupuleux, » aura donné ses chansons comme des imitations de Basselin, afin de les faire passer plus aisément sous le couvert de ce nom populaire et aimé. De là l'erreur et la confusion des noms.

Page 17, vers 6. Le vin d'Orléans était assez célèbre au XVIe siècle. (Voir l'*Ancien Théâtre français,* t. II, p. 60.)

> A quelqu'un nous faut demander
> Ou eſt le bon vin d'Orléans.

Cf. Béroalde de Verville (*Moyen de parvenir,* éd. du bibl. Jacob, p. 94). « Sénèque, qui dernièrement nous eſ-

toyant, & me bâillant de ce bon vin de copeaux (ou des coteaux) d'Orléans : Frère, me dit-il, voyez ſi ce vin eſt bon? »

11. *Voltes*. En italien *volta* veut dire *fois*. Le vers ſignifie donc : « prends trois tours de vin et plus. »

L. Du Bois met à tort *veltes* au lieu de *voltes*. Le mot *voltes* était, au XVIe siècle, un mot à la mode. Robert Estienne (*Traité de la conformité du langage françois avec le grec*), après avoir fait à ses contemporains le reproche d'emprunter aux langues étrangères des mots et des expressions qu'ils trouveraient chez eux, s'ils voulaient prendre la peine de chercher, ajoute : « Et encores faiſons-nous ſouvent bien pis, quand nous laiſſons, ſans ſavoir pourquoy, les mots qui ſont de noſtre creû, & que nous avons en main, pour nous ſervir de ceux que nous avons ramaſſés ailleurs... Pourquoy trouvons-nous plus beau : la première *volte* que la première *fois?* »

18. Il n'eſt pas sans intérêt de comparer à ce joli *Vau de Vire* le Rondeau de maiſtre Adam : *A un ami malade d'une ſciatique :*

Pour te guérir de cette ſciatique,
Qui te retient comme un paralitique,
Dedans ton liû ſans aucun mouvement,
Prens moy deux brocs d'un fin jus de ſarment,
Puis lis comment on le met en pratique :

Prens en deux doigts, & bien chaud les applique
Deſſus l'externe où la douleur te pique,
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.

Sur cet advis ne ſois point hérétique,
Car je te fais un ſerment authentique
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton ſoulagement,
Fera l'eſſai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Charles Nodier a raison de faire observer que le *Vau de*

Vire du *Vieillard et du Médecin* a dû donner à maître Adam l'idée du *Rondeau sur la Sciatique.*

XVI

Page 18, vers 4. Courir cette bordée.

14. C'est le mât de l'avant, auquel le poëte fait allusion par une homonymie comique. (Note de Ch. Nodier.)

XVII

Page 20, vers 1. *Volontaire :* c'est-à-dire plein de bonne volonté.

XVIII

Page 21, vers 7. *Le François,* comme on dit aujourd'hui les Parisiens, par opposition aux provinciaux.

Sonnet de Courval, dans ses *Stances* au sieur de Mesnil Robert (*Satyre Menippée contre les poignantes traverſes & incommodités du mariage.* — A Paris, chez Jean Millot, 1608), dit de même :

Je conſacre ces vœux à vous, qui dans le port
Ma frégate guidez, mes vers & ma ſatyre,
Qui ſans vous, ſon patron, n'euſt point party de Vire,
Redoutant *des François* le périlleux abbort.

12. Cette assonance tenait alors lieu de rime. (Voir les notes du *V. de V.* VII.)

Page 22, vers 3. *Mais que :* pourvu que. Cf. Calvin (*Inſtitution chrétienne*) : « Et penſent (les preſtres) qu'il n'y a pas grand intereſt quelle foy chaſcun tient ou ne tient pas de Dieu & de Chriſt, *mais que* (pourvu que) par foy, comme ils diſent, enveloppée, il ſubmette ſon ſens au jugement de l'Egliſe. »

XIX

Page 22, vers 13. Chanson exclue du recueil dit de Basselin par les premiers éditeurs. Pourquoi? Elle se trouve cependant la dix-neuvième du manuscrit de Caen, et la dix-huitième du manuscrit Polinière et de l'édition de Jean de Cesne. Cette chanson a été beaucoup retouchée par Jean Le Houx. Dans le dernier classement de ses chansons, qu'il a dû faire dans le manuscrit acquis par la bibliothèque de Caen, Jean Le Houx avait d'abord mis cette chanson à la lettre D. Puis il a changé le D en P, et au premier vers il a substitué celui-ci :

Prenons congé des gentilz *Vau de Vire,*

en ajoutant en note :

Ceſte chanſon doibt eſtre au P.

Cette note indique suffisamment, je crois, le travail de remaniement du poëte sur son œuvre.

17. *Les guerres de religion.* La ville de Vire fut prise le 6 septembre 1562 par le duc d'Etampes. Les Protestants perdirent plus de 200 hommes. (V. Du Bourg d'Isigny, *Histoire du château de Vire,* p. 83.)

18. *Var.* Toutes les éditions portent :

Clecy donnoit du ſidre a bon marché. Clécy est un bourg du Calvados, encore renommé pour ses cidres.

19. *Du depuis,* se dit encore en Normandie pour *depuis*. *Le péché,* probablement le protestantisme.

Page 23, vers 3. *Les Eſtrangers.* Montgommery, après la prise de Vire par le duc d'Etampes, alla en Angleterre chercher un corps de 6,000 hommes, qui ravagèrent la Basse-Normandie. La ville de Vire, reprise par les protestants, fut pillée et saccagée, cinquante prêtres pendus,

les églises fouillées jusque dans les tombeaux. On lit dans une ballade du temps sur la mort de Montgommery :

Vire fait bien comment
J'avois grande puiſſance;
Plus d'vn moine & couuent
Je mis en decadence.
Bourgeois mal entendus
Qui ne s'eſtoient rendus
Fis étrangler & pendre;
Leurs images dorées
Au feu furent ardées,
Et leurs treſors fis prendre.

Vire fut pris de nouveau par Montgommery, le 1er septembre 1568; tout fut mis à feu et à sang. (Dubourg d'Isigny, p. 87, etc.)

XX

Page 23, vers 9. Cette chanson devait être et a été en effet écartée du recueil dit de Basselin. Elle est la vingtième du manuscrit de Caen et la dix-neuvième du manuscrit Polinière et de l'édition de J. de Cesne.

De ce Virois. Tous les éditeurs mettent en note : *Olivier Basselin, de Vire.* Qui empêche de croire que Jean Le Houx parle de lui? On lit, en effet, dans le dernier couplet :

Beuuons, chaſcun ſa fois,
Pour l'amour du Virois
Qui a fait ces chanſons. Ou n'en deuſt pas medire :
Ce fut un bon garçon, qui ne beuuoit du pire.

Il faut remarquer ces mots : *on n'en deuſt pas medire;* on y retrouve la trace des préoccupations constantes de J. Le Houx. (Cf. le deuxième sonnet et l'épître à Bacchus.)

14. *Marriçon*, tristesse.

15. *Saturnien*, homme mélancolique, né sous l'influence de la planète Saturne (B. J.)

XXI

Page 24, vers 15. Vingt et unième chanson du manuscrit de Caen ; vingtième du manuscrit Polinière et de l'édition de Jean de Cesne. Exclue du recueil dit de Basselin.

21. *Ce n'eſt qu'yurognerie.* (Cf. l'épître à Bacchus et le deuxième sonnet.)

Que les Vau de Vire nouueaux. Ce dernier mot est de la plus grande importance. Il montre bien que Jean Le Houx, loin de s'astreindre à rajeunir le style de Basselin, a voulu créer un genre : *le Vau de Vire bachique.* Dans les anciens Vaux de Vire il était bien quelquefois question du vin, mais on y chantait aussi l'amour ; on y criait : « Sus aux Anglais ! » Jean Le Houx ne peut ni ne veut chanter l'amour ou la guerre. Ne nous dit-il pas expressément dans son premier Vau de Vire :

> A l'amour ne fuis addouné,
> Et j'ayme encore moins les armes ;
> Mais le vin, des que je fus né :
> C'eſt pourquoy j'en fais tous mes carmes.

Que les amis du vieux *Vau de Vire,* du *Vau de Vire* de Basselin et de ses joyeux compagnons, aient dit et répété à Jean Le Houx : « Ce n'est qu'ivrognerie que les Vaux de Vire nouveaux ; » cela ne doit pas nous étonner, ils n'etaient pas habitués à entendre faire sur tous les tons l'éloge du vin.

Puisque toutes les chansons (sans exception) publiées jusqu'ici sous le nom de Basselin sont consacrées à l'éloge du vin et du cidre, ne doit-on pas en conclure qu'elles appartiennent toutes à un seul et même auteur qui ne savait (il nous l'a dit en termes assez clairs) manier d'autre corde, et à qui on faisait le reproche de ne chanter que l'ivrognerie ?

Page 25, vers 1. *Var.* Ms. Pol. et éd. J. de Cesne :

Qu'il n'eſt plus de meſtier à Vire
Sans fraude & ſans meſchanceté,
Que pour le gaing chaſcun taſche a ſeduire.

5. Un petit coup de griffe, en passant, à ses confrères.

12. Ce couplet, dit avec raison le bibl. Jacob, rappelle le fragment de la ballade de Villon contre les taverniers qui brouillent notre vin.

XXII

Page 25, vers 21. On pourrait croire, au premier aspect, que c'est une chanson amoureuse. Comme on le verra, c'est plutôt une chanson bachique.

Page 26, vers 3. Le Houx avait mis d'abord :

Pour contempler ſa beauté *ſouueraine ;*

puis il a changé *ſouueraine* en *ſi digne.* Enfin, il a effacé ce vers, pour substituer celui-ci :

Et tout gaillard pour auoir beu chopine.

7. *Qui fait leuer l'oreille.* Il est question, dans Rabelais, l. I, c. v, du *vin à vne aureille,* c'est, comme l'explique Le Duchat, de bon vin qui fait pencher la tête en signe d'approbation. Or en penchant la tête on lève l'oreille. (Note du B. J.) Quant au *vin à deux oreilles,* on lit ce qui suit dans l'*Ancien Théâtre français,* t. IX, p. 52, édit. Janet, 1854) : « C'eſt du vin à deux oreilles, ou du vin de Bretigny qui fait dancer les chèvres. » Cf. Moisant de Brieux, *Origine de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales.* Caen, Le Gost-Clérisse, 1874, t. I, 98.

On lit le couplet suivant, p. 116, dans un recueil de 1621 (*Chanſons amoureuſes de ce temps, &c.,* à Paris, chez

Pierre Deſhayes, rue de la Harpe, à l'*Écu de France*, proche la Roze rouge) :

J'ay juré qu'au matin,
Lorſque je me reſveille,
Que d'vn flacon de vin
Qui ſoit a une oreille
J'en boiray quatre coups
Pour lauer l'eſtomach
Et me chaſſer la toux.

29. *Guerdonne*. Cf. *Ancien Théâtre français*, éd. Viollet-le-Duc, III, 285 (*la Vie du mauvais riche*).

RAPHAEL.

Très doux Dieu, je vous remercie,
Car on ne vous peult trop louer;
Or bien ſçauez *gardonner*
A chaſcun ſelon ſa deſerte.

Page 27, vers 5. On trouve la même idée dans Saint-Amand. Il dit à son ami Faret (p. 188) :

Laiſſe les forêts pour les beſtes,
Laiſſe les eaux pour les poiſſons,
Et les fleurs pour les limaçons :
Auſſi bien, a voir ton viſage,
Cela n'eſt point a ton vſage;
La campagne n'a point d'appas
Qui puiſſent attirer tes pas;
Et de l'air dont tu te gouuernes,
Les moindres *eſcots* de tauernes
Te plaiſent plus cent mille fois
Que ne font les *echos* des bois.

Et Saint-Amand ajoute et fait imprimer en grosses capitales : ET A MOY AUSSI.

XXIII

Page 27, vers 18. Vingt-troisième chanson du manuscrit de Caen : vingt deuxième du manuscrit Polinière et de

l'édition de J. de Cesne. Exclue du recueil dit de Basselin. Pourquoi? Elle n'avait pas l'air plus moderne que celles qu'on lui attribue.

23. Le manuscrit Polinière et l'édition J. de Cesne mettent :

L'eau met les pieds a pourriture.

On lit très-nettement dans le manuscrit de Caen :

L'eau met les pieux à pourriture.

Page 28, vers 15. *Var. Vous plaiſt il pas vous acquitter.* J. Le Houx avait d'abord mis ce vers, qu'il a effacé pour continuer l'équivoque.

XXIV

Page 28, vers 17. Du latin *humor*, humidité.

21. *Par le ſang Dieu!* expression hybride (*sanguis* et *God*).

On trouve aussi *Sanguille* dans Béroalde de Verville, page 357 : « Sanguille, dit Luther, tu es un bel évêque! »

Page 29, vers 8. On dit toujours *courtil* en Basse-Normandie, pour jardin. Cf. *Ancien Théâtre français*, I, p. 67 (*Farce des Femmes*) : « J'eſtoye allée (dit Pernette) querir des choux en noſtre *courtil* pour diſner. »

XXV

Page 29, vers 9. Vingt-cinquième chanson du manuscrit de Caen; vingt-quatrième du manuscrit Polinière et de l'édition de Jean de Cesne. Exclue du recueil dit de Basselin.

Les premiers vers ont été singulièrement défigurés par les premiers éditeurs, qui avaient mal lu :

Soulas m'eſt donné aux tables
De chanter, &c.

11. *Falles* (voir *V. de V.* XIII); ce mot, encore employé à Vire, veut dire *gosier*.

12. *Vaudeuire nouueaux.* (Voir la note 2 du vingt et unième Vau de Vire.)

15. *Regales,* espèce d'orgue portatif. (N. du B. J.)

16. Encore une expression empruntée à Rabelais.

Voici, au sujet de ce mot, la note de Le Duchat (Rabelais, Amsterdam, III, 115):

La Resurrection de J.-C. a personnages, feuille 5 de l'édition gothique in-4° :

> Ça, maiſtre, ne rebellez point,
> Faites-vous icy du *gros bis?*

« Suivant cette orthographe, où *grobis* paraît désigner un monsieur maître, un gros monsieur de ville, du caractère de ceux à qui est bien due la repétition du terme *Monsieur* dans la suscription des lettres qu'on leur écrit. Raminagrobis est un composé de *Raoul,* d'*Ermine* et de *Gros bis,* et sous ce nom qui signifie proprement un chat qui fait le gros Monsieur sous sa robe d'ermine, Rabelais a entendu Guillaume Crétin, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et trésorier de celle du bois de Vincennes, poëte fameux qui vécut sous les rois Charles VIII, Louis XII, et François Ier... J'ai dit que *Raoul,* d'où je supposais que venait la syllabe *Ra,* dans le nom de Raminagrobis, signifiait proprement un chat ; et je me fonde sur ce qu'à Metz et dans toute la Lorraine, ce nom d'homme se donne à tous les chats mâles, comme ailleurs ceux de *marcou* et de *matou,* qui sont aussi des noms d'hommes.»

C'est avoir de bons yeux que de voir tout cela dans *Raminagrobis.*

Voici les deux premiers vers de la première chanson sur la *Bataille de Marignan* (Le Roux de Lincy, *Recueil de chants hist.*, t. II, p. 56) :

> Seigneur, oyez des Suyſſes
> Qui tant font du *grobis* &c.

Cf. Moisant de Brieux, t. I, p. 14.

21. Comparer ce vers avec cette ligne de l'épître à Bacchus : « Eſperant que les bons compagnons qui les practiqueront (les chansons) ſur le vin. »

Page 30, vers 3. *Meſnage :* épargne. avarice.

9. *Var.* (Ms. Pol. et édit. J. de Cesne) :

Si le Grand Turc fait la guerre
Aux rois payens, ſes voiſins,
Je ne m'en veux point enquerre,
Mais ſeulement des raiſins.
Les ſorciers ſont ſi malins!
On dit qu'ils les font périr.
Ces meſchants, s'on veut m'en croire,
On les deuſt faire mourir.

13. On accusait les sorciers de faire périr les vignes comme les autres biens de la terre, d'y envoyer des insectes nuisibles, que l'on excommuniait, quelquefois solennellement, après les avoir condamnés en forme, devant le tribunal. (B. J.)

XXVI

Page 30, vers 22. *Baraux :* les barils. Il y a dans les deux manuscrits et dans l'édition de J. de Cesne, *baraux* et non *bereaux,* comme portent toutes les éditions. Tous les commentateurs se torturent l'esprit pour trouver un sens au mot *bereaux.* Ils ne trouvent rien. Cela n'est pas étonnant.

Page 31, vers 12. *Hyerre,* du latin *hedera,* lierre.

Cf. Ronsard. Eglogues. *Les Paſteurs Aluyot & Freſnet :*

J'ay pour maiſon vn antre en vn rocher ouvert,
De lambrunſche ſauuage & d'hierre couuert.

20. Comparer la fin de cette chanson avec tout ce

qu'a dit Jean Le Houx, dans son second sonnet :

Vous blaſmez ces chanſons & vous les reiettés,
Et cuidez, abbuſez, pour de bon vin eſcrire
Que ie ſois grand beuueur !... Contre voſtre meſdire
Je produis mes amis par moi les plus hantés.

Foible en complexion, je hay l'iurongnerie, &c.

Le sonnet et le Vau de Vire ne partent-ils pas de la même main? ne sont-ce pas les mêmes idées, n'est-ce pas le même style?

XXVII

Page 31, vers 21. Ni cette chanson ni la suivante ne se trouvent dans le manuscrit de Caen, le feuillet où elles pouvaient se lire ayant été arraché. Nous les reproduisons en suivant, d'aussi près que possible, le texte du Ms. Polinière et de l'édition de Jean de Cesne.

32. *Du Turc ny du Sophy.* (Voir le dernier couplet du *V. de V.* xxv.)

Pour être compris de ses amis, J. Le Houx devait faire allusion à des faits contemporains. La guerre avait souvent éclaté entre la Turquie et la Perse, mais la guerre la plus terrible eut lieu sous le sultan Murad III. Les Ottomans, sous les ordres d'Osman Pacha, battirent les Persans (avril 1583) sur les bords du Samour. Les Persans prirent leur revanche (27 septembre 1585) près de Chembi-Ghazan. Mais en 1588, après de nouveaux succès remportés par les Turcs, le shah de Perse envoya à Constantinople une ambassade pour demander la paix. Elle fut signée le 21 mars 1590.

Il n'est pas inutile, à propos du mot *Sophy*, de dire que c'est seulement à partir de 1501 qu'apparaît la dynastie dont les princes sont connus en Europe sous le nom fautif de *Sophis*. Cette dynastie doit son véritable nom de *Séfi* à *Cheikh Séfi*.

Dans une des *Bacchanales* du recueil de Mangeant

(1616), on trouve une amplification des deux premiers vers du *V. de V.* XXVII :

Je n'ay que faire des Anglois,
Des Flamans, ny de la Hongrie,
Ny du temps que le roy Françoys
Mift le fiége deuant Pauie;
Du Sophy point ne me foucie,
Du Turc ny du Soldan auffi, &c.

Page 32, vers 5. Au XVIe siècle, on prononçait le latin à l'italienne : *ingenion.* (B. J.)

23. *Ainçois :* au contraire.

XXVIII

Page 33, vers 11. Jean Le Houx exagère, je crois, le chiffre de ses dettes. Cependant il ne faut pas oublier que deux années à peine avant sa mort il empruntait à son frère 250 livres. J'ai déjà parlé de cet emprunt (*Vau de Vire* XIII); je vais citer un plus long extrait de cet acte :

« Jay Jean Le Houx foubzfigné, licencié aux loix, aduocat a Vire, confeffe debuoir & m'oblige payer a Me Pierre Le Houx, contrôleur du domaine du Roy au dit Vire, mon frere, la fomme de deux cent cinquante livres tournois, a caufe du preft qui m'en a efté faict par ledict Me Pierre, a payer la dicte fomme de 250 livres au jour & fefte de Noftre-Dame Marcefque (le 25 mars) prochainement venant; &, a faute de payer icelle fomme au dict terme, elle eft des a préfent conftituée fur moy, mes biens & heritages, a fept pour cent, fuiuant l'edict du Roy, en dix fept livres feize fols tournois de rente, hypothequée, laquelle rente je m'oblige payer d'an en an, &c. »

Cet acte est un commentaire assez clair du *Vau de Vire* XXVIII. — Voici maintenant une partie de l'acte du 9 avril 1616, dont nous avons parlé (*V. de V.* XIII) :

« Le neuvieme jour d'avril, mil fix cent feize, devant les Tabellions de Vire.

« Fut prefent Me Pierre Le Houx, contrôleur du domaine du Roy au dict Vire, fieur de la Minotière & du Piffot, lequel recongnoit auoir donné & par ce préfent donne *gratuitement* a Me Jean Le Houx, aduocat au dit Vire, fon frère, cinq années (un mot illisible) de dix fept fols tournois de rente, &c., &c. »

On voit par cet acte qu'à la fin de sa vie (il n'a plus vécu que quelques mois) Jean Le Houx était insolvable.

XXIX

Page 34, vers 11. Toutes les éditions portent :

Mefme faut tenir le mufeau;

ce qui n'a aucun sens.

Charles Nodier, dans la copie qu'il possédait, a corrigé ce vers avec beaucoup de tact :

Mais me faut tenir le mufeau.

C'est en effet ce qu'on lit dans le Ms. de Caen.

Ce qui a trompé les éditeurs de 1811, c'est que *mais* a été écrit dans le Ms. Pol. *mes*. Le bibliophile Jacob, qui cite la judicieuse correction de Nodier, laisse subsister la faute. J'ignore pourquoi.

17. Nodier ici a le tort d'écrire *fame* (renommée). Dans les Mss., il y a *femme*, très-lisiblement écrit. Mais il ne faut pas faire un crime à Nodier de n'avoir eu entre les mains qu'une copie pleine de fautes. Il a pris ce qu'on lui a donné.

Mefgnie; famille, ménage.

Cf. *Ancien Théâtre français* (III, 327. *Débat du corps & de l'âme*). L'âme dit au corps :

Tu n'eus oncques parent ny amy dans ta vie,
Qui n'ait honte de toy & de ta compaignie :
Ta femme, tes enfans, tes feruans, ta *maifgnie*
Ne donneroyent pour toy vne pomme pourrie.

18. *Tirelarigot.* On lit dans Taillepied (*Recueil des antiquitez & singularitez de Rouen*) : « A l'une des tours de l'eglise Nostre-Dame il y a une grosse cloche (qui fut donnée par l'archevêque Odon Rigault) de grosseur admirable, voire tant pesante à esbranler qu'il faut douze hommes pour la sonner. Aussi y a-t-il quatre demy-roues & quatre câbles à la tirer, & pour ce que, le temps passé, il eschéoit de bien boire avant de la sonner, ce proverbe est venu qu'on dit d'un bon beuveur qu'il boit *en tire la Rigault.* » (Note de Nodier.)

On lit dans Saint-Amand, p. 249 :

> Danser le branle double *au son du larigot;*

et dans les *Églogues* de Ronsard :

> . . . . . hier mesme Margot
> Qui fait sauter ses bœufs au son du *larigot.*

Il s'agit évidemment ici d'un instrument de musique. Y a-t-il quelque rapport entre cette espèce de fifre et l'expression *tire la rigot?* ou bien faut-il adopter l'étymologie de Taillepied? Pour nous, nous pencherions à croire que boire *à tire la rigot* ou *en tire la rigot* ne signifie pas autre chose que boire *en bon flûteur.* Ne dit-on pas *flûter* pour bien boire?

XXX

Page 35, vers 4. Il y a dans le Ms. de Caen *est vuide* et non *& vuide.*

5. Voir la note 3 de la précédente chanson.

11. Il y a dans le Ms. de Caen *que j'appete* et non *que je souhaite.*

16. Les éditions mettent à tort : *Jusques a ma jacquette.*

Jacquette : vêtement court que portaient les gens du peuple, appelés les Jacques au moyen âge. (B. J.)

XXXI

Page 36, vers 1. Trente-unième chanson du Ms. de Caen, seizième (deuxième Rec.) du Ms. Polinière. On ne pouvait évidemment pas mettre cette chanson dans le recueil dit de Basselin. Jean Le Houx l'a trop bien signée :

Aux loix eſtudiant, &c.

12. *La brouée* : pour chasser les brouillards du matin. pour *tuer les vers,* comme il est dit plus bas.

Cf. *Ancien Théâtre français,* t. VIII, p. 331 (*l'Impuissance,* comédie de Véronneau, 1634) :

Dès la pointe du jour je charme la brouée;
A boire je n'ay point l'eſguillette nouée.

19. C'est bien Jean Le Houx, l'auteur de cette chanson. Or comment se fait-il qu'elle se trouve la trente et unième du recueil attribué jusqu'ici à Basselin ?

21. Les titres et les articles des livres de droit imprimés en rouge.

Page 37, vers 1. Ce couplet a été singulièrement altéré par les précédents éditeurs. Voici comment ils l'avaient arrangé :

M'inuitant, compagnon,
Ne me faut de jambon
Pour m'inciter à boire :
Tout auſſitoſt j'auale
Sans dans la grande ſalle
Attendre vn compulſoire.

Ils n'ont pas vu qu'ils mettaient quatre rimes féminines de suite.

Ce jeu de mots est emprunté à Rabelais (*Garg.*, I, 5. — Propos de beuueurs) : « Un ſynonyme de jambon? — C'eſt un compulſoire de buvettes ; c'eſt un poulain. Par le poulain, on deſcend en cave; par le jambon, en l'eſtomach. »

Le *compulsoire,* dit le bibliophile Jacob (de *compellere,* contraindre), est un acte qui d nne le droit de prendre communication des registres d'un officier public, en vertu d'une ordonnance du juge.

XXXII

Page 37, vers 17 et 18. Vers de seize et de quatorze pieds. Nous en avons déjà vu de treize. La musique devait donner à ces vers une harmonie que nous ne sentons plus.

19. Les éditeurs précédents ont allongé, je ne sais pourquoi, la mesure des vers de ce couplet. Dans les deux manuscrits et dans l'édition de J. de Cesne, le texte est absolument conforme à celui que nous donnons.

XXXIII

Page 39, vers 2. Pourquoi a-t-on laissé cette chanson dans le recueil dit de Basselin, puisqu'on y trouve un terme de droit? Il n'y a que Jean Le Houx qui ait pu écrire, dans une chanson à boire, ce mot assez difficile à définir.

Voici une définition empruntée au *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence,* etc., par Guyot. Paris, 1784, t. I, p. 506 : « *Appointement.* C'est en général un jugement préparatoire, par lequel le juge, pour mieux s'instruire d'une affaire, ordonne que les parties la discuteront par écrit devant lui. »

Voici maintenant la définition de Denisart (*Collection de décisions nouvelles,* etc.) : « *Appointement.* Au barreau ce mot signifie en général un jugement interlocutoire qui ordonne qu'une affaire sera instruite de la manière qu'il indique. »

On lit aussi dans les vieux lexiques : « Appointement & accord qu'on fait entre aucuns qui avoient eſté grands ennemis. *Reconciliatio.* »

22. *Cueillir le vent,* c'est-à-dire s'éventer.

XXXIV

Page 40, vers 19. Les premiers éditeurs avaient mis, comme il y a du reste dans les manuscrits, *Tout de courſe*. L. Du Bois a eu tort de corriger en *tout d'eſcouſſe*. Nous avons déjà vu que Jean Le Houx s'inquiète peu de trouver des rimes riches. Il se contente assez souvent, comme ici, d'une assonance. — Cf. *Ancien Théâtre français*, I, 244 (*Farce de Colin*) :

Et venez *de cours*, ma ſucrée.

XXXV

Page 41, vers 13. Toutes les éditions, sauf celle de 1811, portent à tort *refrognez*. Dans les deux manuscrits et dans l'édition de J. de Cesne on lit *reformés*. Je crois que ce mot fait allusion aux *protestants*, dont les mœurs austères contrastaient avec la vie assez libre des catholiques du XVIe siècle.

20. *O*. A Vire *o* et *do* s'emploient encore pour *avec*.

22. *Fromage*. Cf. Beroalde de Verville, *Moyen de parvenir*, p. 235 :

Jamais *fourmage* mou ne gaſta gorge.

Et Bonaventure des Perriers, p. 92 :

Pain, chair, *fourmage*,
Tout lui eſtoit fourrage.

Page 42, vers 3. En faisant cuire les poires dans la braise.

4. *S'artoyent* et non *s'arroyent*, comme portent les éditions précédentes.

Vous ſoupeſonnez moyſement (méchammant)
A cela ne vous faut arter.
(*Anc. Th. fr.*, t. I, p. 214.)

C'est-à-dire *s'arrêter, s'occuper*.

7. *Méchanceté.*

8. Cf. Rabelais (*Garg*, XXVIII) : « Et le vieil bonhomme Grandgoufier, fon père, qui après fouper fe chauffe les couilles a un beau clair & grand feu, & attendant graifler les chaftaignes, efcript au foyer avec un bafton bruflé d'vn bout, dont on efcharbotte le feu, *faifant a fa femme & famille de beaux comptes du temps jadis.* »

12. *Roffer.* On trouve ce mot dans Villon, pour dire *grommeler.*

XXXVI

Page 43, vers 22. Les éditeurs précédents disent que ce vers fait allusion au procès que Raoul Basselin avait intenté pour mettre Olivier en curatelle. Il s'agit plutôt de Le Houx. (Voir note 5 du Vau de Vire XIII, et notes du Vau de Vire XXVIII.)

Page 44, vers 7. *Gouttette.* Une petite goutte.

Je vous vens une gouttette,
Une goutte clairelette,
Une claire gouttelette
Qui vient d'une fontenette.
(*Les Bigarrures et Touches du sieur des Accords.*)

XXXVII

Page 44, vers 14. *Bas-Normand.* Vire est la capitale du Bocage bas-normand.

24. *Pommé.* Le cidre de pommes.

Page 45, vers 2. C'est-à-dire bouche, estomac, gosier, dont il est parlé dans le couplet suivant.

9. *Quatriefmes.* Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le *Répertoire universel et raisonné de Jurisprudence,* etc., par Guyot; 1784, Paris; tome VIII, p. 609, — au mot « Droit du huitième » :

« C'est une imposition qui fait partie de la ferme des aides, et se lève sur toutes les boissons vendues en détail dans toutes les provinces du royaume sujettes aux aides. Le nom de *huitième*, donné à ce droit, vient de ce que dans le temps de son origine il consistait dans le huitième effectif du prix de la vente des vins, cidres, etc... L'origine du droit de huitième peut se rapporter à l'an 1382, sous le règne de Charles VI (lettres patentes du 21 janvier). — *Dans la suite*, il fut porté au quatrième de la valeur des boissons : mais, par lettres patentes du 3 août 1465, il fut de nouveau réduit au huitième. Cette réduction dura par rapport à certaines provinces, et le quatrième fut rétabli par la déclaration du 16 août 1498, qui assujettit tous les nobles et tous autres privilégiés aux droits de huitième et de quatrième, dans les lieux qui y sont sujets, pour tout le vin de leur cru, etc., etc. »

Louis Du Bois dit (éd. de 1821), d'après le *Dictionnaire de Trévoux*, que si cette contribution, levée en Normandie, n'était ailleurs que du huitième, c'est que sans doute les autres provinces étaient moins riches.

Nous ajouterons que le droit du *quatrième* fut réduit au *cinquième*, pour la Normandie, par l'ordonnance de 1680 ; et que dans un acte passé devant les tabellions de Vire, le 25 février 1586, Pierre et *Jean* Le Houx, frères, font un échange à leurs cousins Jean et Regnauld Le Houx, frères, et que dans cet échange il est question de rentes à recueillir sur les *quatriesmes* des vins, cidres, etc., vendus en détail à Vire.

Un mot pour terminer cette longue note. A défaut d'autres documents, le rétablissement du *quatrième*, en 1498, et l'acte de 1586 peuvent servir à déterminer la date de ce Vau de Vire. Il est évidemment de J. Le Houx.

11. J'ai entendu des personnes, à Vire, prononcer *rhième* et *rhème* au lieu de *rhume*, et dire : Je suis *enrhémé*, *enrhémé*, ce qui expliquerait l'assonance de *rheumes* avec *quatrièmes* dans ce dernier couplet. Du

reste, nous avons vu (*V. de V.* VII) que les poëtes virois — sans compter les autres — se contentaient souvent pour rimes féminines de l'identité des dernières lettres de la syllabe muette. — Voici de nouveaux exemples pris dans le satirique virois, Sonnet de Courval : fantasque, parque, — maigre, perdre, — eflables, Naples, — vagues, bourrasques, — etc.

Comparer Rabelais (*Garg.*, XIII) : « Je rhythme tant & plus : & en rhythmant, fouvent m'*enrime*. »

XXXVIII

Page 45, vers 19. Vin d'une oreille. Imitation de Rabelais. Voir la note 3 du XXIIe Vau de Vire.

Page 47, vers 6. On lit dans les éditions antérieures : *Seroit vn roi de grenouilles*, ce qui n'a aucun sens. Il faut lire, comme dans le manuscrit de Caen : *Feroit vn roi de grenouilles*.

XXXIX

Page 47, vers 16. Cf. avec le premier Vau de Vire :

A l'amour ne fuys addonné, &c.

23. « Ce mot vient du vieux verbe *galer*, se réjouir, et de là *galant, galois, gaillard*, toutes acceptions probablement figurées sur le nom latin du coq (*gallus*), comme celles de *coquart* et *coquet*, sur son nom français. » (Note de Ch. Nodier). — Voir, pour ce mot et le mot *galois*, notre brochure : *Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire* (Caen, 1866).

Le bibliophile Jacob ajoute qu'il faut reconnaître le type de *Roger Bontemps* dans le personnage bien caractérisé du poëte Roger de Collerye, qui vivait sous François Ier. — Ne faut-il pas remonter plus haut ? Dans une pièce de l'*Ancien Théâtre français*, qui nous semble antérieure à

Roger de Collerye (*Bergerie de mieulx que devant*, III, p. 229), on lit ces deux vers :

> *Roger Bontemps* je vais suiuant,
> Faisant chapeaux de fleurs nouuelles.

Roger de Collerye, profitant de son prénom, se sera plu à s'incarner dans ce type, qui n'a pas dû être inventé par lui, et qui nous paraît bien un type créé par l'imagination populaire.

Cf. Moisant de Brieux, t. I, p. 112.

Page 48, vers 15. *Saline*, poisson salé ou chair salée. (B. J.)

XL

Page 48, vers 21. J. Le Houx avait mis d'abord :

> Ou sidre & vin ne beuuant nulement.

A ce vers il a substitué :

> Ne beuuant vin ni sildre aucunement.

Page 49, vers 9. *Premier que* : avant que.

XLI

Page 49, vers 13. XLVe Vau de Vire du manuscrit de Caen, et XXXIXe du manuscrit Polinière. Exclu du recueil dit de Basselin. Il n'en pouvait être autrement. Il y est parlé des batailles de Saint-Denis et de Dreux, que Basselin n'avait pu prévoir un siècle d'avance.

19. La bataille de Dreux fut livrée le 26 octobre 1562; la bataille de Saint-Denis, en 1567.

Page 50, vers 6. Comparer Rabelais (*Garg.*, ch. IX) : « Si Dieu me sauve le moule du bonnet. »

On retrouve cette expression dans la comédie d'Alizon, 1664 (*Ancien Théâtre français*, VIII, 480) :

> Il fait bon conserver le moule du pourpoint.

9. J. Le Houx parle ici des Vaux de Vire de Basselin. Les siens s'appellent les *Vaux de Vire nouueaux*.

16. *S'elle* ne *defloge*, et non pas : Si elle *me* defloge, comme dans les précédentes éditions.

XLII

Page 50, vers 19. La fin de cette chanson, et la chanson suivante (sauf les quatre derniers vers), ne se trouvent pas dans le manuscrit de Caen, les feuillets ayant été déchirés.

Page 51, vers 9. N'attaque de front un joyeux compagnon.

16. Le bibl. Jacob fait remarquer avec raison que ce couplet est une imitation d'Anacréon (*Od.* XXIII, εἰς τὸν πλοῦτον). Encore une fois, Basselin a-t-il pu connaître Anacréon? (Voir la note 3 du IIe Vau de Vire.)

Ducats. Les premiers ducats furent frappés à Venise à la fin du XIIIe siècle : mais cette monnaie n'eut cours en France que sous le règne de François Ier. (B. J.) Basselin, mort en 1450, n'a jamais dû entendre parler de ducats.

XLIII

Page 52, vers 5. On ne trouve dans le manuscrit de Caen que les quatre derniers vers de cette chanson. Le feuillet est enlevé; c'est le feuillet correspondant à celui qui contenait les chansons XXVII et XXVIII (voir note 1 de la XXVIIe chanson). Elle a été publiée par le bibl. Jacob, qui l'avait trouvée dans le manuscrit de Nodier, mais qui, tout en la publiant, la déclare *apocryphe, et même de composition très-récente.* Le bibliophile s'est singulièrement fourvoyé. On en retrouve les quatre derniers vers dans le manuscrit de Caen ; et elle est tout entière dans le manuscrit Polinière et dans l'édition de J. de Cesne.

12. *Honneſtement.* On retrouve souvent cette note dans les chansons de J. Le Houx. (Voir le second sonnet, etc.)

20. Dépenser.

23. *Soutonnier*. Le bibliophile Jacob dit que ce mot n'a pas de sens, et qu'il faut lire *casanier*. Le mot *souton* ou *soutonnier* est un mot du patois de Vire, qui veut dire *sournois*.

Page 53, vers 3. *Mais que :* pourvu que.

XLIV

Page 53, vers 16. On ne trouve ce mot dans aucun de nos vieux dictionnaires. On dit encore familièrement une soupirette, c'est-à-dire une gorgée.

Page 54, vers 2. Le *Grand Cham,* le *Soudan* et surtout le *Preſtre Jean,* ont occupé une grande place dans l'imagination et même dans l'histoire de nos pères. « Les premiers Croisés, dit M. P. Pâris (*Hist. litt. de la France,* XXI, p. 797), avaient appris, sans doute, de la bouche des Mahométans faits prisonniers sous les murs d'Antioche et de Jérusalem, que, par delà les Etats du souverain de la Perse, était une vaste région étrangère à l'Islamisme, et gouvernée par le prêtre d'un Dieu incarné, descendu sur la terre pour le bonheur des hommes... On pense que la première mention positive du Prêtre Jean, dans les annales chrétiennes de l'Occident, est celle qu'en fait, sous la date de 1145, Othon de Frisingue, copié par Albéric de Trois-Fontaines. » — Au XIIe et au XIIIe siècle fut répandue par un faussaire une lettre sous le nom du Prêtre Jean. Dans cette lettre, adressée à Manuel, empereur de Constantinople, et à Frédéric, empereur des Romains, on lisait, par exemple, que « le prêtre Jean est le plus grand prince du monde, qu'il a pour tributaires soixante-douze rois; que dans son immense empire vivent des animaux de toutes sortes, des lions blancs, des merles blancs, des cigales muettes, des hommes sauvages cornus, des faunes et satyres des deux sexes, des cyclopes, des pygmées, des

géants de soixante coudées. C'est là que se trouve le Phénix. Là le miel coule des arbres, le lait jaillit des fontaines... Mais, chose plus rare, dans l'empire du Prêtre Jean, il n'y a ni pauvres, ni voleurs, ni trompeurs, ni adultères... » Le texte latin et le texte français de la lettre du Prêtre Jean ont été plus d'une fois imprimés dans le xve et dans le xvie siècle. (Voir Brunet, 1862, tome II, p. 529; — III, 546; — IV, 119.) « C'était, dit encore M. Paulin Pâris, une des fictions qui devaient s'offrir le mieux d'elles-mêmes au choix des imprimeurs qui travaillaient à l'amusement des classes de la société les moins éclairées. »

9. *Fouyer* pour *foyer*.

XLV

Page 54, vers 22. *Louons l'Eternel*. Le bibliophile Jacob dit, dans son édition : « Les éditeurs de 1811 avaient à tort substitué *l'Éternel* à *nostre hostel*. Richard Séguin, dans son ouvrage *sur l'industrie du Bocage et sur la ville de Vire*, a rétabli le premier la leçon véritable d'après des *manuscrits plus exacts*. » Je serais bien aise que le bibl. Jacob voulût bien nous dire quels sont ces manuscrits *plus exacts*. Le manuscrit de Caen, le manuscrit Polinière et l'édition de J. de Cesne portent :

Louons l'Eternel.

Est-il besoin de dire, après cela, que notre leçon est la seule bonne?

23. Voici le commencement d'une chanson du même genre, qu'on peut lire dans la *Comédie des chansons* (1640) :

Vous qui aimez les dames,
Blandè loquimini;
Ne leur faites nul blâme,
Sed adulamini;
Touchez leurs mamelettes
Et osculamini;

Si trois fois ſont ſouffertes,
Chantez *lætamini*,
Et vous ſerez logés
Au ſigne *gemini*.
Tu ne l'entens pas la la,
Tu ne l'entens pas ce latin.

Voir encore dans la même comédie :

Ma foy, Matthieu, c'eſt grand folie
Non amare vinum bonum, &c.

Et cette autre :

Je ſuis un docteur toujours yvre
Qui tieut rang inter *sobrios*,
Et ſi jamais je n'ay vu livre
Qu'*Epiſtolas ad Ebrios*.
Et moy de qui la panſe eſclatte
Nimis plenis viſceribus,
J'ay les yeux bordés d'eſcarlatte,
Et naſum plenum rubibus.

Bon nombre de Noëls ont été faits en vers *entrelardés*, comme les appelle le sieur des Accords.

On en trouve deux dans les Noëls angevins. Voici le premier couplet d'un de ces Noëls :

Celebrons la naiſſance
Noſtri Salvatoris,
Qui fait la complaiſance
Dei ſui patris;
Cet enfant tout aimable
In nocte media
Eſt né dans une étable
De caſta Maria.

Le sieur des Accords cite les vers entrelardés qu'on lisait de son temps au réfectoire des Jacobins, à Beaune. En voici quelques-uns :

Fratres, bene veneritis,
Bien las aux pieds & aux genoux,

Sitilis & efuritis,
C'eſt la manière d'entre nous.
Séez vous icy, de par Dieu,
Comedentes & bibentes, &c.

Page 55, vers 10. *Hanap,* dit Le Duchat, vient de l'anglo-saxon *hnœp* (calix, patera) et ce mot est si ancien dans notre langue, qu'on le trouve dans le vieux roman de Perceforest.

XLVI

Page 56, vers 1. Quarante-sixième chanson du manuscrit de Caen, et trente et unième du deuxième recueil du manuscrit Polinière. Exclue du recueil dit de Basselin.

11. On lisait dans les éditions précédentes :

Je ſcay bien que tu me garde
Et me vas fauoriſant.

Les deux manuscrits portent (ce qui se comprend mieux) :

Je ſcay bien que je te garde (ce que je te garde)
Si me vas fauoriſant.

13. *Veillarde* et non *vieillarde.* — Voir le dernier couplet, où J. Le Houx se plaint de ne pouvoir dormir.

14. Convenable.

18. Egout.

XLVII

Page 57, vers 13. *Brouage.* Petite ville voisine de l'Océan et de La Rochelle, située au milieu de *marais salants.* Elle a toujours été une des salines les plus considérables de la France. C'est de là qu'on apportait le sel à Vire par Saint-Malo et Granville.

Cette note est de M. Asselin, qui ajoute : « Il n'est pas étonnant que Basselin parle de cette navigation, la seule peut-être qui fût connue à Vire de son temps. » —

Au nom de Basselin ne faut-il pas substituer celui de J. Le Houx?

Regnier dit (sat. IV) :

Je m'aperçois . . . . . .
Que mal inſtruit je porte en Brouage du sel.

23. On lit dans l'édition de Mangeant un couplet final qui ne se trouve ni dans les deux manuscrits ni dans l'édition de Jean de Cesne. Le voici :

Meſſieurs, vous avez tant tiré
Qu'au pot il n'eſt rien demeuré.
Las! il a fait naufrage!
Pour rafraiſchir mon goſier altéré,
Faut charger d'autre breuvage.

Cette chanson a neuf couplets dans le *Recueil des chanſons amoureuſes de ce temps, tant paſtourelles que muſicales, propres pour danſer & jouer ſur toutes ſortes d'inſtruments, augmenté de pluſieurs airs de Cour non encor veus ny imprimés. A Paris, chez Pierre Deſhayes, rue de la Harpe, a l'Eſcu de France, proche la Roze rouge. — 1621.*

Voici les couplets ajoutés ou refaits :

Il faut mettre la voile au vent,
Pour arriuer plus promptement,
Dedans notre nauire,
Et mettons tous la main a l'auiron,
Regardez, compagnons,
Comme je tire.

Si vous tiriez tous comme moy,
Je vous jure & promets ma foy,
Nous verrions le riuage.
Il n'eſt pas loin; car desjà je le voy,
Compagnons, quand je boy
De ce breuuage.

Sus, il nous faut tous resjouir
Le nauire n'eſt pas péri,
Chaſſons mélancolie,

Car nous voilà tous venus a bon port.
Compagnons, ſommes a bord,
Je certifie.

Sus, il faut tous recommencer
Noſtre nauire recharger,
De bonne marchandiſe,
De ce bon vin qui eſt clairet & blanc,
Compagnons, maintenant
Et Maluoiſie.

Mettons la main a l'auiron
Et enſemblement y tirons,
Et ayant bon courage.
S'il n'y a du vin, il nous en faut auoir,
Compagnons, ſans tarder
Point dauantage.

Sus, ſus, il nous faut resjouir
Et mettre ſous les pieds ſoucy,
Soing, melancolie,
Et beuuons tous chaſcun d'un coup d'autant
Vin clairet ou vin blanc
De Maluoiſie.

Qui a compoſé la chanſon
Ç'a eſté un bon compagnon
En regrettant ſa vie,
Et en beuuant le petit coup d'autant
Vin clairet ou vin blanc
De Maluoiſie.

Cette chanson, on le voit, a dû devenir vite populaire, puisque, dans le trajet de Vire à Paris, elle s'est — je ne dis pas enrichie — mais augmentée de quatre couplets qui sont le plus souvent des redites, et que l'air primitif a été un peu modifié aux derniers vers.

XLVIII

Page 58, vers 12. Les éditeurs de 1811 avaient écrit :

Qui le chagrin *convertc* en bonne chère.

Les deux manuscrits portent : *eſchange*. Dans l'édition de J. de Cesne (fort mal imprimée du reste), il y a tout simplement :

Qui le chagrin en bonne chère.

Le verbe a été oublié. Le mot *converte* est donc de l'invention des premiers éditeurs.

XLIX

Page 59, vers 1. Dans le Recueil de Lyon (1684), nous dit Louis Du Bois, ce Vau de Vire porte le titre suivant : *C'eſt la femme a Maiſtre Olivier qui chante*. Voir à ce sujet ce que nous avons dit, note 1re du Vau de Vire xve.

13. Nous avons déjà vu (*V. de V.* XIII, XXVIII, XXXVI) comment Jean Le Houx administrait son bien.

L

Page 60, vers 6. *Carolus*. L. Du Bois met à ce mot une note assez curieuse : Voici ce que dit Nicole Gille (*Annales de France*, vie de Charles VIII) de cette pièce de monnaie : « Et s'en alla le dict roy Charles viſiter ſon pays de Picardie, où il fut honorablement reçu & fit faire monnoie d'argent nouvelle de dix deniers la pièce qu'on appelle karolus, &c. » Il y avait, ce me semble, une conclusion naturelle à tirer de là ; c'est que Basselin, mort vers 1450, n'a pu connaître cette monnaie. C'est précisément celle que tire le bibliophile Jacob : « Louis Du Bois, dit-il, aurait dû remarquer que Basselin, qui vivait, selon lui, du temps de Charles VII, ne pouvait deviner les *carolus*, frappés sous Charles VIII. » « Quoy que cette monnoye ne paſſât pas le règne de Charles VIII, & que Louis XII la décriât, dit Le Blanc (*Traité hiſtorique des Monnoyes de France*), elle ſe convertit, ſi on peut parler ainſi, en monnoye de compte, dont

on se fert encore aujourd'huy parmy le peuple. » Après ces citations, je crois qu'il n'est pas possible d'attribuer cette chanson à Basselin.

Dans la pièce intitulée le *Cry des Monnoyes* (voir Ch. Nisard, *Chansons populaires*, t. I, 264), il n'est pas question du carolus. Or la pièce du *Cry des Monnoyes* doit avoir été faite sous Louis XI.

9. Rabelais, parmi les sacrifices que les Gastrolâtres offraient à leur idole Manduce (IV, LIX), cite les paons et paonneaux, les faisans et faisandeaux. (Note du B. J.)

Page 61, vers 18. *Ducats.* Voir ce que nous avons dit, note 2 du *V. de V.* XLII, au sujet de cette pièce de monnaie. Le bibliophile Jacob dit avec raison : « Les ducats qui reparaissent ici assignent à ce Vau de Vire une date presque certaine, bien postérieure à l'époque où l'on fait vivre Olivier Basselin. C'est seulement sous le règne de Henri III que les ducats d'Italie, de Portugal et d'Espagne furent assez répandus en France pour qu'on les mentionnât de préférence, comme monnaie courante. »

24. A ces avares.

Page 62, vers 3. *Pour les depens.* Ce terme d'avocat ou de plaideur désigne suffisamment l'auteur de la chanson.

LI

Page 62, vers 11. *Ainçois :* cependant.

18. *Deſtaint :* éteint, apaise. On se sert encore à Vire du verbe *déteindre* pour *éteindre.*

LII

Page 63, vers 12. *En table,* pour *à table.*

23. *Pont Ecoulant.* Commune du département du Calvados, à peu de distance de Condé-sur-Noireau, sur la route de Falaise à Guibray.

Guibray, faubourg de Falaise, où se tient depuis fort longtemps une foire très-considérable. M. Pluquet remarque avec raison que l'auteur du Vau de Vire joue ici sur le mot *écoulant,* en faisant allusion au gosier, par lequel le vin *s'écoule.*

LIII

Page 64, vers 1. Molière, en composant la chanson du *Médecin malgré lui,* a pu se rappeler ce Vau de Vire, pour l'avoir entendu chanter à Rouen ou à Caen, lors de ses tournées dramatiques. (B. J.)

5. *Enneovoy!* n'est-ce pas le cri des Grecs, un peu défiguré, *Évohé?*

Page 65, vers 1. Tous les éditeurs, à l'exception du bibliophile Jacob, avaient mis :

Sera d'un coup que j'ay mis près du cœur,

ce qui est inintelligible. Le bibliophile Jacob, qui avait sous les yeux le manuscrit de Ch. Nodier, avait remplacé *sera* par *desjà.* Cette conjecture était très-heureuse. Le manuscrit de Caen et le manuscrit Polinière portent en effet : *deia.* Les éditeurs de 1811 ont été trompés par la faute d'impression de l'édition de J. de Cesne, horriblement imprimée.

LIV

Page 65, vers 9. Cinquante-quatrième chanson du manuscrit de Caen, et vingtième du deuxième recueil du manuscrit Polinière. Exclue naturellement du recueil dit de Basselin.

21. Dans la copie consultée par M. Travers, le premier éditeur des chansons dites de Le Houx, ce vers a été singulièrement défiguré :

Je n'aime point d'*illusion*
Sur la boisson.

Il faut lire : Je n'aime point *dillation;* dillation, ou

mieux dilation, est un terme de droit, et ce vers veut dire : Je n'aime point qu'on mette de délais, quand il s'agit de boire.

Page 66, vers 1. *Contumace,* jugement par défaut.

16. La Saint-Yves, qui se célébrait le 19 mai, comme nous le verrons encore au Vau de Vire LXVII.

LV

Page 67, vers 1. Cette jolie chanson est *inédite.* Exclue du recueil dit de Basselin, bien qu'elle soit la cinquante-cinquième du manuscrit de Caen, la cinquante et unième du manuscrit Polinière, et la cinquantième de l'édition de J. de Cesne.

Cette chanson ne tarda pas à courir le monde, car on la retrouve dans « l'eflite ou recueil des *Chanfons amoureufes* des plus excellens poëtes de ce temps » (Rouen, JEAN BERTHELIN, 1619); — c'est-à-dire trois ans après la mort de Jean Le Houx.

11. Tranche de pain grillé et trempé dans le vin que les vrais Normands mangeaient toujours avant de se coucher. (B. J.)

16. Voir la note 7 du Vau de Vire XXXV.

Page 68, vers 18. Cf. Théophile :

Ce trauail importun m'a longtems martyré.

26. On lit dans le manuscrit :

Que je boyue a tous vous.

Il est évident que c'est là un *lapsus calami,* de même qu'au premier vers du Vau de Vire LXXVIII, on lit dans le manuscrit : « Si nous malheurs, » au lieu de « Si nos malheurs. » Nous n'avons pas poussé l'exactitude jusqu'à la servilité.

LVI

Page 69, vers 10. Pomme d'Agorie ou de Doux Dagorie, « pomme moyenne, rouge d'un coſté & verde de l'aultre, laquelle approchant de ſa maturité, jaunit fort. Le ſidre eſt beau & jaune, mais il doit eſtre beu la première année, parce qu'il s'aigrit aux chaleurs. » JACQUES DE CAHAIGNES, dans son traité du *Vin & du Cidre*, traduit de Julien de Paulmier. (Note de L. Du Bois.)

17. Imitation évidente de Rabelais (*Gargantua*, I, v) : « Voulez-vous rien mander à la rivière? Ceſtuy-cy va laver les tripes. » Le bibliophile Jacob, en faisant ce rapprochement, dit avec justesse : « Il va sans dire que ce n'est pas Rabelais qui imite ici Olivier Basselin, qu'il ne connaissoit certainement pas. » Si Rabelais n'a pas (ce qui est hors de doute) imité Basselin, c'est Le Houx qui a, comme nous l'avons déjà vu, imité Rabelais, et c'est lui l'auteur de ce Vau de Vire.

LVII

Page 70, vers 10. Cf. Rabelais, *Garg.*, ch. xi : « Que mau de pipe vous byre! » (Voir la note 2 de la précédente chanson.)

LVIII

Page 71, vers 13. En dépit des manuscrits et de l'édition de J. de Cesne, tous les éditeurs ont imprimé à tort :

Ne t'approche, avare chiche.

Il faut lire : N'approche, avarice chiche. C'est l'avarice qui a fait *mourir pourement* le voisin de J. Le Houx.

17. *Cas*, dans le patois normand, veut dire : *chose, affaire*. (B. J.)

19. Cf. Plaute, *Aulularia*, 256.

Suam (clamat) rem periiſſe, ſeque eradicarier,
De ſuo tigillo fumus ſi qua exit foras.

Page 72, vers 3. Cf. Plaute, *Aulul.*, 269 :

Quin ipſi pridem ungues demſerat;
Conlegit, omnia abſtulit præſegmina.

14. *Merlut*, petite morue sèche.

19. *Eſtrain*, du latin *stramen*, paille dont on se sert pour la litière des animaux. *Chenevotte*. C'était ainsi que se chauffaient les pauvres gens. Villon, dans son *Grand Teſtament*, nous représente celle qui fut la belle Heaulmyère, et d'autres vieilles ribaudes

Aſſiſes bas a croppetons
Tout en un tas comme pelottes,
A petit feu de cheneuottes,
Toſt allumées, toſt eſtainctes.
(Ch. Nod. et B. J.)

22. Coiffure fort en usage depuis Louis XI. Ce mot donne la date de la composition de ce Vau de Vire.

Page 73, vers 6. *De ſa mère* : la vigne.

LIX

Page 73, vers 10. *Attédier*, ennuyer, du latin *tædere*. (Voir le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne, nouvelle édition, 1549.) *Attédier*, ennuyer ou faſcher.

18. *Var.* Mettans arrière foucy.

19. *Var.* Ces cidres maigres. (Ms. Pol.).

Page 74, vers 14. *Plegez-moy*, terme de droit qui veut dire *cautionner*, et qui s'emploie ici dans le sens de : répondez en buvant à la santé que je vous porte. Cet terme de droit dit assez clairement que cette chanson es de J. Le Houx.

16. *Mais que* : pourvu que.

LX

Page 75, vers 1. *Soucy :* soin, sollicitude.

LXI

Page 76, vers 16. De la même manière.

LXII

Page 76, vers 19. *Var.* Dans le manuscrit Polinière, dans le *Tréfor des Chanfons amoureufes* (Lyon, HUGUETAN, 1584, in-16), et dans le recueil de Mangeant, on lit:

Maudit foit ce médecin.

Page 77, vers 2. *Var.* Un ennemy tout contraire.

4. *Var.* Me veut confeiller d'en boire.

12. *Recouuert,* dans le sens de *recouvré.* « Hélas, ma fille, je suis plus heureuse de t'avoir recouverte que si j'avois trouvé la pierre filosofale. » (Comédie des *Proverbes. Ancien Théâtre français,* IX, 89.)

13. *Var. :*

Beuuant du bon, je ne crains
D'auoir une maladie
A l'eftomach ni aux reins.
J'en boiray toute ma vie;
Puifque je le trouue bon.
Je boy a toy, compagnon!

LXIII

Page 77, vers 19. Cette chanson est un peu leste, surtout pour J. Le Houx, qui se pique de *modestie,* de *retenue.* Il faut croire qu'il l'a faite étant jeune encore et qu'il l'a chantée (sans l'expurger) devant ses amis, qui l'auront copiée

dans sa verdeur primitive. Car, dans le manuscrit Polinière, on trouve deux couplets que J. Le Houx a retranchés dans son manuscrit, et qui n'ont pas dû être publiés dans la première édition, puisqu'ils ne sont pas dans la deuxième (éd. de Jean de Cesne), faite sur la première.

21. Pourquoi les éditeurs de 1811 ont-ils remplacé ce vers par celui-ci, qui se trouve, il est vrai, dans le manuscrit Polinière, mais qui n'est pas dans l'édition de J. de Cesne :

Je ne ſçaurois aſſez bien courtiſer ?

Cela s'explique facilement. Le mot *pindariſer* leur aura paru trop moderne. Basselin, en effet, ne pouvait inventer ce mot, qui n'eut cours dans notre langue qu'au XVIe siècle, après les essais pindariques de Ronsard. Ce mot, dit M. Egger, se trouve pour la première fois dans *Rabelais*, II, 6. « Il ne fait qu'eſcorcher le latin, & cuide ainſi pindariſer. » (EGGER, *l'Hellénisme en France*, t. I, p. 177, note.)

Il est facile de déterminer la date du mot pindariser. Qu'on prenne le *Dictionnaire françois-latin* de Robert Estienne, nouvelle édition, 1549. On lit au mot *pindariſer* : « Tinnulè differere, hoc eſt loqui cum faſtu voceque plauſum captanti & vibranti. B. »

Or Robert Estienne a soin de nous avertir dans sa Préface qu'il a fait suivre d'un B les mots expliqués par Budée, en ajoutant qu'il a seulement marqué de cette lettre les mots qu'il *a transcrits d'aucuns des livres* de Budée, *communiqués par ses enfants, après la mort de leur père*.

Budée étant mort en 1540, la définition du mot *pindariſer* ne doit pas remonter beaucoup plus haut. J'ajouterai que si le mot *pindariſer* n'avait pas été, en 1549, un mot nouveau, Robert Estienne ne se serait pas cru obligé de donner la définition faite par son savant ami.

Voir encore Sonnet de Courval, gentilhomme virois,

Deffenſe apologétique, &c., 1610, p. 31. Sonnet de Courval dit en parlant de Ronsard : « Ses envieux diſoyent que ſes eſcrits eſtoient tous faits de vanterie, d'obſcurité & de rodomontade, le renvoyant bien loin avec ſes œuvres pindariques, tournant le tout en rizée & mocquerie, *dont eſt venu le proverbe : il veut pindariſer.* »

L'histoire de ce mot est donc facile à faire. On le trouve pour la première fois chez Rabelais, qui avait connu Ronsard dans la maison du seigneur de Langey du Bellay et qui, après s'être déclaré contre lui et l'avoir accablé de sarcasmes amers, finit cependant par se réconcilier avec lui. Le mot *pindariser* lancé par Rabelais à Ronsard fit fortune, et les poëtes de l'école de Clément Marot, Mellin de Saint-Gelais en tête, ne cessèrent de le jeter comme une injure à la tête du poëte novateur.

22. Dans l'édition J. de Cesne, il y a :

. . . qu'un baiſer.

Il est vrai que dans le manuscrit Polinière on lit toujours *que baiſer*. Nous avons conservé partout la leçon du manuscrit de Caen.

Page 78, vers 5. Ce couplet n'est pas dans le manuscrit Polinière.

7. *Luy*, avec elle.

16. *Var.* Voici la chanson telle qu'on la lit dans le manuscrit Polinière :

On va diſant que j'ay faict vne amie:
Mais je n'en ay encore point d'enuie.
Je ne ſçaurois aſſez bien courtiſer :
J'ayme bien mieux boire vn coup que baiſer.

Faiſant l'amour je ne pourrois rien dire,
Ny rien chanter ſinon vn vaudeuire;
Touſiours de boire il faudroit deuiſer :
J'ayme bien mieux boire vn coup que baiſer.

Ayant bien beu, mal propre a la beſogne,
Ma femme au lict m'appelleroit yurongne :

M'as-tu donc (peu lisible) prife afin de m'abufer ?
J'ayme beaucoup mieux boire que baifer.

Pres fon mary quand jeune femme couche,
Elle a raifon sy elle tenfe fon homme (sic)
La ne faut dire afin de s'excufer,
Qu'on aime mieux boire vn coup que baifer.

Je me mettray doncques en mariage
De boire bien quand je perdray l'ufage :
Mais je ne puis ce naturel changer
D'aymer bien mieux boire vn coup que baifer.

Je m'en vays boire a celles qui cheriffent
Ceux qui de vin, non d'eau, leurs corps rempliffent :
Ce font ceux la que l'on doibt mieux prifer.
J'ayme bien mieux boire vn coup que baifer.

LXIV

Page 79, vers 2. Les tonneliers ont deux maillets, dont le plus petit s'appelle le *chasseur ;* il est toujours de bois de buis, et fait en forme de coin : c'est sur celui-là qu'on frappe pour *chasser* les cercles. (Note d'Asselin.)

5. *Var.* A relier.

19. *La fourcelle :* l'estomac. Cf. *Ancien Théâtre français,* II, 407 (Farce de tout mefnage) :

Mais, fe dis-je, fe la defpucelle,
Je feroys bien en grand dangier
De luy rompre ventre & forcelle.

21. Le *Dameret* ou *d'Ameret,* pomme ainsi nommée parce qu'elle est amère. « Son cidre eft des plus excellents, rouge & beau jufqu'à la feconde année; mais parce qu'il efchauffe fort & remplit le cerveau de vapeur, on n'en doit boire fans le tremper de la moitié ou du tiers d'eau. » (Cahaignes, dans sa traduction du livre de Julien de Paulmier, *de Vino & Pomaceo,* cité par L. Du Bois.)

24. Nodier croit que le mot *hardelle* signifie branche de bois vert pour s'appuyer. C'est une erreur. *Hardelle*

signifie jeune fille de basse condition. Voici (*Sonnet de Courval de Vire, Satyre Menippée contre les femmes*) les reproches qu'adresse un mari à sa femme qui ne lui a rien apporté en dot :

Je te renuoiray bien aux champs & aux moutons :
Nous n'auons pas eſté, toy & moy, compagnons;
Tu n'eſtois rien ſans moy qu'une ſimple *hardelle,*
Et je t'ai faict porter l'habit de damoyſelle.

Cf. aussi *Noëls nouueaux* (au Mans, chez Denys Gaignot, imprimeur, l'an M. D. LIII) :

Mais attendons Perronnelle,
Qui viendra incontinent,
C'eſt une bonne *hardelle,*
Elle chante jolyment, &c.

25. *D'antan :* des années antérieures. On connaît la jolie ballade de Villon sur les neiges d'antan.

26 Le *pot,* en Basse-Normandie, vaut deux litres.

LXV

Page 80, vers 14. *La plante tortue.* Expression de Ronsard pour caractériser la vigne, dit le bibliophile Jacob. Ce mot donne donc la date de cette chanson.

17. Louis Du Bois écrit toujours *beuvrage* au lieu de *breuvage,* parce que, dit-il, ce mot est plus conforme à l'étymologie. C'est possible; mais dans les deux manuscrits et dans l'édition de J. de Cesne, on lit toujours *breuuage.*

LXVI

Page 81, vers 1. Ce couplet est différent dans l'édition de Mangeant :

Beuuons d'autant ! que nous ſert de plorer?
Si nos pommiers ſont laſſés de porter.
Faut auoir patience :
Il faut de ce bon vin lauer ſa conſcience

Mais dans les deux manuscrits et dans l'édition de J. de Cesne, il est tel que nous l'avons publié.

Le mot *patience* est mis ici pour *paix*. Il s'agit probablement de la paix de 1570. Jusqu'à cette époque, la ville de Vire eut beaucoup à souffrir, comme nous l'avons déjà vu (*V. de V.* XIX), des attaques des protestants. Elle fut prise et pillée quatre fois. On lisait encore au commencement de ce siècle, sur une poutre sculptée de l'église des Cordeliers (aujourd'hui démolie), l'inscription suivante en caractères gothiques :

L'an mil cinq cent foixante huit
Ce temple fut deſtruit :
L'an ſuiuant, que l'on dit,
Langeuin me reſtaurit.

Mais après la paix de 1570, bien que les hostilités aient recommencé en 1573, Vire ne vit pas son repos essentiellement troublé; ses campagnes seulement souffrirent quelques dommages. (Du Bourg d'Isigny, p. 88 et sqq.)

Voici quelques notes recueillies par nous dans les *Comptes du trésor de l'église Notre-Dame de Vire*. Ces notes édifieront le lecteur sur la tranquillité dont on *jouissait* à Vire pendant la seconde moitié du XVIe siècle.

1563. — « Mercredy & jeudy 19 & 20 may. — Réparations des tombes fouillées par les ennemys (les huguenots).

1568. — « Rentes ſur une maiſon de la rue aux Fèvres : ſur une maiſon & un jardin à François Le Houx (le père du poëte), dix ſols, — ſur quoy n'a eſté reçeu aucune choſe pour l'occaſion des guerres.

1568. — « Le premier ſeptembre, jour & feſte de M. Sainct-Gilles, viron cinq heures de mattin, la ville de Vire, la ditte égliſe & aultres égliſes du dict Vire furent prinſes par le comte de Montgommery & gens de ſon armée, de la prétendue nouvelle religion, leſquels avoient

pillé & ravagé la dite église, rompeu, froissé, cassé, ruiné les vitres, grilles, huys, fenestres, chaires, bancs, sieges, coffres,... les ornements de chappes,... étoles,... surplis, nappes,... courtines, or & argent monnoyé & à monnoyer, leurs chartes & escriptures, & enseignements, rompeu, ruiné & emporté les orgues,... l'esglise estoit demeurée déserte.

1590. — « Le dimanche 28 février, il ne fut faict de pain bénoist, pource que le jour précédent, les fauxbourgs avoient été pillés, & pour ce rien n'a esté cueilly.

1590. — « Le jeudy premier jour (novembre) & feste de tous les Saincts, un bonhomme nommé Jehan du Saux (?), avoit faict faire le pain bénoist le dimanche précédent, lequel fut tant battu, luy & sa femme de ceux de la Ligue, que peu de jours après il mourut. Les dicts ligueurs arrivèrent le vendredy XXVI d'octobre, & pillèrent la rue des Sallines, — à raison de quoy ne fut faict aucune cueillette de pain bénoist.

1591. — « Le dimanche 29 juillet ne fut faict pain bénoist pour l'occasion de la guerre & troubles. »

Voici maintenant le témoignage d'un poëte contemporain, Vauquelin de la Fresnaye (*Satire à Lefèvre de la Boderie sur les ravages des Huguenots en Normandie*) :

Je ne puis sans horreur ouïr qu'au Vaudeuire,
(Où jadis on soulloit les belles chansons dire
D'Oliuier Basselin) qu'ils ont tout meschamment
Coupé la langue aux bœufs en tout desbordement,
Ayant en maint endroit mainte femme forcée,
Aux yeux de son mary chestiue renuersée, &c.

Les mots EN ATTENDANT *qu'on oye publier* peuvent être expliqués par le sonnet où Passerat, faisant allusion aux négociations de cette paix de 1570, *négociations qui ont duré neuf mois*, dit à la France :

Receuant ceste paix, commence à t'esjouir,
Ce n'est pour peu de temps que tu doibs en jouir;
Puisqu'elle est née à terme, elle est pour longtemps viure.

6. Jean Le Houx imite Horace, qui, dans l'*Ode à Posthumus* (II, 14), disait :

> Absumet hæres Cæcuba dignior
> Servata centum clavibus, etc.

14. *Pleiger*. Nous avons déjà vu ce *terme de droit*, qui, dans la langue des buveurs, signifie : tenir tête à quelqu'un en buvant.

17. Emprunt textuel fait à Rabelais (*Propos de beuveurs*). « Page, emplis icy & couronne le vin, je te prie... Diriez-vous qu'une mouche y euſt beu ? » C'est-à-dire que le verre est plein jusqu'aux bords. (B. J.) Ces mots, empruntés à Rabelais, donneraient, à défaut du troisième vers, la date de ce *Vau de Vire*. Il est évidemment de J. Le Houx.

LXVII

Page 82, vers 1. Ce *Vau de Vire*, qui porte si bien la marque de J. Le Houx, devait être naturellement exclu du recueil dit de Basselin par les éditeurs de 1811. Cependant il est le soixante-septième du manuscrit de Caen, le soixante-troisième du manuscrit Polinière, et le soixante-deuxième de l'édition de J. de Cesne.

6. La *Saint Yves*, le patron des avocats. (Voir le *Vau de Vire*, LIV.)

8. Cf. Regnier (*Satire*, X) :

> Et jugé ce lourdaut à ſon nez *authentique*,
> Que c'eſtoit vn pédant. . . . . .

Voici la note de l'édition in-4° (Londres, Jacob Tonson, 1733) :

« *Authentique :* Terme assez commun dans les anciens poëtes, où il a différentes significations ; mais ici (nez authentique), il veut dire *bien étoffé, bien fourni, bien gros*. Dans Cl. Marot, ce même terme veut dire *certain*. Dans le *Roman de la Rose*, vers 67 : *Fleurs authentiques*, pour *fleurs grandes et bien formées*. »

Dans J. Le Houx, *verre authentique* veut donc dire *verre large et profond.*

Page 83, vers 3. On appelait ainsi la réunion des officiers de justice qui s'assemblaient pour juger les affaires litigieuses. Borel dérive avec raison ce mot du latin *coeundo*. Comme on faisait beaucoup de bruit dans ces audiences, le terme de *cohue* a depuis été pris en mauvaise part, pour signifier une réunion tumultueuse et désordonnée. (L. D.)

4. *Me pleges ;* tenez-moi tête en buvant, répondez à ce toast. (Voir note 3 du *Vau de Vire* précédent.)

LXVIII

Page 83, vers 6. Louis Du Bois dit (sans citer ses sources) que ce *Vau de Vire* est intitulé dans les vieux Recueils : *La Plainte de maiſtre Olivier qui veut ſe retirer en une religion de moines.* C'est possible, mais ce titre ne prouve pas que ce *Vau de Vire* soit d'Olivier Basselin. (Voir ce que nous avons dit, note 1 du *Vau de Vire* xv.)

10. On avait autrefois l'usage de crier le vin dans les rues, dit L. Du Bois. Cet usage ne s'est pas perdu. Toutes les fois qu'un tonneau de cidre arrive chez un cabaretier, celui-ci le fait annoncer dans les rues de Vire par le tambour de la ville.

12. Son ami, c'est le vin.

17. Les éditions précédentes écrivent à tort :

Mais de vin ne faut s'abſtenir,

ce qui n'a aucun sens.

Nodier, qui ne saisissait pas (et cela se comprend bien) la suite des idées dans ce couplet, a essayé de corriger le vers, tel qu'il a été écrit dans toutes les éditions, en mettant :

Mais de vin ſe faut abſtenir.

On lit très-nettement dans les deux manuscrits :

Mais de vin s'il faut s'abſtenir.

Page 84, vers 7. Le fond du verre.

LXI

Page 84, vers 15. Exclue du recueil dit de Basselin; cette chanson est la soixante-neuvième du manuscrit de Caen, la soixante-quatrième du manuscrit Polinière et la soixante-cinquième de l'édition de J. de Cesne. Elle appartient si bien à J Le Houx, que dans le manuscrit de Caen on lit, en tête (de la même écriture que les vers latins du commencement), ces mots assez significatifs : Sur le chant : *Enfin ceſte beauté m'a la place rendue.* Or de qui est la chanson : *Enfin ceſte beauté,* etc., sur l'air de laquelle J. Le Houx a composé la sienne? Elle est de Malherbe. On la trouve pour la première fois dans les *Diverſes Poëſies nouvelles* (Rouen, 1597). On la trouve aussi dans les deux éditions (1599 et 1603) du *Parnaſſe des plus excellens poëtes de ce temps.* Voir l'édition de Malherbe (L. Lalanne), chez Hachette, 1862, tome I, p. 28.

15. Animal fabuleux, dont le regard donnait la mort.

22. Est-ce que J. Le Houx aurait voulu parodier la cacophonie du premier vers de Malherbe : *M'a la place?*

Page 85, vers 1. *Fantaſie,* trouble mon imagination.

8. Rapprocher ces idées de celles du premier *Vau de Vire :*

A l'amour ne ſuys addonné, &c.

LXX

1. Cette chanson (exclue du recueil dit de Basselin) est la soixante-dixième du manuscrit de Caen, la soixante-cinquième du manuscrit Polinière et la soixante-sixième de l'édition de J. de Cesne.

Page 86, vers 8. Rapprocher toutes ces idées du second sonnet :

Foible en complexion je hay l'iurongnerie,
Mais, penſant reſiſter a ma melancholie,
Je cerche ceux qui font de jouial humeur.

Pour n'eſtre ſeul muet en telles gaillardiſes
Qu'ils chantent ſans excez, j'ay, *ſans eſtre beuueur,*
Faict pour moi ces chanſons, lecteur, que tu meſpriſes.

12 *Auditoire,* pour salle d'audience.

13. Ce vers nous ferait croire que ces chansons, composées au jour le jour, sans prétention, avaient acquis, du temps même de Le Houx, une certaine réputation, bien méritée du reste. D'ailleurs, dans le dernier des *Vaux de Vire* du deuxième recueil, Le Houx nous dit, en parlant de ses chansons qui lui ont attiré la haine des hypocrites :

... Elles ont deſia pris cours en la patrie
Qui malgré moy les chante...

LXXI

Page 86, vers 17. Rabelais (*Pant.*, ch. 1.) : « Noé, le ſaint homme, auquel tant ſommes obligés & tenus de ce qu'il planta la vigne... »

21. A Lacédémone, les *Ilotes* seuls avaient la liberté de s'enivrer, afin que le spectacle de leur ivresse inspirât l'horreur du vin aux hommes libres.

23 et 24. J. Le Houx a beaucoup remanié ces vers : il avait mis d'abord :

Rendant ſon peuple impuiſſant & mal ſain...
Tels beuueurs d'eau ne font poinct bonne fin...

Enfin, il a biffé ces deux vers pour y substituer :

Je ne ſçay pas ou tendoit ton deſſein.

Page 87, vers 2. Imitation de Rabelais (*Garg.*, XLI) : « Cent diables me faultent au corps s'il n'y ha plus de vieux ivrongnes, qu'il n'y a de vieux medecins. »

On retrouve dans Regnier, contemporain de J. Le Houx (1573-1613), la même idée et presque les mêmes termes :

> Et prescchant la vendange, asseuroient en leur trongne
> Qu'vn jeune medecin vit moins qu'un vieux iurongne.
>
> (*Sat.*, X, p. 124, édit. de Viollet-le-Duc, 1853.)

On retrouve dans la *Comédie des Chansons*, 1640 (*Ancien Théâtre franç.*, IX), de fréquents emprunts faits à Jean Le Houx, entre autres celui-ci (page 152) :

> *On voit souuent vieillir vn bon yurongne*
> *Et mourir jeune vn sçauant medecin.*

7. « Qualificatif, dit L. Du Bois, dans le genre de ceux qu'inventait Ronsard, plus d'un siècle après Basselin. » La note est vraiment curieuse. Selon L. Du Bois, ce ne serait pas seulement Rabelais (comme nous l'avons vu souvent) qui aurait imité Basselin, ce serait encore Ronsard. N'était-il pas plus simple de dire que ce qualificatif ne pouvait être trouvé que par un imitateur de Ronsard? Mais L. Du Bois était persuadé (comme le sont encore du reste un grand nombre de Virois) que J. Le Houx n'a été que l'arrangeur des chansons de Basselin.

LXXII

Page 87, vers 13. Cette chanson, exclue du recueil dit de Basselin, est la soixante-douzième du manuscrit de Caen, la soixante-dixième du manuscrit Polinière, et la soixante-huitième de l'édition de J. de Cesne.

14. *Variante :*

> Ou a faire la chair bouillir.

Page 88, vers 2. Il est déjà parlé des crieurs de vin

(*V. de V.* LXVIII). Le bibliophile Jacob dit que le vin s'est vendu à la criée jusqu'au XVIIe siècle; que chaque ville avait un ou plusieurs crieurs de corps et de vin, jurés assermentés, et que telle est l'origine des huissiers ou commissaires-priseurs.

LXXIII

Page 88, vers 19. On a mis, à tort, dans les éditions précédentes :

> Je vouldrois, beuuant mauuais vin
> Me voir la gorge tout foudain...

Cette leçon ne se trouve ni dans les manuscrits ni dans l'édition de J. de Cesne.

24. Cf. Béroalde de Verville (*Moyen de parvenir*, p. 95, édit. B. Jacob) : « Je me moque de toy, grand viédafe grec, qui défirois auoir le cou long comme vne grue. »

LXXIV

Page 89, vers 18. Voir Rabelais (ch. VIII du IIIe livre de *Pant.*) : « Comment la braguette eſt première pièce de harnois entre gens de guerre. »

Lanſquenet. De l'allemand *landsknecht* (valet du pays). A quelle époque les lansquenets figurent-ils pour la première fois dans les armées françaises? Je doute que Basselin les ait connus. On les voit venir pour la première fois, en Normandie, en 1514. Louis XII en envoya un assez grand nombre (6,000) à Caen pour s'opposer à la descente que pouvait faire le roi d'Angleterre. Ces soldats mercenaires traitèrent la Normandie en pays conquis. Les habitants de Caen, indignés de leur conduite, se soulevèrent un beau jour et massacrèrent deux ou trois cents de ces pillards. Un étu-

diant de Caen, nommé Pierre de La Longne, fit à ce sujet une ballade (voir édit. de Louis Du Bois et du Bibl. Jacob), dont voici le premier couplet :

Gens obſtinez d'etrange nation
Et d'vne vie abominable & vile,
Cuidiez-vous par obſtination
Mettre ſous pieds de Caen la bonne ville
Qui de long temps a liberté ciuile?
Et maintenant vous troublez les Caennais.
Fuyez-vous-en, ords, vilains lanſquenets.

— *Lanz knechts* (garçon de la lance). C'est Charles VIII qui, le premier, prit à sa solde des lansquenets ou fantassins allemands, armés de piques (*Histoire de la milice française,* par le Père Daniel, tome I, livre IV, chap. v). Louis XII fit grand usage de cette troupe dans ses guerres d'Italie. C'est un capitaine allemand, nommé Jacob, qui commandait les lansquenets de l'armée française à la bataille de Ravenne (1512).

22. Toutes les éditions ont écrit, à tort : *fifre.* On lit, dans les manuscrits : *pifre,* mot qui se rapproche davantage du mot allemand *pfeifer*. Du reste, ce mot est écrit dans Rabelais comme dans nos manuscrits : « Le bataillon des andouilles s'avance furieusement au son des vezes & piboles, des gogues & des veſſies, des joyeux *pifres* & des tambours, des trompettes & des clairons. » (Nodier.)

Tabourin (plus tard *tambourin*) veut dire ici celui qui se sert d'un instrument de musique. (L. D.)

Page 90, vers 4. Il s'agit ici des huissiers à verge, que Jean Le Houx devait connaître mieux que personne. On trouve dans les registres de l'état civil (mairie de Vire), à la date du 8 octobre 1607, — c'est-à-dire du temps de J. Le Houx, — le décès de Jullian Le Pesteur, sergeant-huissier.

Sergent se disait toujours pour *huissier* au XVIIe siècle. Voir Racine (*Plaideurs,* acte II, sc. IV) :

CHICANEAU.

Et j'ai toujours été nourri par feu mon père,
Dans la crainte de Dieu, monſieur, & des ſergents.

LXXV

Page 90, vers 16. *Fourcelle,* estomac.

18. *Chardron,* pour *chardon.* A propos de ce mot, L. Du Bois dit en note : « C'est à tort que dans l'édition de 1811 on a employé le mot *chardron,* qui ne fut jamais français, et qui n'est usité que chez quelques paysans accoutumés à défigurer tous les mots de la langue. » Que le mot *chardron* ne soit pas français, c'est certain : mais il est certain aussi qu'on l'emploie à Vire, et beaucoup plus souvent que le mot *chardon.* En tout cas, J. Le Houx a écrit *chardron.* Pourquoi le corriger ?

Page 91, vers 7. Voir, pour le mot *héritiers,* la note 2 du *Vau de Vire* LXVI ; — et pour l'expression *gros net,* les *Vaux de Vire* II, note 2, et VI, note 6.

LXXVI

Page 91, vers 9. Chanson exclue du recueil dit de Basselin, bien qu'elle soit la soixante-seizième du manuscrit de Caen, la soixante-treizième du manuscrit Polinière, et la soixante-douzième de l'édition de J. de Cesne.

19. *Falle,* gosier. Voir le *Vau de Vire* XIII.

LXXVII

Page 92, vers 5. On lit, à tort, dans les éditions précédentes :

Sur la mer je ne veux mie.

7. *Moyens.* Ce mot est encore très-employé en Basse-Normandie pour dire *fortune.*

8. Voir pour ces rimes, plus que pauvres, la note 3 du *Vau de Vire* VII.

Page 93, vers 2. *Fourcelle.* Nous avons déjà vu ce mot, qui veut dire *estomac.*

5. Les éditions, au lieu de *sain,* mettent *bon,* qui ne se trouve pas dans les manuscrits.

LXXVIII

Page 93, vers 7. Il est de toute évidence que cette chanson est de J. Le Houx. Voilà pourquoi les premiers éditeurs l'ont exclue de leur recueil, bien qu'elle se trouve la soixante-dix-huitième du manuscrit de Caen, la soixante-dix-septième du manuscrit Polinière et la soixante-treizième de l'édition de J. de Cesne.

14. Cf. ces plaintes avec celles qu'on lit dans les vers latins du commencement, et dans les *Vaux de Vire* XIX, XXI, XLIII, LXVI.

16. *Tance :* gronde, murmure.

17. *Quefter* : mendier.

19. On lit, à tort, dans les éditions précédentes :

> Joyeux buueurs, de vous je fais grand cas :
> Jamais n'aurez les âmes ſi mefchantes.

LXXIX

Page 94, vers 5. *Teiller* ou *tiller,* c'est séparer le chanvre de sa chènevotte (L. D.).

21. On voit, d'après la rime de *mère,* qu'on prononçait (comme du reste on le fait encore) *bère* pour *boire* en Normandie.

Page 95, vers 1. On lit dans le manuscrit Polinière et dans l'édition J. de Cesne : « Elle dira par faint Copin. »

Le Houx avait d'abord mis (dans le manuscrit de la bibliothèque de Caen) :

> Elle dira par fainct Copin.

Mais plus tard, croyant sans doute voir une impiété dans ce vers, il l'a changé en celui-ci :

Elle vous dira pour certain.

Quant à saint Copin (que les éditeurs précédents ont transformé en *saint Chopin,* probablement parce que ce mot se rapproche davantage de chopine), on le trouve cité dans la *Farce d'un Chaudronnier* (*Ancien Théâtre français,* t. II, p. 108):

Par ſaint Copin, je ſuis tonné,

et dans la *Farce de Pernet* (p. 362 et 371) :

Saint Copin, tu ne dis pas mal...
Ego vultis, par ſaint Copin...

Est-ce le même que *saint Godepin* (Rabelais, *Garg.*, XVII), qui fut martyrisé de pommes cuites?

LXXX

Page 95, vers 12. Il faut sous-entendre *je voudrois.*
15. Dans toutes les éditions on lit :

Et qu'il euſt pour breuuage meſme
Ce qui fait tourner *mon* moulin;

Et l'on s'appuie sur le mot *mon* pour attribuer cette chanson à Basselin, qui avait, dit-on, un moulin à foulon, dans la vallée de la Vire. Mais, par malheur, le mot MON ne se trouve ni dans les manuscrits ni dans l'édition de J. de Cesne. On lit, en effet, dans le manuscrit de Caen :

Que ſon breuuage fuſt de meſme
Ce qui fait tourner *le* moulin.

Dans le manuscrit Polinière :

Son breuuage ſeroit de meſme
Ce qui fait tourner *le* moulin.

Dans l'édition J. de Cesne, on lit aussi : LE moulin.

21. *Fale.* Nous avons déjà vu ce mot, qui s'emploie encore en Normandie et qui signifie *gosier*.

LXXXI

Page 96, vers 7. Jean Le Houx a mis au-dessus de ce vers la variante qui suit :

Faict que la triſteſſe s'euadde.

11. Pour *aiguise*.

20. Jean Le Houx parle de cette toux et de ce rhume au *Vau de Vire* LXXVII.

Cette chanson a été publiée à Vire en 1793, dans un petit almanach pompeusement intitulé *Étrennes intéressantes des quatre parties du monde*, suivies de notes historiques et géographiques sur la ville et district de Vire, pour l'année 1793. — A Vire, de l'imprimerie de la Société typographique, chez J.-P. Lebel et Diavet, libraire.

Si je fais mention de cet opuscule, c'est qu'on peut voir par la table mise à la fin de notre édition que depuis l'édition de J. de Cesne (1669, suivant une note du calendrier virois de 1771), jusqu'en 1810, personne n'a pris soin de publier de nouveau les *Vaux de Vire*. Cette publication était cependant bien nécessaire, puisqu'au commencement du XIXe siècle, on ne connaissait que deux exemplaires de l'édition de J. de Cesne, celui qui a servi aux éditeurs de 1811 (aujourd'hui disparu) et celui qui avait appartenu à Huet, évêque d'Avranches, et qui se trouve à la bibliothèque de la rue Richelieu, dans la Réserve, sous le n° Y $\frac{6084}{B}$ P.

LXXXII

Page 97, vers 1. Ce *Vau de Vire* a été exclu du recueil dit de Basselin. Il est vrai qu'il ne se trouve pas dans le manuscrit Polinière. Mais il est dans l'édition de J. de Cesne, sous le n° 78.

8. La thériaque passait alors pour la panacée universelle. (B. J.)

11. Saint-Ay, à treize kilomètres d'Orléans, produit des vins estimés. Le seigneur de Saint-Ay était un des amis de Rabelais. (B. J.)

21. *Appert.* Ce terme, si souvent employé dans la langue judiciaire, dit assez clairement de qui est cette chanson.

LXXXIII

Page 98, vers 1. Louis Du Bois avait dit, dans son édition : « Basselin indique par ces vers que la ville de Vire était, sinon positivement assiégée, du moins menacée par les Anglais. Or cet événement dut avoir lieu en 1417 ou 1418, puisque Henri VI, roi d'Angleterre, descendu récemment à Touques, alla assiéger Caen le 17 août 1417. C'est donc à la fin du XIVe siècle et au commencement du XVe qu'il faut fixer l'époque de la composition des *Vaux de Vire* de Basselin. »

Vire, il est vrai, dut se soumettre au roi d'Angleterre le 21 février 1418. Mais il est question dans ce *Vau de Vire* de l'une des trois attaques de Vire, par Montgommery, pendant les guerres de religion (mai 1562, mars 1563, ou septembre 1568). Je crois qu'il s'agit du siége de 1563. En 1562, Vire fut emporté d'assaut; en 1568, cette ville fut surprise par ruse; en 1563 seulement, il y eut un siége assez long.

18. Béranger chantait de même à la fin de janvier 1814 (*Ma dernière chanson peut-être*) :

Quand plus d'un brave aujourd'hui tremble,
Moi, poltron, je ne tremble pas.
Heureux que Bacchus nous rassemble,
Pour trinquer à ce gai repas!
Amis, c'est le dieu que j'implore;
Par lui mon cœur est affermi.
Buvons gaiment, buvons encore :
Autant de pris sur l'ennemi!

LXXXIV

Page 98, vers 19. Quatre-vingt-quatrième *Vau de Vire* du manuscrit de Caen, quatre-vingt-unième du manuscrit Polinière, et quatre-vingtième de l'édition de J. de Cesne : exclu du recueil dit de Basselin.

Page 99, vers 9. *Fourcelle :* estomac.

16. C'est le larynx que le poëte compare à l'anche ou tuyau d'une flûte. (B. J.)

17. *En ma manche,* c'est-à-dire : à la dérobée. (B. J.)

23. Le commencement de ce couplet est très-important.

J'aime tant cette mélodie
De nos Vaux de Vire *nouueaux!*
Je fais juge la compagnie
Que les *vieux* ne font point plus beaux.

Jean Le Houx affirme sa personnalité. Ce n'est pas lui sans doute qui a créé le *Vau de Vire;* mais, sans imiter servilement Basselin et ses joyeux compagnons, il a su se faire un nom par ses jolis couplets qu'il ne craint pas (et avec raison) de comparer à ceux de Basselin.

Page 100, vers 14. *Fantafie,* imagination.

16. *Cueillir le vent,* c'est prendre l'air.

20. Dans le *Recueil de Chanfons* de Pierre Deshayes, Paris, 1621, on trouve quelques variantes.

Premier couplet, quatrième vers :

Le celuy de noftre voifin...

Premier couplet, cinquième vers :

Las il m'a coufté tant d'argent...

Dernier couplet, quatrième vers :

Refueille celuy qui s'endort.

LXXXV.

Page 100, vers 21. Cette chanson est fort importante pour l'histoire *des Origines du Vau de Vire*. Il n'est pas besoin de dire qu'elle a été exclue du recueil dit de Basselin.

6. On n'a qu'à consulter le *Papier terrier* dressé en 1544 par Jacques Desloges, vicomte de Vire, en vertu d'un édit de François Ier, pour voir que les rivières de Vire et de Virène étaient, à cette époque, couvertes de *moulins fouleurs*. (Ce *Papier terrier* se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de la ville de Vire.)

On trouve dans les comptes du trésor de l'église Notre-Dame de Vire, aux années 1557 et 1563, un titre de *trente sols de rente sur le moulin, pray & jardin dans les Vaux, appartenant à François & Gervais Vallée frères, ioignant la rivière de Vire, entre le moulin Gohier* (?) *&* Benselin *d'une part, & d'autre au moulin de Caligny & Michel Brecey*. Ce moulin Benselin, est-ce celui du vieux chansonnier, et dans quelle partie de la vallée se trouvait-il précisément? Il nous semble difficile de répondre à cette double question.

En 1544, il y avait encore plus de trente *moulins fouleurs* dans les *Vaux de Vire*. Nous citerons ceux des propriétaires dont les noms se sont conservés à Vire : Le Breton, Broutin, Bonnet, Hébert, Morin, Gohier, Roussel, Gasté, Barbet, Destigny, Cotelle, Le Brun, Binet, Piquenard, Vaudevire, Debon, Chastel, Castel, Chanu, Vaudry, Le Roy, Sonnet, Fouquet, Le Pelletier.

Page 101, vers 1. La fabrication du drap à Vire remonte à une époque fort ancienne. Dans son livre intitulé *les Recherches & Antiquités de la province de Neuſtrie,* page 56 de l'édition de 1588, Bourgueville de Bras nous apprend quelles sortes de draps on fabriquait à Vire : « Audict Vire, Teſſy, & Pontfarcy ſe font grand nombre de draps de petit prix, qui ſe diſtribuent par tout le royaume pour les habits des pauvres villageois. » Cette industrie, très-florissante au moment des guerres anglaises, dut souffrir beaucoup, comme nous le voyons par ce *Vau de Vire,* pendant les guerres de religion.

9. *Droſlerie,* gaieté.

14. Il est évident, par ces vers, que le mot *Vaudeville* n'est que la corruption du mot *Vaudevire*. J. Le Houx, qui vivait dans la patrie de Basselin, devait savoir mieux que personne où étaient nées ces chansons qu'en Normandie on appelait toujours *Vaux de Vire,* et qu'ailleurs, faute de connaître la jolie vallée de la Vire, on appelait *Vaudevilles*. Voir les *Chansons normandes du* xve *siècle,* avec introduction par A. Gasté (Caen, Le Gost-Clérisse, 1866).

20. *De toutes choſes une poſe* (pause), c'est-à-dire : Toute chose a son temps.

23 et 24. Var. de l'édition de J. de Cesne :

> Bon vin, ſi ne t'aualons,
> Se perdront nos chants biberons.

LXXXVI

Page 101, vers 25. Ne s'agit-il pas ici du voyage que J. Le Houx dut faire à Rome, pour obtenir l'absolution que les prêtres de Vire lui refusaient ?

Cette chanson (quatre-vingt-sixième du manuscrit de Caen, quatre-vingt-cinquième du manuscrit Polinière et quatre-vingt-unième de l'édition de J. de Cesne) a été exclue par les premiers éditeurs du recueil dit de Basselin.

Page 102, vers 17. *Mais que*, ici, cette locution signifie *lorsque, au cas où...*

LXXXVII

Page 102, vers 19. *Vau de Vire* exclu du recueil dit de Basselin.

Patience, dans le sens de *paix*. Nous avons déjà vu ce mot dans le premier couplet du *Vau de Vire* LXVI.

23. *Les Espagnols s'en sont retournés tous honteux*. Le bibliophile Jacob dit à ce sujet : « Ce *Vau de Vire* se rapporte certainement à la soumission de Paris, le 22 mars 1594, lorsque le roi Henri IV prit possessoin de la capitale de son royaume, et que le duc de Féria en sortit honteusement avec les troupes espagnoles, que suivirent les plus fougueux ligueurs. »

24. Ce refrain est assez commun dans les *Chansons normandes du* XVe *siècle*.

LXXXVIII

Page 103, vers 19. Cette chanson, qui sent trop l'avocat, devait être et a été, en effet, exclue du recueil dit de Basselin.

Page 104, vers 5. Jeu de mots : appelant en justice la soif, ma partie adverse devant ses juges, qui boivent autant que moi. (B. J.)

Cf. Rabelais (*Garg.*, v) : « Je me porte pour appelant de foif, comme d'abus. Page, relève mon appel en forme. »

13. Bourg, à quatre lieues de Rouen, sur la rive gauche de la Seine. On y allait, comme aujourd'hui, en bateau, et l'on y faisait bombance les jours de fête. (B. J.)

14. C'est-à-dire qu'en hiver le passage coûte plus cher pour aller à la Bouille, et qu'il ne faut pas, avant de s'embarquer, dépenser en procès son argent à Rouen. (B. J.)

18. On lit dans les éditions précédentes :

... On ne peut rien conclure.

Il y a *bien* dans les manuscrits.

21. Ce couplet n'est pas dans le manuscrit Polinière.

25. Jeu de mots sur le vin que le buveur avale, *engoule*. (B. J.)

LXXXIX

Page 105, vers 1. Cette pieuse conclusion d'un recueil de chansons à boire n'attendrit pas les prêtres de Vire. Nous avons déjà dit qu'ils lui refusèrent l'absolution qu'il dut aller chercher à Rome; d'où lui vint le surnom de Romain.

3. *Fautière,* pécheresse.

9. On sait que les buveurs ne se font pas faute de jurer.

11. Excites, de *instigare*.

16. A la suite de ce *Vau de Vire,* on lit dans le manuscrit de Caen le mot *fin*. C'est ainsi que se termine le premier recueil des *Chanfons nouuelles du Vau de Vire,* par Jean Le Houx, avocat virois. C'est ce premier recueil qui fut donné à l'impression par Jean Le Houx. Quand fut publiée la première édition des *Chants nouveaux,* aujourd'hui complétement perdue? nous n'en savons rien au juste. On croit généralement que ce fut vers 1570. La chanson : *Vive le Roy, voicy la patience,* qui dut être composée en 1594, ne pouvait être, bien entendu, comprise dans ce recueil; ce qui, d'ailleurs, le prouve surabondamment, c'est qu'elle ne se trouve pas dans la deuxième édition, celle de J. de Cesne, qui n'était guère qu'une reproduction de la première.

LES CHANSONS
DU VAU DE VIRE

SECOND RECUEIL

I

Page 107. Voici le titre exact de ce second recueil :

SECOND RECUEIL DES CHANSONS
DU VAUDEVIRE NOUVELLES

Par Me J. Le Houx, aduocat
Virois.

1611.

Ce second recueil se compose de vingt-sept chansons, éditées pour la première fois par M. Julien Travers, en 1833. Ces chansons lui avaient été communiquées par M. Méritte-Longchamp, qui lui-même les avait empruntées à une copie faite par M. Pluquet sur le manuscrit autographe de Jean Le Houx, qui n'était pas encore à la bibliothèque de Caen. Dans cette copie de troisième main s'est glissé un assez grand nombre d'inexactitudes que nous avons redressées, en comparant le texte donné par M. Travers au texte du manuscrit de la bibliothèque de Caen.

On voit par la date (1611) que J. Le Houx (si la publication du premier recueil date de 1570) a cessé pendant assez longtemps de chanter le vin. Sur la fin de sa vie, il

est revenu à ses vieilles amours; mais il s'est bien gardé de rien publier. Il ne voulait plus aller chercher de pardons à Rome. Il s'est contenté de montrer ses nouvelles chansons à ses amis intimes, qui en ont copié un certain nombre. On en trouve, en effet, quinze dans le manuscrit Polinière.

Jean Le Houx, à ce moment de sa vie, ne comptait plus guère sur l'inspiration poétique. Ce qui semble le prouver, c'est qu'on lit à la fin de presque toutes les chansons du second recueil : *fin* ou *finis,* à moins que ce mot n'indique la ferme résolution, prise par le chrétien repeńtant, de mettre un terme à ces badinages qui ne conviennent plus à un vieillard. Quoi qu'il en soit, Jean Le Houx violait assez souvent, le lendemain, le serment, qu'il avait fait la veille, de ne plus écrire. Il en était quitte pour passer la plume sur le mot *fin*. A la quinzième chanson cependant, il semble avoir dit son dernier mot. Serment de rimeur! Il en fera douze encore. Mais, enfin, il s'arrêtera ; et comme le quinzième *Vau de Vire* du deuxième recueil devait être le testament du chansonnier, il mettra en tête de cette chanson :

Cefte prefente doibt eftre toute la dernière.

Jean Le Houx ne cesse donc de faire l'éloge du vin qu'après avoir composé vingt-sept *Vaux de Vire* nouveaux.

Arrivé là, il s'arrête, pour ne plus chanter que des sujets religieux. Sa muse, qui n'aime guère à célébrer plusieurs sujets, lui inspirera trente-deux noëls que nous avons publiés pour la première fois en 1862. (Caen, chez Le Gost-Clérisse.)

Page 107, vers 3. La vigne.

Page 108, vers 1. Berceau.

16. Cf. Horace : *Fecundi calices quem non fecere disertum?*

22. Ces trois derniers couplets ne se trouvent pas dans le manuscrit Polinière.

24. Le *couſtage,* mot encore employé à Vire et qui veut dire : *la dépense.*

Page 109, vers 7. *Preſché,* c'est-à-dire *vanté.*

II

Page 109, vers 13. Ce *Vau de Vire* a été publié dans l'édition de J. de Cesne, ainsi que celui qui commence ainsi :

Tous ces vers biberons ie veux deſaduouer...

C'est, sans doute, cette addition de deux *Vaux de Vire* inédits qui a donné à J. de Cesne le droit de mettre dans le titre de son édition : *...corrigé & augmenté, oultre la precedente impreſſion.*

On lit dans le manuscrit de Caen, en tête de ce *Vau de Vire,* l'indication suivante : « Ces vers ſe repettent couple a couple en les chantant. » Cela veut dire, sans aucun doute, qu'il y avait une reprise ; car à la fin du second couplet on lit dans les deux manuscrits, comme dans l'édition de J. de Cesne :

On les a cenſurés
Les gentils Vaux de Vire...

23. *Mulard,* et non *musard,* comme propose de lire le bibliophile Jacob. *Mulard* veut dire *entêté, boudeur.*

III

Page 110, vers 5. Dans le manuscrit de la bibliothèque de Caen, on lit, au verso du *Vau de Vire* II, ces deux lignes biffées :

Je m'appelle *Philinos, Philinos, Philinos,*
Ma maîtreſſe *Acratopoſie.*

Nous retrouverons le premier de ces deux mots grecs au *Vau de Vire* IV.

Page 111, vers 1. Dans l'édition de M. Travers et dans les éditions suivantes, on a, à tort, mis le sixième couplet le septième et le septième le sixième ; ce qui change ou plutôt dénature le sens.

IV

Page 111, vers 17. Le *los*, la louange.

19. *Philinos*, φίλοινος, qui aime le vin.

20. *Torexia* (ou plutôt *Thorexia*), de θώρηξις, l'action de boire. (R. θώρηξ, ion., pour θώραξ, cuirasse, et par extension, espèce de coupe.)

24. Nous avons déjà eu (*Épître à Bacchus*) *rhythmes* pour *rimes*.

Page 112, vers 11. *Gaſteaux cornus*. Ce passage, dit le bibliophile Jacob, indiquerait que les gâteaux des Rois étaient faits en forme de croissant, à cause de Phœbé, ou de la fève qui s'y trouvait, comme un dernier vestige du culte de Diane.

20. A la fin de ce *Vau de Vire*, on lit (manuscrit de Caen) cette note biffée :

Fin des chanſons du Vau de Vire.

Au verso de ce quatrième *Vau de Vire*, on lit : « Ce préſent contient IIII^{xx}XIII (93) chanſons. »

Il semble que J. Le Houx ait eu d'abord l'intention de clore ici son manuscrit.

V

Page 112, vers 22. *Limoy*. Probablement *Limay*, près de Mantes.

Page 113, vers 1. *Des maux paſſés :* il doit s'agir ici des guerres de religion.

8. *Suffiſance :* talent, génie.

VI

Page 114, vers 17. Dans les éditions précédentes, on a imprimé, au lieu de *pieux*, les *pieds*, ce qui n'offre pas de sens.

20. On a également imprimé *rendray*. Le Houx dit tout le contraire.

VII

Page 115, vers 8. C'est-à-dire qu'on a beau les retenir par leur manteau, ils refusent de s'arrêter pour boire. (Note du bibliophile Jacob.)

19. Est-ce là l'origine du mot : *querelle d'Allemand?*

Page 116, vers 2. Peu sage.

Page 117, vers 6. Chantier où sont rangés et empilés les tonneaux dans une cave. (Note du bibliophile Jacob.)

VIII

Page 117, vers 10. Le premier vers a été mal imprimé dans les premières éditions ; on y lit :

Il faut proceder fur le boire.

Ce premier vers ainsi écrit ne se rattache pas aux suivants.

12. Cf. (*Vau de Vire* LIV, premier recueil) :

Je n'ayme point dillation.

Page 118, vers 3. *Authentique*, approuvé par des personnes d'autorité. Voir premier recueil, *Vau de Vire* LXVII.

20. Jusqu'ici on a imprimé *pluie*, au lieu de *Pline*, ce qui n'a aucun sens.

Pline l'Ancien (XXI, 2, 13) a en effet parlé des merveil-

leux effets de la fontaine de Clitorie, qui, comme le dit Ovide (*Métam.*, XV, 322), inspirait le dégoût du vin.

Clitorio quicunque sitim de fonte levarit,
Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.

Voici ce que dit Pline à ce sujet : *Vinum in tædium venire his qui ex Clitorio lacu biberint, ait Eudoxius : Theopompus inebriari fontibus iis quos diximus, etc.*

IX

Page 119, vers 21. On a imprimé, à tort (édition du bibliophile Jacob), *compagne.*

22. *Variante :*

Quand avec mes amis je la trouve couverte.

Page 120, vers 1. *Hourvary* (et non *houvary*. Édition bibliophile Jacob), son du cor.

X

Page 120, vers 17. En tête de ce *Vau de Vire* on lit (manuscrit de Caen) : Sur le chant :

Belle, qui m'aues bleffé d'vn traict fi doux.

Cette chanson devait être fort connue du temps de Jean Le Houx. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'édition de Malherbe (édition Lalanne, 1862, — chez Hachette, t. I, p. 194) : « Ménage a dit que Malherbe composa sa pièce *Objet divin,* etc., sur l'air d'une chanson qui courait de son temps : *Belle qui m'avez,* etc.

« Cette chanson est due à Pierre Guedron, compositeur en musique de la chambre du roi. C'est dans les premières années du XVIIe siècle que Pierre Guedron fit à Fontainebleau les paroles et l'air de cette chanson. » (Voir l'*Acadé-*

mie de l'art poétique, par le sieur de Deimier. Paris, 1610, p. 29.)

23. *Récipé.* Ordonnance du médecin.

Page 121, vers 2. On a imprimé à tort dans les éditions précédentes :

Seront ioyeux & vous beuuez.

XI

Page 121, vers 22. *Caroffe.* Ce mot-là, tiré de l'italien, était encore bien nouveau en français : car on sait que la reine Marguerite de Valois eut le premier carrosse qu'on vit rouler dans les rues de Paris. Nous avons vu, dans les comptes de cette reine, le détail des sommes qui furent payées, en 1605, pour ce carrosse qu'on appelait encore *une coche.* (Note du bibliophile Jacob.)

Ménage, dans ses *Obſervations ſur la langue françoiſe,* dit (2e édition 1675, p. 139) : « *Carroſſe, carroce,* ou bien *carroche,* dit Nicod, eſt un mot italien, puis n'aguères naturaliſé en France. »

Page 122, vers 11. *Denis,* surnom de Bacchus. Voir note 3 de la préface de Jean Le Houx.

18. On dit encore en Normandie *volontaire* pour *généreux, qui a bonne volonté.* — Voir le dernier vers du premier couplet du *Vau de Vire* XLIII.

XII

Page 123, vers 1. L'avare qui craindra comme un *Jan du meſnage,* et non, comme on a imprimé jusqu'ici :

Comme vn faix du meſnage.

12. *Du deſtourbier,* du dérangement. Le verbe *détourber* (déranger, ennuyer) est toujours employé à Vire.

Cf. *Sonnet de Courval* (*Satyre Ménippée,* édition de 1610, p. 6) :

> Tous ces vents de plaiſirs ſont les auant-couriers
> De nos triſtes malheurs & de *nos deſtourbiers.*

On retrouve la même idée dans Ronsard (t. II, p. 1527) :

> Certes par effect je ſçay
> Ce vieil prouerbe eſtre vray,
> Qu'entre la bouche & le verre
> Le vin ſouuent tombe à terre.

21. Sergent de Bacchus.

Rapprocher de ce vers les vers du *Vau de Vire* XXXI (premier recueil) si mal imprimés dans les éditions précédentes :

> Sans d'un ſergent ſallé
> Attendre vn compulſoire.

XIII

Page 124, vers 1. Jean Le Houx, dans ce *Vau de Vire,* fait une allusion continuelle au jeu de paume, dont il applique les termes à l'art de boire. (Note du bibliophile Jacob.)

XIV

Page 124, vers 17. Dans le manuscrit de Caen on lit en tête de cette chanson : *A la folle entreprise.* C'est le premier vers d'une chanson qui fut composée après l'inutile siége de Chartres (février 1568), par le prince de Condé et Coligny. Voir Le Roux de Lincy, *Recueil de chansons historiques,* II, p. 607 et 609. La chanson : *Belle, à vous je m'adreſſe,* a donc été composée sur l'air de cette chanson historique.

18. Comme au *Vau de Vire* IV du deuxième recueil : la bouteille à boire.

Page 125, vers 9. Le bibliophile Jacob veut à tort remplacer ce charmant pléonasme par : *dormir songieux* ou *somnieux*. — On lit dans les deux manuscrits : *sommeilleux*.

19. *Nantiffement, gage*. Suivant la coutume de Normandie, les *vaisseaux où l'on boit* devaient être toujours exempts d'une saisie judiciaire. (B. J.)

J. Le Houx avait d'abord mis :

> Sergeant fans confcience
> Jamais pour namps ne doilt, &c.

Page 126, vers 7. *Variante :*

> Avant que tout s'y boiue.

XV

Page 126, vers 17. Le pot, à Vire, contient deux litres.

18. *Un carolus*. (Voir la note de la chanson L du premier recueil.)

Page 127, vers 3. *O* et *do* se disent toujours à Vire pour *avec*.

4. Voir plus bas la jolie chanson des *Preffouriers* dans les *Vaux de Vire* du manuscrit Polinière.

7 et 8. Jean Le Houx avait mis d'abord :

> Ils mettroient l'eau, irrités contre nous,
> Dedans le fildre doux.

XVI

Page 127, vers 9. Tout d'abord cette chanson a été composée sur un autre air ; car, dans le manuscrit de Caen, les vers 1, 3, 4 et 5 de chaque couplet ont été raccourcis d'un pied. Voici le second couplet, tel qu'il avait été composé d'abord :

> Nous auons les gorges cuites
> De foif & peu d'argent.

Rempliſſez les viſtement
Nos bouteilles, & fauuez
Ces poures gens, & les abreuuez.

10. Au lieu du mot *Paris,* qui ne rime nullement avec *main,* le bibliophile Jacob propose de lire *Caen,* en prononçant *Caïn.* — Nous avons déjà vu que Jean Le Houx n'était pas sévère sur la rime; mais ici, il se gênerait vraiment trop peu.

XVII

Page 128, vers 11. Les tonneaux de chêne.

Page 129, vers 4. *Six blancs.* La valeur du *blanc* était à peu près de *deux* centimes.

21. Il est curieux de voir combien M. Travers et le bibliophile Jacob se sont donné de mal pour trouver du sens à des vers qui n'en avaient point, parce qu'ils avaient été mal lus dans le manuscrit. Voici la note du bibliophile Jacob sur ces vers :

Voicy le mien ſemble,
Et voyſin, enſemble.

« M. Julien Travers pense que *semble* est ici un substantif, et que ce vers veut dire : *Voici mon opinion.* Mais il est impossible d'admettre cette explication antigrammaticale. Nous aimons mieux croire que ce vers est altéré, et le rétablir ainsi :

Voicy le mien amble;

c'est-à-dire : voici comme je vais mon train ; ça, voisin, allons ensemble. »

Il était si simple de lire :

Voicy, ce me ſemble,
Les voiſins enſemble.

XVIII

Page 130, vers 1. *Qui nage,* qui navigue.

12. Nouvelle imitation de Rabelais, par Jean Le Houx qui le connaissait si bien (*Pantagruel,* IV, 18.) : « O ! que trois & quatre foys heureux, dit Panurge, font ceux qui plantent choux... Ha! pour manoir déifique & feigneurial, il n'eſt que le plancher des vaches. »

XIX

Page 131, vers 5. Cidres *parés.* Cidres bons à boire.

10. Douze centimes à peu près. Voir note 2 de la chanson XVII (deuxième recueil).

15 et 16. Les deux derniers vers de ce couplet ont été fort mal imprimés dans les éditions précédentes. On avait mis deux rimes masculines :

On n'oyt plus rien que reliager
Chaſcun entend preſſourager.

Chaſcun entend aux preſſourages. Chacun s'occupe de faire du cidre.

19. *Couſtage.* Encore un mot conservé à Vire, pour dire *dépense.*

Page 132, vers 8. Dans les précédentes éditions on avait imprimé ainsi ce vers :

Venoyent ſur la nuict rendre hommage.

Il faut lire : sur la *mé* ou la *may.* La *may,* c'est la table du pressoir, où l'on étend le marc. Voir plus bas la chanson des *Preſſouriers.*

XX

Page 132, vers 9. *Groſſiers.* Le bibliophile Jacob dit que ce sont les orfévres grossiers qui fabriquaient de

grosses pièces d'argenterie. Cette explication n'est pas vraisemblable. Voici ce que dit Robert Estienne dans son dictionnaire français-latin (édit. de 1549) : « *Groffiers,* qui vendent en gros : *folidarii venditores.* »

13. Le *lierre,* du latin *hedera.*

Page 133, vers 4. Si, du temps de J. Le Houx, des Virois se faisaient construire un tombeau de leur vivant, cette habitude ne s'est pas perdue. Dans le cimetière de Neuville, près Vire, on peut voir deux tombeaux en granit qui attendent leurs propriétaires. Sur l'un de ces *cénotaphes,* le tailleur de pierres, voulant badiner ou épargner sa peine, s'est permis un singulier rébus. On lit en effet : M. X... D. C. D. (pour *décédé*) le... A. G. D. (pour *âgé de*).

11. *O.* Avec.

20. *Guichon,* sorte d'écuelle en terre, à deux oreilles.

24. J. Le Houx avait ainsi commencé sa chanson :

> L'an fix cens douze aux celiers
> Entre. . . . . .

Cette ligne est biffée dans le manuscrit de Caen.

XXI

Page 134, vers 1. Jean Le Houx revient souvent sur ce sujet. Il paraît que les Virois, ses contemporains, étaient *grands beuueurs d'eau.*

Blafonne, critique. Le verbe *blasonner* signifiait à la fois *louer* et *blâmer.* Toutefois il se prenait plus souvent en mauvaise part. Le verbe *critiquer* a eu le même sort.

3. De *collaudare.*

On trouve dans l'épître au lecteur (par L. B. D. D.) qui précède la première édition des tragiques de D'Aubigné (1616) ces lignes curieuses, que nous croyons devoir citer : « Mon maiſtre (d'Aubigné) diſoit que le bonhomme Ronſard, lequel il eſtimoit par deſſus ſon ſiècle en ſa profeſſion, diſoit quelquefois à luy & à d'autres : Mes enfants, deffen-

dez voſtre mère (la langue française) de ceux qui veulent faire ſervante une damoyſelle de bonne maiſon. Il y a des vocables qui ſont françois naturels, qui ſentent le vieux, mais le libre & le françois... Je vous recommande par teſtament que vous ne laiſſiez point perdre ces vieux termes, que vous les employiez & défendiez hardiment contre des marauds qui ne tiennent pas élégant ce qui n'eſt point eſcorché du latin & de l'italien, & qui aiment mieux dire : *collauder, contemner, blaſonner* que *louer, meſpriſer, blaſmer* : tout cela eſt pour l'eſcholier du Limoſin. Voilà les propres termes de Ronſard. » C'est une chose bien remarquable, dit à ce sujet M. Viollet-le-Duc, que les mots repoussés par Ronsard soient précisément ceux qui ont vieilli les premiers.

XXII

Page 135, vers 5. Jean Le Houx se plaint souvent d'être ruiné. Voir les notes de la chanson XXVIII du premier recueil.

Page 136, vers 5. Un *pot* vaut à Vire un *double litre*. — *Quittez-moi,* c'est-à-dire tenez-moi quitte.

XXIII

Page 136, vers 14. *Harderois* pour arderois, je brûlerais. Telle est l'explication donnée, page 19 de leur *Dictionnaire du patois normand,* par MM. E. et A. Duméril. Chose étrange, page 129, ils disent que le verbe *harder* signifie *troquer;* et, dans les deux cas, ils citent pour exemple le même vers de J. Le Houx :

Oh! que de bon cœur mes livres harderois!

La dernière explication (troquer) nous paraît être la seule vraie.

Nous connaissons à Vire un livre qui provient de la

bibliothèque de Jean Le Houx. Ce livre appartient aujourd'hui (1874) aux héritiers de M. Jean-François Le Pelletier, ancien avocat à Vire, possesseur du manuscrit d'où nous avons tiré un certain nombre de chansons inédites, publiées par nous, en 1866, chez M. Le Gost-Clérisse, à Caen.

Sur la première page du livre de Jean Le Houx, on lit écrit de sa main : *Pour Me Jean Le Houx, licencié aux lois, aduocat.* Voici le titre de ce livre : *Opus pulchrum & ſtudioſis viris ſatis jucundum de Tribus Peregrinis, ſeu de colloquiis trium Peregrinorum de diuinis perfectionibus; de philoſophia ſanctorum; de partibus mundi, climatibus, linguis & populis, ciuitatibus & conditoribus & de excellentiis Romæ & Hieruſalem, ibique multa notatu digniſſima, editum & rite ordinatum per venerandum Patrem Fratrem Mattheum Siluagium Siculum Cathanenſem ſacræ Theologiæ profeſſorem ordinis minorum obſeruantiæ. Venetiis, anno Virginis partus* MDXLII.

On lit à la dernière page : *Venetiis, in ædibus Franciſci Bindonti & Maphei Paſinei, menſe nouembri anno & Virginis partu* MDXLII.

18. Encore un terme de droit. Les chansons de Le Houx sont pleines de ces expressions qui trahissent l'avocat.

Page 137, vers 3. Jean Le Houx avait d'abord écrit :

> Vous en ferez, quand l'aurez auallé,
> Peut-eſtre conſolé.

XXIV

Page 138, vers 3. Ellipse, de telle façon que.

6. On a imprimé à tort jusqu'ici *auant la roſtie.* C'est *avec* qu'il faut lire. Pour le mot *rostie,* voir la note 2 du *Vau de Vire* LV (premier recueil).

Cf. Ronsard, *Gayetés,* t. II, p. 1304 :

Que feroy-je en telle faifon,
Sinon oifeux à la maifon,
En fuyuant l'oracle d'Homère,
Près du feu faire bonne chère,
Et fouuent baigner mon cerueau
Dans la liqueur d'vn vin nouueau,
Qui toufiours traifne pour compaigne
Ou la roftie ou la chaftaigne?

10. D'après les recherches faites par M. Dubourg d'Isigny et par nous, dans les *Actes de l'état civil* à la mairie de Vire, *les Comptes du trésor de l'église Notre-Dame* et les *Minutes de l'étude de Me de Saint-Germain, notaire à Vire,* Jean Le Houx devait avoir, au moment où il composa cette chanson, au moins cinq enfants : Marie et Emonde, d'un premier lit, et Gabriel, Judith, et Marie, d'un second. — Après sa mort, qui a dû arriver après le 9 avril 1616, il lui naîtra encore une fille, le 29 août 1616.

XXV

Page 139, vers 3. On avait imprimé à tort, dans les éditions précédentes, *chanter* pour *chauffer*.

13. Dans les éditions précédentes, on a mis :

Toufiours il ne faut travailler.

Le sens n'est plus le même.

XXVI

Page 140, vers 1. En tête de cette chanson, on lit : *Aultre fur le mefme fubiect.*

Bien que Jean Le Houx mette au bas de presque toutes ses chansons du deuxième recueil le mot *fin,* il ne peut s'empêcher de reprendre la plume.

Gentil forgeur, et non *gent forgeron,* comme on l'a imprimé jusqu'ici.

8. *Eſchaudée* est un mot de la façon de Le Houx. *Échauder* veut dire : jeter de l'eau chaude sur. Les forgerons jettent de temps en temps de l'eau sur le charbon embrasé; on peut métaphoriquement appeler cela *échauder*. De là le substantif *échaudée*. (Note de J. Travers.)

9 et 10. Jean Le Houx avait d'abord écrit :

Au gros marteau qui eſt de ſi grand poids
Vous me feres boire vne fois.

Page 141, vers 7. On a jusqu'ici imprimé ce vers de cette manière :

Ceſte liqueur rafraiſchit le poulmon.

C'est un vers fait par le copiste du manuscrit, qui n'avait pu le lire.

16. Au bas de cette chanson (manuscrit de Caen) on lit : *Fin des chanſons*. Cette fois Jean Le Houx a tenu parole. Il n'a plus fait que des noëls.

XXVII

Page 141, vers 9. Cette chanson se trouve la quinzième du deuxième recueil. Le Houx (nous l'avons vu), après cette chanson, en composa encore quelques-unes; mais, comme il voulait que sa Défense des *Vaux de Vire* terminât son deuxième recueil, il ajouta en marge, à l'adresse de l'imprimeur ou de celui qui devait hériter de son manuscrit :

Ceſte preſente doibt eſtre toute la dernière.

Nous avons respecté son désir.

Le bibliophile Jacob croit que cette chanson est apocryphe. Pour dissiper ses doutes, nous le renvoyons à la page 15 (deuxième recueil) du manuscrit de Caen, et à la chanson 84 de l'édition de J. de Cesne.

23. *Pris cours en la patrie,* et non *imbué* la patrie, comme

on l'a imprimé jusqu'ici. Ce vers indique assez combien furent populaires les *Nouveaux Vaux de Vire*.

Page 142, vers 8. On lit à la fin du manuscrit ce vers latin :

Et ſapiens animum nugis aliquando relaxat.

J. Le Houx n'admettait pas qu'on pût commettre un crime en chantant le bon vin.

Qu'il nous soit permis d'ajouter ici un sonnet de Jean Le Houx, que nous avons trouvé en tête de la première édition de la *Satyre Ménippée contre les femmes*, par Sonnet de Courval (Paris, chez Jean Millot, M. D. C. VIII) :

AU SIEUR DE COURVAL, MÉDECIN

SONNET

Rome vanta jadis trois doctes ſatyriques,
Qui, cenſeurs, ſceurent bien entre les vieux payens
Remarquer & fouetter les vices de leur temps
Par leurs vers pleins d'aigreur & de poinctes cyniques.

COURVAL, chez les François, chreſtiens & catholiques,
Où le vice paroiſt encor plus, tu retiens
Le style & le ſçauoir de ces trois, & nous viens,
Excellent medecin, donner des vers cauſtiques

Contre l'humeur péchant du ſexe féminin,
Qui oncq' en ſe vengeant, ne te ſera benin;
Et n'ayant vers leur ſexe vſé de courtoiſie,

Les muſes n'iront plus leurs beaux vers t'inſpirant;
Mais tu mords ſeulement des plus ſottes la vie,
Les honneſtes chéris & les vas honorant.

J. LE HOUX, aduocat.

Ce sonnet ne se retrouve pas dans les éditions suivantes. Sonnet de Courval l'aurait-il trouvé trop peu élogieux?

VAUX DE VIRE

DU MANUSCRIT POLINIÈRE

I

Page 143, vers 1. Cette chanson et celles qui suivent ne se trouvent pas dans le manuscrit de Caen. Nous les avons prises dans le manuscrit Polinière. Doit-on les attribuer à Jean Le Houx? Nous n'osons nous prononcer là-dessus. En tout cas, comme elles nous semblent viroises et de l'époque de Jean Le Houx, nous en ajoutons un certain nombre à celles du restaurateur du *Vau de Vire*. — Les chansons : *Tu fois le bienuenu* et *Que ie me plais foubs voſtre loy*, ont été publiées pour la première fois par M. Dubourg d'Isigny. (*Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, XIIe vol. de la coll., 2e série, t. II, années 1840 et 1841, p 421.)

Page 144, vers 12. On lit dans le manuscrit Polinière :

Me faict ſouuenir des *champs*.

Nous ne reproduirons pas toutes les incorrections dont fourmille ce manuscrit.

II.

Page 144, vers 22. Voir plus haut la chanson xv du deuxième recueil de Jean Le Houx.

Page 145, vers 18. *La may*. Voir la note 5 de la chanson xix du deuxième recueil de Jean Le Houx.

Page 146, vers 1, 2, 3 et 4. Les différentes pièces du pressoir.

11. *Difons en bien*. Disons-en du bien, pour ne pas les irriter (?).

III

Page 146, vers 19. Cette chanson, qu'on a toujours attribuée à Jean Le Houx, ne se trouve pas cependant dans le manuscrit de Caen. Quoi qu'il en soit, elle est très-importante. Elle nous donne une foule de détails sur Olivier Basselin. La figure du gai buveur y est admirablement peinte. Mais l'auteur de cette chanson a complétement laissé dans l'ombre le côté héroïque du père du Vau de Vire. Voir sur *Olivier Basselin et les Compagnons du Vau de Vire, leur rôle, pendant les guerres anglaises*, le travail que j'ai publié chez M. E. Le Gost-Clérisse, à Caen (1866); voir aussi mon *Introduction* aux *Chansons normandes du* XVe *siècle*. (Même éditeur.)

21. Le bibliophile Jacob croit que le mot *anglais* veut dire ici *créancier*. Cette explication n'est pas admissible ici. Sans doute le mot *anglais* a souvent voulu dire *créancier* et *créancier impitoyable*. Nous trouvons des exemples de ce sens dans l'*Ancien Théâtre français* (IV, 73) :

> Si faut-il que j'aſſemble enſemble
> Guillaume & ſon *anglois* Matthieu,
> Pour les accorder en ce lieu.

Dans Cl. Marot (*Rondeau à un créancier*) :

> Vn bien petit de près me venez prendre
> Pour vous payer; & ſi deuez entendre
> Que ne vey onc *anglois* de voſtre taille :
> Car à tout coup vous criez : Baille, baille.

Dans le *Moyen de parvenir*, de Béroalde de Verville (édition du bibliophile Jacob, p. 22), le mot *anglais* est également pris dans le sens de créancier, et, chose cu-

rieuse, c'est dans un endroit où il est probablement question d'Olivier Basselin. Voici le passage : « *Le prieur du Vau de Vire,* lequel viuoit du temps des Anglois (il en vit encore de ce temps, ainsi que m'a affuré le gardien des Cordeliers, qui m'a dit qu'il y auoit encore des Anglois); ce bon prieur, &c. »

Mais ceux qui ont lu Béroalde de Verville, et qui savent combien il aime les jeux de mots, reconnaîtront que la première ligne de la citation est sérieuse, et que, suivant son habitude de jouer sur les mots, cet auteur joue ici sur le mot *anglais.*

Pour en revenir à Olivier Basselin, et aux Anglais qui lui firent si grand'vergogne, voir notre *Étude sur Olivier Basselin et les Compagnons du Vau de Vire.*

Page 147, vers 7 et 8. Ces deux vers, ainsi que le deuxième et le troisième du second couplet, ont été défigurés dans les éditions précédentes.

14. Louis Du Bois écrit, d'après les éditeurs de 1811 :

Que maintenant tout en toy le préſage;

et il ajoute en note : « *Présager,* représenter. Cette acception du verbe *présager* n'a pas cessé d'être usitée en Normandie. » — Malheureusement il est impossible de lire dans le manuscrit Polinière ce qu'ont lu les premiers éditeurs. Nous croyons avoir rétabli la leçon exacte. Nous avouerons toutefois que le mot *ce* est surchargé et peu lisible.

18. Nom d'une famille du pays. (L. D.) — On trouve souvent ce nom dans les vieux registres de la mairie de Vire.

25. Ce Farin Dugas (ou du Gast) serait-il celui qui est mort en 1612, et pour la tombe duquel il fut perçu cinquante sols? (*Registres du trésor de l'église Notre-Dame de Vire.*)

IV

Page 148, vers 11. *Six blancs,* à peu près douze centimes.

15. *Pipe.* La pipe de Vire contient environ 500 à 600 litres.

19 et 20. Ces recommandations nous portent à croire que cette chanson appartient à Jean Le Houx.

Page 149, vers 6. On lit au second vers de ce couplet :

O que le fildre le contente.

Mais cette leçon ne présente, à notre avis, aucun sens, à moins qu'au troisième vers on ne mette *s'il est tiré.*

V

Page 149, vers 17. Voir note 4 de la chanson LXXXVIII (premier recueil).

VI

Page 150, vers 12. *En appres,* ensuite.

Page 151, vers 11. *Mervoiſie,* Malvoisie.

14. Voici le premier vers des autres chansons du manuscrit Polinière, qui ne se trouvent pas dans le manuscrit de la bibliothèque de Caen :

Sus, ſus, qu'on la reſueille. (Ms. Pol., 79, 1er rec.)
Beuons de ce bon jus de vigne. (6, 2e rec.)
Que je me plais ſoubz voſtre loy. (24, 2e rec.)
Philis, puiſque ma langueur. (25, 2e rec.)

Les chansons que nous avons publiées, et celles dont nous donnons le premier vers, sont toutes, excepté la dernière, de la même écriture, et semblent avoir été copiées par J. Porée, probablement un des amis de Jean Le Houx, celui-là même qui lui aurait adressé le douzain :

C'eſt en table ou jamais ailleurs, &c.

Quant à la chanson :

Philis, puisque ma langueur, &c.,

qui se trouve la dernière du manuscrit Polinière, elle n'est ni de la même écriture que les autres, ni de la même époque.

TABLE

DE CORRESPONDANCE.

Manuscrit de la bibliothèque de Caen.	PREMIER RECUEIL.	Manuscrit POLINIÈRE.	Édition DE CESNE.	Recueils Séguin*.	Édition de 1811.	Édition de 1821.	Édition de 1833.	Édition de 1838.
				P.	P.	P.	P.	P.
I	A l'amour. .	I	I	[1]358	1	58	119	14
II	Ayant le dos.	II	II	[2]341	3	74	121	31
III	Adam. . . .	III	III	[2]325	5	69	122	26
IV	Au voysin. .	IV	IV	[2]340	6	72	123	29
V	Au barbier. .	V	V	[2]339	8	62	125	18
VI	Beau nez. . .	VI	VI	[2]337	10	76	127	33
VII	Boire autant.	VII	VII	[2]338	11	78	128	35
VIII	Bon vieil. . .	VIII	VIII	[2]336	12	258	48	126
IX	Bon vin. . .	IX	IX	[2]323	14	80	129	36
X	Ces gens-là..	X	X	[2]321	15	256	49	125
XI	Ce vin. . . .	VIII 2e r.	....	..	..	..	55	129
XII	Chantre. . .	XII	XII	[2]320	19	82	131	38
XIII	C'est icy. . .	XIII	XIII	[1]364	21	141	133	99
XIV	Certes *hoc* . .	XI	XI	[1]361	17	80	130	37
XV	Conseillez. .	XIV	XIV	[2]322	22	130	134	87

* R. Séguin : 1° *Essai sur l'histoire de l'industrie du Bocage en général et de la ville de Vire, sa capitale, en particulier.* A Vire, chez Adam, imprimeur, 1810 (de la page 356 à 368).

2° *Histoire archéologique des Bocains.* A Vire, chez Adam, imprimeur du roi, 1822 (de la page 285 à 342, et de la page 344 à 350).

Nota. — [1] correspondra à l'*Histoire de l'industrie* et [2] à l'*Histoire archéologique.*

Les chiffres romains (édition de 1811) renvoient à l'*Introduction.*

Manuscrit de la bibliothèque de Caen.	PREMIER RECUEIL.	Manuscrit POLINIÈRE.	Édition DE CESNE.	Recueils Séguin.	Édition de 1811.	Édition de 1821.	Édition de 1833.	Édition de 1858.
				P.	P.	P.	P.	P.
XVI	Compagnon .	XV	XV	[2] 318	25	51	136	7
XVII	C'est assez. .	XVI	XVI	[1] 368	27	147	138	104
XVIII	De nous. . .	XVII	XVII	[2] 324	30	83	140	40
XIX	Disons adieu.	XVIII	XVIII	[1] 360	32	255	51	123
XX	De ce Virois.	XIX	XIX	[2] 344	XXV	246	35	114
XXI	Dire tousjours	XX	XX	..	..	..	57	131
XXII	En un jardin .	XXI	XXI	[2] 317	33	53	142	9
XXIII	Est-ce pas. .	XXII	XXII	[2] 316	36	260	52	128
XXIV	Faulte. . . .	XXIII	XXIII	[1] 359	38	85	144	41
XXV	Grand soulas.	XXIV	XXIV	..	..	..	58	132
XXVI	Hardy. . . .	XXVI	XXVI	[1] 362	41	64	147	20
P. déch.	Hé! qu'avons.	XXV	XXV	[1] 367	39	124	145	82
dans Ms.	Je suis . . .	XXVII	XXVII	[2] 315	43	139	150	96
XXIX	J'ay grand. .	XXVIII	XXVIII	[2] 314	44	89	151	46
XXX	Il faut boire.	XXIX	XXIX	[2] 313	46	86	152	42
XXXI	Jadis	XVI 2e r.	....	..	..	..	60	134
XXXII	J'avais chargé	XXX	XXX	[2] 312	48	88	154	45
XXXIII	J'ayme. . . .	XXXI	XXXI	[2] 311	50	94	155	51
XXXIV	Je ne trouve.	XXXII	XXXII	[2] 310	52	98	157	55
XXXV	J'ayme la . .	XXXIII	XXXIII	[2] 308	54	91	159	48
XXXVI	J'ay encore. .	XXXIV	XXXIV	[2] 307	57	140	161	97
XXXVII	Je suis né. .	XXXV	XXXV	[2] 306	59	60	162	16
XXXVIII	Je ne puis. .	XXXVI	XXXVI	[2] 304	61	96	164	52
XXXIX	L'amour. . .	XXXVII	XXXVII	[2] 326	64	135	166	92
XL	Las! je voy..	XXXVIII	XXXVIII	[2] 327	66	57	168	13
XLI	La bouteille .	XXXIX	....	..	..	..	61	136
XLII	Laissons vivre	XL	XXXIX	[2] 327	67	100	169	56
XLIII	Le temps. . .	XLI	XL	..	..	..	..	106
XLIV	Lorsqu'on . .	XLII	XLI	[2] 329	69	102	170	58
XLV	Louons . . .	XLIII	XLII	[1] 364	71	126	72	83
XLVI	Médecin. . .	XXI 2e r.	....	..	..	..	63	137
XLVII	Messieurs.. .	XLIV	XLIII	[2] 330	73	105	174	62
XLVIII	Me voulez. .	XLVI	XLV	[2] 333	76	106	176	63
XLIX	Mon mary. .	XLV	XLIV	[2] 331	74	132	175	90
L	Monsieur. . .	XLVIII	XLVII	[2] 333	79	109	179	66

Manuscrit de la bibliothèque de Caen.	PREMIER RECUEIL.	Manuscrit POLINIÈRE.	Édition DE CESNE.	Recueils Séguin.	Édition de 1811.	Édition de 1821.	Édition de 1833.	Édition de 1838.
				P.	P.	P.	P.	P.
LI	Ma femme. .	XLVII	XLVI	2332	77	138	177	95
LII	Mes bons. . .	XLIX	XLVIII	2285	82	103	181	60
LIII	Mon cher . .	L	XLIX	2335	83	107	183	64
LIV	Messieurs . .	XX 2e r.	....	..	..	..	64	138
LV	Ne hantant. .	LI	L	..	..	..	..	..
LVI	Ne laissons. .	LII	LI	2287	85	115	184	73
LVII	Nous sommes.	LIII	LII	2286	86	114	185	71
LVIII	N'approche. .	LIV	LIII	2287	88	47	187	3
LIX	N'abrégeons .	LVI	LV	2290	93	112	191	69
LX	Nous sommes.	LV	LIV	2289	91	117	189	74
LXI	Nous sommes.	LVII	LVI	..	95	118	192	75
LXII	Ostez-moy. .	XVIII 2e r.	LVII	2291	97	128	194	85
LXIII	On va disant.	LXII	LVIII	2293	99	55	195	11
LXIV	O tintamarre.	LVIII	LIX	2292	101	119	197	77
LXV	On plante. .	LIX	LX	2294	103	71	199	28
LXVI	Or sus. . . .	LX	LXI	2296	104	144	200	102
LXVII	O gentil. . .	LXIII	LXII	2345	XXIV	245	33	113
LXVIII	Puisque bon.	LXVI	LXIV	2295	105	142	202	100
LXIX	Puisque beaux	LXIV	LXV	..	..	..	66	140
LXX	Plusieurs.. .	LXV	LXVI	2346	XLVIII	248	36	116
LXXI	Que Noé.. .	LXVIII	LXVII	2297	107	70	203	27
LXXII	Que l'on fasse	LXX	LXVIII	..	..	..	68	141
LXXIII	Qui est . . .	LXXI	LXIX	2298	108	134	204	91
LXXIV	Quand suys..	LXXII	LXX	2300	110	67	206	24
LXXV	Qui est cestuy	LXIX	LXXI	2299	111	49	207	6
LXXVI	Rossignolet. .	LXXIII	LXXII	..	..	..	69	142
LXXVII	Sur mer. . .	LXXV	LXXVI	2302	118	137	211	94
LXXVIII	Si nos. . . .	LXXVII	LXXIII	2350	XLIV	254	47	122
LXXIX	Si voulez. . .	LXXIV	LXXIV	2300	113	66	208	22
LXXX	Si j'ay. . . .	LXXVI	LXXV	2301	115	123	209	80
LXXXI	Se trouvent. .	XCI	LXXVII	1366	116	122	210	79
LXXXII	Tous les sept.	....	LXXVIII	..	..	..	70	143
LXXXIII	Tout à. . . .	LXXXII	LXXIX	2303	120	146	213	103
LXXXIV	Tousjours . .	LXXXI	LXXX	..	..	220	71	144
LXXXV	Voyant en. .	LXXXVI	LXXXII	1357	XXXIV	252	45	121

Manuscrit de la bibliothèque de Caen.	PREMIER RECUEIL.	Manuscrit POLINIERE	Édition DE CESNE.	Recueils Séguin.	Édition de 1811.	Édition de 1821.	Édition de 1833.	Édition de 1838.
				P.	P.	P.	P.	P.
LXXXVI	Voicy tous..	LXXXV	LXXXI	[2]347	IIII	250	39	118
LXXXVII	Vive le roy..	LXXXIV	....	..	..	..	73	147
LXXXVIII	Voyant . . .	LXXXVII	....	..	..	..	74	148
LXXXIX	Nous	....	LXXXIII	..	..	..	76	150
	SECOND RECUEIL.							
I	O vray . . .	XXIII 2er.	....	..	..	..	77	151
II	On les a. . .	LXI	LXIII	[2]348	IIIIII	249	38	117
III	Breuuage . .	....	....	..	..	..	80	153
IV	Celuy qui . .	VII 2e r.	....	..	..	..	81	154
V	Beuuons à. .	IV 2e r.	....	..	..	..	83	156
VI	Las! cher amy	....	....	..	..	..	84	157
VII	A quelques .	II 2e r.	....	..	..	..	86	158
VIII	S'il faut. . .	LXXX	....	..	..	..	88	161
IX	Pour fuir à .	LXVII	....	..	..	..	90	162
X	J'entre. . . .	XII 2e r.	....	..	..	..	92	164
XI	César, des. .	....	....	..	..	..	93	165
XII	Nostre hoste.	XXII 2e r.	....	..	..	..	94	167
XIII	On a versé. .	....	....	..	..	..	96	168
XIV	Belle, à vous.	V 2e r.	....	..	..	..	97	169
XV	Vous qui . .	LXXXVIII	....	..	..	..	99	171
XVI	Nous sommes	....	....	..	..	..	100	172
XVII	Chesnes, qui.	....	....	..	..	..	102	173
XVIII	Voicy mon. .	....	....	..	..	..	103	175
XIX	Je vais boire.	XIV 2e r.	....	..	..	..	104	176
XX	Je ne vois si.	XV 2e r.	....	..	..	..	106	177
XXI	Douces . . .	X 2e r.	....	..	..	..	108	179
XXII	Vous qui . .	LXXXIX	....	..	..	..	109	180
XXIII	Bonboire, on.	....	....	..	..	..	110	181
XXIV	O gentil, joly	....	....	..	..	..	112	182
XXV	Mareschal qui	....	....	..	..	..	114	184
XXVI	Gentilforgeur	....	....	..	..	..	115	185
XXVII	Tous ces vers.	....	LXXXIV	..	..	..	116	186

Manuscrit de la bibliothèque de Caen.		Manuscrit POLINIÈRE.	Édition DE CESNE.	Recueils Séguin.	Édition de 1811.	Édition de 1821.	Édition de 1833.	Édition de 1858.
				P.	P.	P.	P.	P.
....	Si souvent. .	LXXVIII	....	..	..	..	..	..
....	Tu sois le. .	LXXXIII	....	..	..	..	..	..
....	Farin Dugas.	XI 2e r.	....	[2]349	IIII	251	42	119
....	Je congnois .	XIII 2e r.	....	..	..	..	..	..
....	Ma commère.	XVII 2e r.	....	..	..	..	..	..
....	Messieurs, je.	XIX 2e r.	....	..	..	..	..	..

Achevé d'imprimer

LE DOUZE NOVEMBRE MIL HUIT CENT SOIXANTE-QUATORZE

PAR J. CLAYE

POUR

ALPHONSE LEMERRE, LIBRAIRE

A PARIS

Au barbier (page 5)

(J. mangeant) (*)

Au barbier qui la barbe os te,
Qui ma barbe os ta, Et a la mo-
-de qui trotte Qui me la couppa,
D'argent il — ne m'en — cousta,
Mais je luy payay chopine Quand il secut ma
ori-gine, Que j'estois Virois Et
compagnon Gallois.

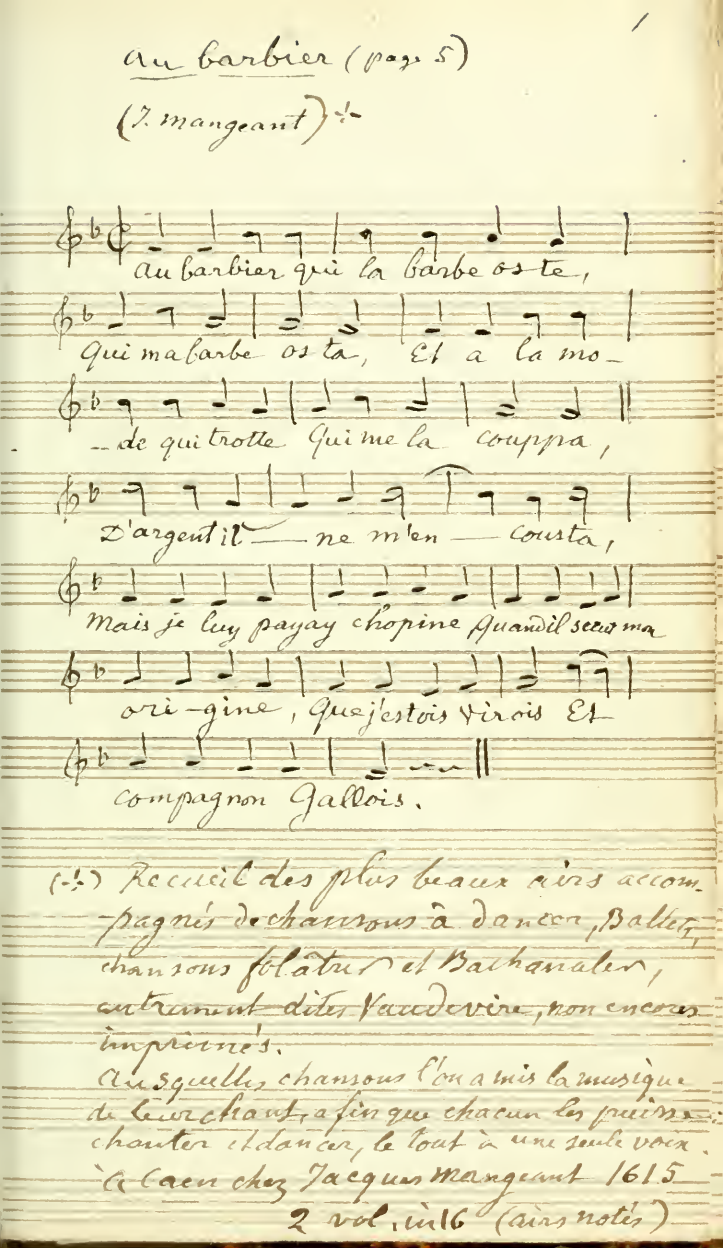

(*) Recueil des plus beaux airs accompagnés de chansons à dancer, Ballets, chansons folâtres et Bachanales, autrement dites Vaudevire, non encores imprimés.
Ausquelles chansons l'on a mis la musique de leur chant, afin que chacun les puisse chanter et dancer, le tout à une seule voix.
À Caen chez Jacques Mangeant 1615
2 vol. in 16 (airs notés)

C'est assez (p. 19)

(Mangeant

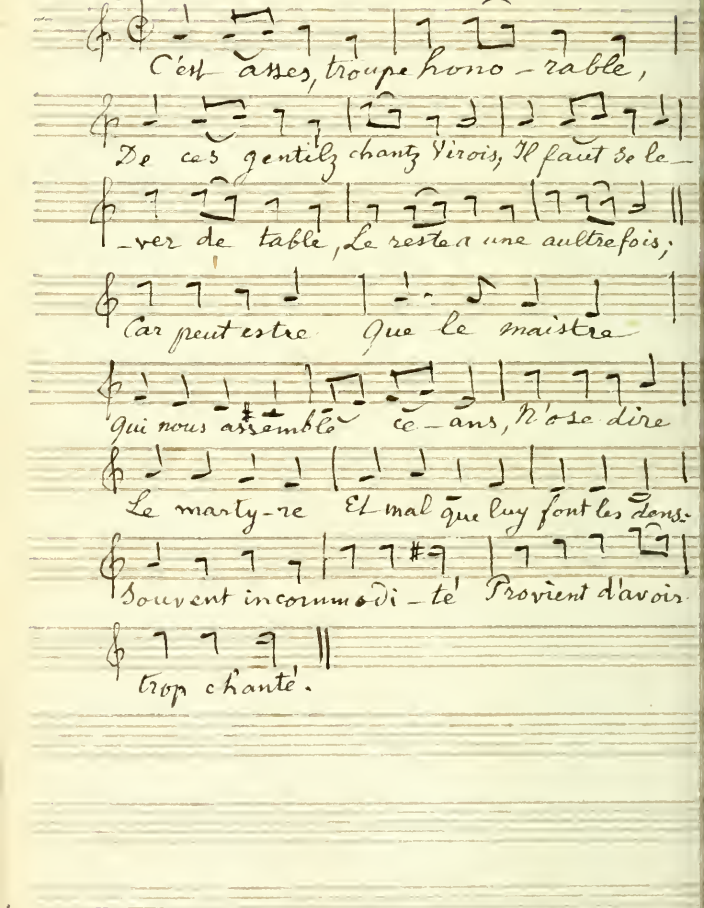

Compagnon marinier (p. 18)

(Mangeant. - Se trouve aussi dans la Pieuse Alouette, éd. de 1576 et celle de 1619 page 44 d'après la table. - L'air n'est pas le même.

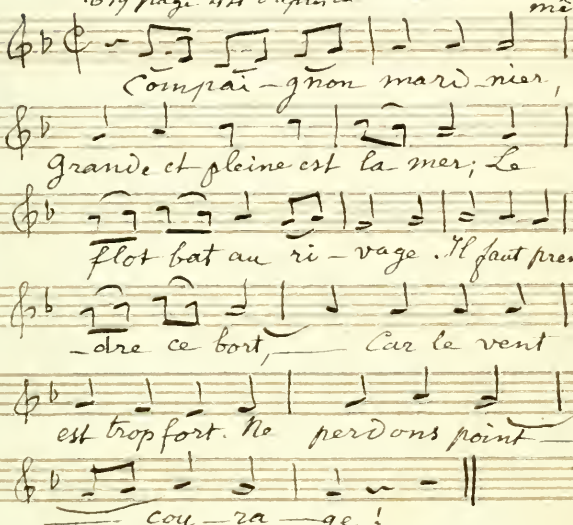

Faute d'humeur (p. 28)

(Mangeant

Faul-te d'humeur noz chous sont
mors, En noz jardins par seche-
-resse; Faute d'abbreuver mon bien cors,
Si j'allois mourir, Que seroit ce?

Pieuse Alouette, tome I p. 203

Faul-te d'humeur noz — chous —
— sont mors, En noz jar-
-dins par secha — res
-se; Faute d'ab-breuver bien mon-
— cors, Si j'allois mourir, que —
— se — roit — ce?

Hé qu'avons nous affaire (p. 31.)

(Mangeant

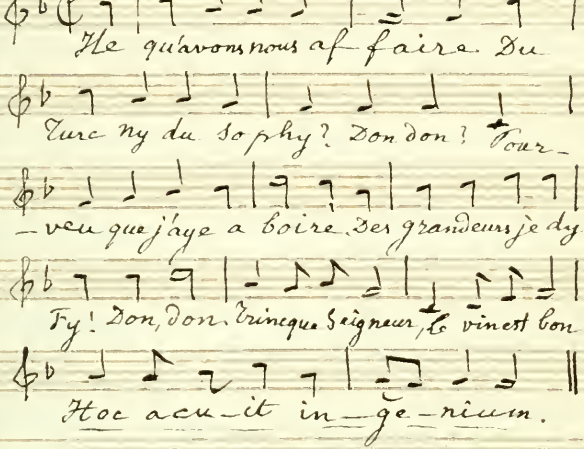

J'aime parfaitement (p. 38)

(Mangeant

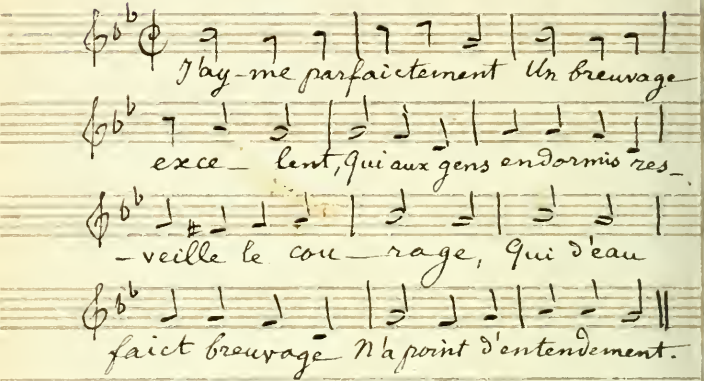

L'amour je laisseray faire, (P. 47)

(Mangeant

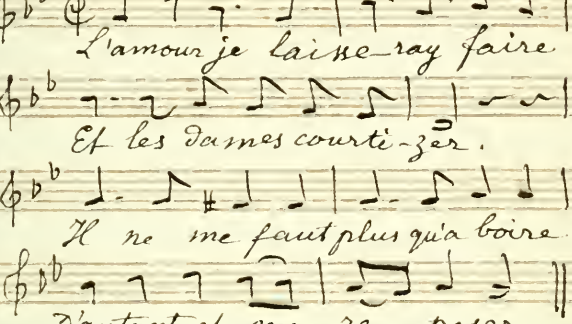

Messieurs voulez-vous (p. 57)

(Mangeant

(Pièce alouette, p. 101 tome I avec quelques légères variantes.

Messieurs, voulez-vous rien mander?

Messieurs, voulez-vous rien mander?

Ce bateau va pas-ser la mer,

Ce bateau va pas-ser la mer,

Chargé de bon breu-vage.

Le matelot le puisse bien mener

Sans péril et sans nauffrage.

Mon mari a (p. 59)

(Mangeant
(Vieuse Alouette, tom. I p. 148.

Mon mary ha, que je croy,

Par ma foy, Le go-sier de chair sa-

-lé-e, Car il ne peut respirer

Ny durer Si sa gorge n'est mouil-

-lé-e.

(Vieuse Alouette)

Mon mary ha, que je croy, Par ma foy,

Le gosier de chair salé-e, Car

il ne peut respirer Ny durer

Si sa gorge n'est mouillé-e.

Monsieur de ceans (p. 60)

(Mangeant

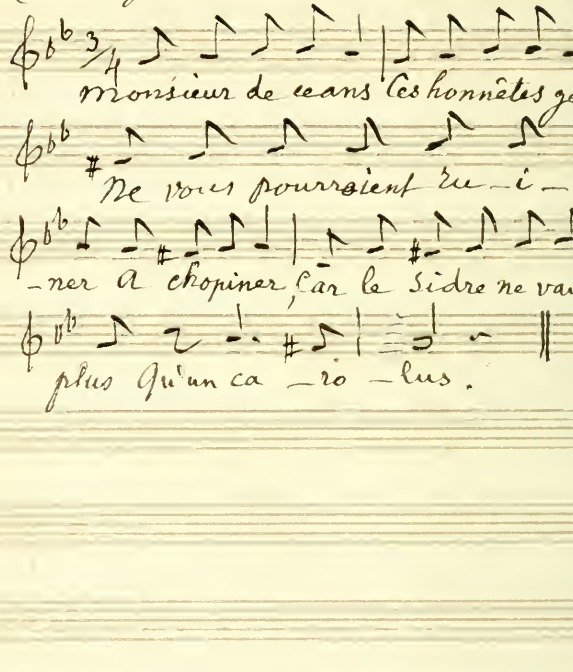

N'abrégeons point (p. 73)

Mangeant

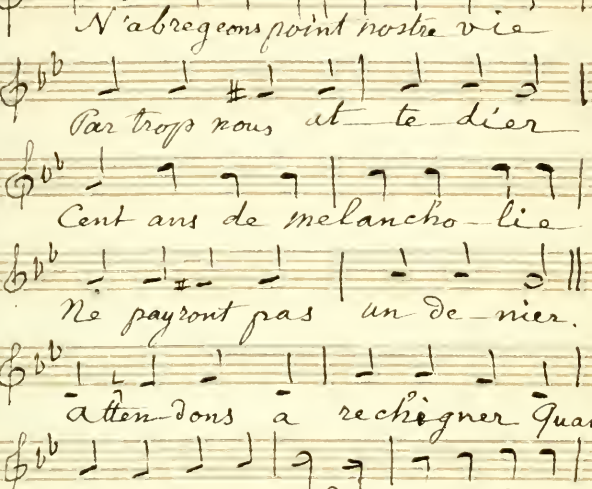

12 N'approche avarice (p. 71)

(Mangeant

N'approche ava — ri — ce

chiche De ma table aucune —

— ment: Tu fis mourir povre —

— ment Mon voysin, quoy qu'il fust riche.

Riche avare est peu de cas: Non je

ne le feray pas.

Nous sommes armés (p. 75)

(Mangeant

Nous sommes armés comme il faut:

a l'arme! à l'assaut! a l'assault!

Nous sommes armés comme il faut,

Chacun montre ce qu'il scait faire:

a l'arme! à l'assaut! à l'assault!

Chacun montre ce qu'il scait faire.

O tintamare (p. 78)

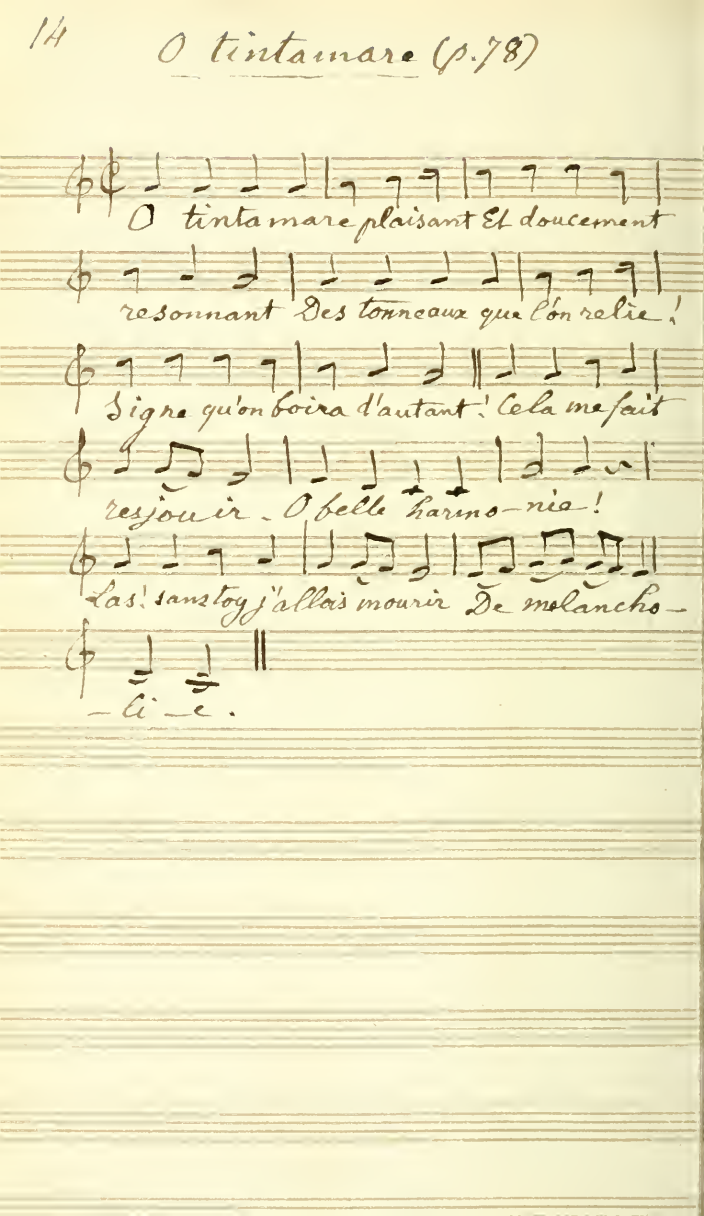

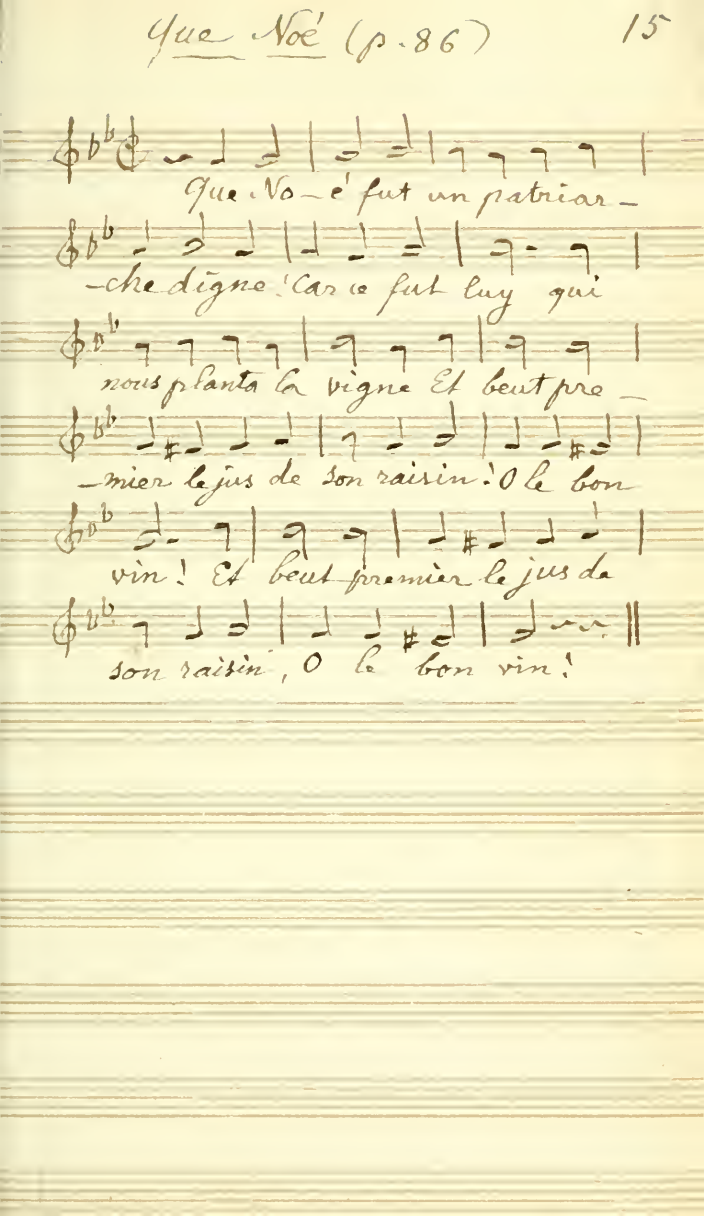
Que No-é fut un patriar-
-che digne! Car ce fut luy qui
nous planta la vigne Et beut pre-
-mier le jus de son raisin! O le bon
vin! Et beut premier le jus de
son raisin, O le bon vin!

Qui est celuy ? (p. 90)

(Mangeant

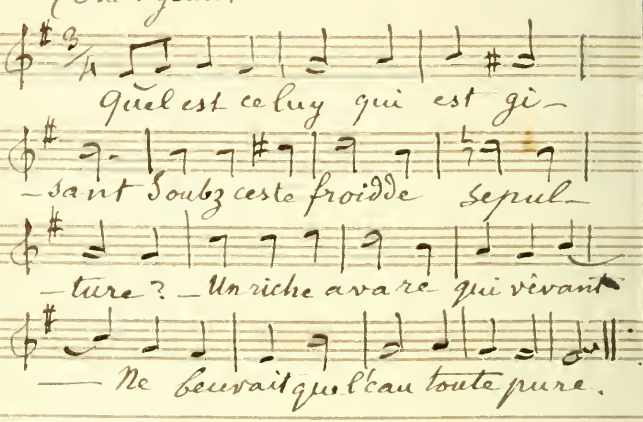

Sur la mer (p. 93)

(Mangeant

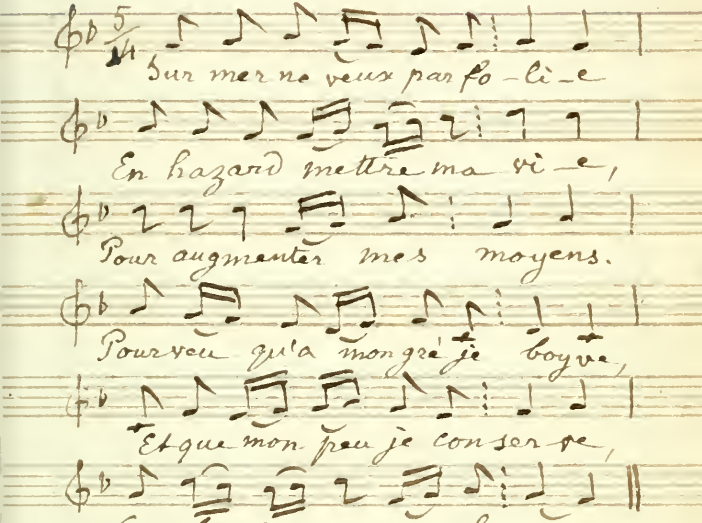

PQ
1628
L39
1875

Le Houx, Jean
Les vaux de vire

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 01 02 03 005 0